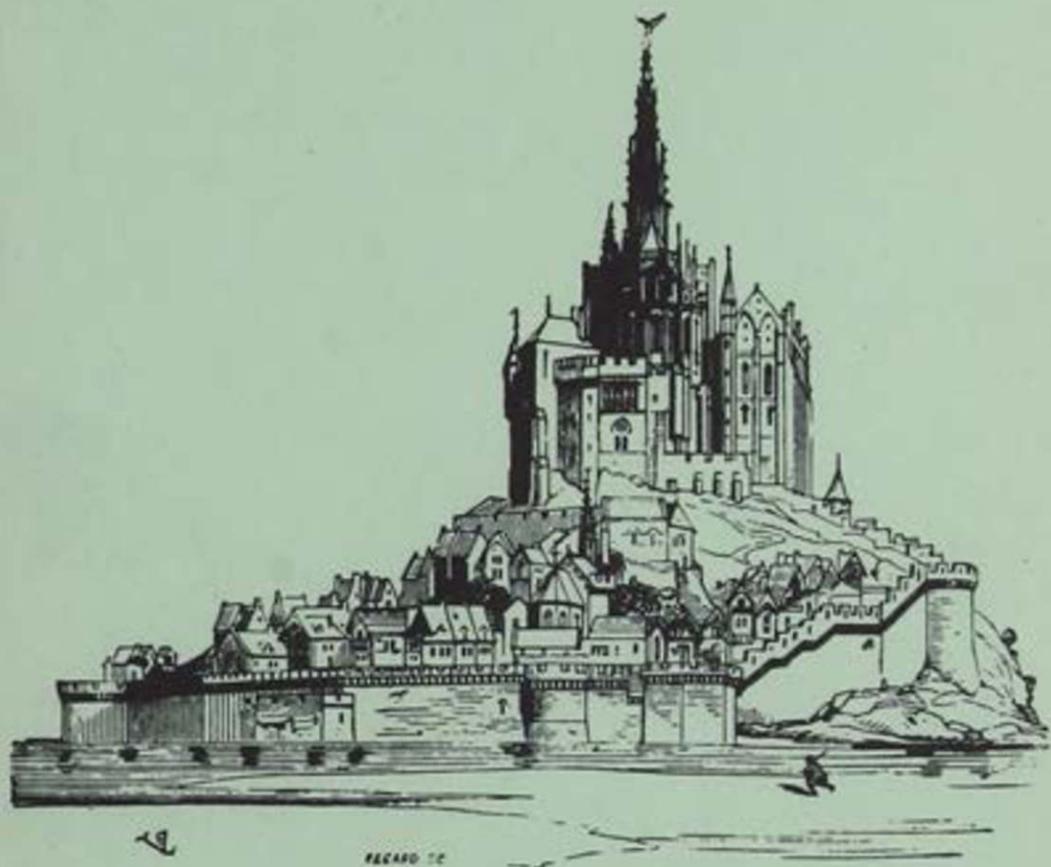


LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL



BULLETIN ANNUEL
N° 97 - ANNÉE 1992

Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918
Siège Social: 50116 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL

1

ISSN 1144-4967

LES AMIS
DU
MONT-SAINT-MICHEL

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
(Décret du 16 avril 1918)

Siège Social : 50116 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)
BOITE POSTALE N° 9

Bulletin annuel n° 97 - Année 1992

**LE COMITÉ D'HONNEUR
DES « AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL »**

Notre Association s'est dotée d'un Comité d'Honneur composé de personnalités qui veulent maintenir au Mont son insularité et entretenir la beauté de ce monument unique.

Sous la présidence de M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, Président d'Honneur de notre Association, ce Comité fait part de ses réflexions et intervient chaque fois qu'il le juge opportun.

Personnalités composant le Comité :

- M. le Général André BIARD, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.
- M. André CASTELOT, Historien.
- M. Alain DECAUX, Membre de l'Académie Française.
- M. Maurice DRUON, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.
- M. Georges DUBY, Membre de l'Académie Française.
- M. Jean DUTOURD, Membre de l'Académie Française.
- M. Jean FAVIER, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Directeur des Archives Nationales.
- M. André FROSSARD, Membre de l'Académie Française.
- M. Pierre LEMOINE, Inspecteur Général Honoraire des Musées de France.
- M. Michel NORTIER, Conservateur en Chef Honoraire de la Bibliothèque Nationale.
- M. Jean D'ORMESSON, Membre de l'Académie Française.
- M. Bertrand POIROT-DELPECH, Membre de l'Académie Française.
- M. René REMOND, Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- M. Michel REULOS, Conseiller Honoraire à la Cour d'Appel de Paris.
- M. Maurice SCHUMANN, Membre de l'Académie Française.
- M. le Général Jean SIMON, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION**Présidents d'Honneur :**

M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ.
M. Joseph LE CLERC.
Le R.P. Michel RIQUET, s.j.

Bureau :

Président : M. Gérard COLMAIRE.
Vice-Présidents M. Jacques LUCAS, M. Michel OZANNE.
Secrétaire Général : M. Henry DECAËNS.
Secrétaire Général Adjoint : M. Hubert GRISON.

Membres :

Mme Antoinette ABADIE.
M. Pierre GEOFFRAY.
M. l'Abbé Marcel LELÉGARD.
M. Jacques LEREBOURS-PIGEONNIÈRE.
M. Alain L'HOMER.
Le Frère Bruno de SENNEVILLE.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION**Henri VOISIN :**

Secrétaire Général de 1911 à 1945, nommé Président fondateur de l'Association en 1937.

Paul DESCHANEL : 1911-1912

de l'Académie Française,
Président de la Chambre des Députés (1898-1902 ; 1912-1920),
puis Président de la République (1920).

Léon BÉRARD : 1913-1921

de l'Académie Française,
Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts (1912-1913),
Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1919-1920 ;
1921-1924),
Ministre de la Justice (1931-1932 ; 1935-1936).

Joseph LEVATOIS : 1921-1937

Avocat à la Cour de Paris.

Paul LABBÉ : 1937-1940

Secrétaire Général, puis Vice-Président de l'Alliance Française.

Le Professeur Maxime LAIGNEL-LAVASTINE : 1946-1955

Médecin des Hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine.

Francis AMBRIÈRE : 1955-1969

Ecrivain et Directeur du Département touristique des Editions Hachette.

Joseph LE CLERC : 1969-1989

Secrétaire Général de Syndicat Patronal.

Réunion du Conseil d'Administration du 27 septembre 1991

Le Conseil d'Administration de l'Association s'est réuni le vendredi 27 septembre 1991, à 17 heures, au presbytère du Mont-Saint-Michel.

Etaient présents : Mme Antoinette Abadie, MM. Gérard Colmaire, Henry Decaëns, Mlle Elisabeth Féry, MM. Hubert Grison, Joseph Le Clerc, Alain l'Homer, Jacques Lucas, Michel Ozanne et le Père Bruno de Senneville.

Etaient excusés : M. Pierre Geoffray, M. l'Abbé Marcel Lelégard et M. Serge Tronquet.

Bulletin annuel n° 96

Ce bulletin a intéressé beaucoup de nos adhérents. Henry Decaëns aimerait lui donner une allure plus moderne en optant à l'avenir pour une couverture avec une photographie en couleur. Cette suggestion n'a pas emporté l'adhésion des membres du Conseil qui préféreraient réserver cette formule à un éventuel numéro spécial.

Le maintien du caractère maritime du Mont-Saint-Michel

Bien que M. Quilès, Ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, ait classé le dossier du Mont parmi la dizaine de ceux qui lui tiennent à cœur (« Le Monde » du 13 septembre 1991), les Amis du Mont ne sont guère optimistes car rien de concret n'est encore réalisé et il ne semble pas qu'un financement soit prévu pour exécuter les travaux qui seraient nécessaires. Selon des informations dignes de foi, le Président de la République devrait être amené, à la fin du mois de novembre, à choisir entre les cinq projets qui lui auront été soumis. Mais ces projets ne concernent que l'aménagement des abords du Mont ; ils ne portent pas sur le désensablement proprement dit qui est une tout autre affaire.

Sur ce dernier point, Alain l'Homer fait remarquer que si l'on supprime la digue, le Couesnon passera immédiatement à l'Est du Mont, ce qui provoquera très rapidement le colmatage de l'Ouest de la baie et le rattachement du Mont aux polders de l'Ouest. Il est donc nécessaire de redonner au Couesnon une puissance hydraulique, en créant des effets de chasse artificiels, avant d'entreprendre quoi que ce soit.

Afin de clarifier nos idées, on décide de constituer un dossier qui présenterait de façon didactique l'histoire de la baie et nos propositions pour la sauver. Hubert Grison accepte de prendre la responsabilité de la mise au point de ce dossier.

Election des vice-présidents

A la suite du renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration, qui a eu lieu lors de l'Assemblée générale du 16 avril 1991, il est nécessaire de compléter le bureau en désignant deux vice-présidents. MM. Jacques Lucas et Michel Ozanne sont élus à l'unanimité.

Questions diverses

L'affaire de la véranda des Terrasses Poulard n'est toujours pas réglée. Le propriétaire de l'établissement, M. Vannier, ne serait plus l'objet de poursuites judiciaires. Seul son employé, M. Claude Simon, serait désormais cité à comparaître devant le Tribunal correctionnel d'Avranches. Afin de rester fidèles à l'objet social de l'Association, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité de se constituer partie civile dans cette affaire.

Avant de se séparer pour se retrouver après le dîner dans l'Abbaye afin de découvrir ou, pour certains de revoir, les Imaginaires, on évoque le programme de la journée du lendemain.

Réunion du 28 septembre 1991 au Mont-Saint-Michel

Le mot du Président

Monsieur le Sénateur,
Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,
Mes Chers Amis,

C'est un besoin du cœur pour ceux qu'une même cause enthousiasme et qui poursuivent un même but de se rencontrer en des réunions comme celle-ci, veille de la saint Michel. Les courages s'y retrempe, les volontés s'y affermissent et l'œuvre en sort plus puissante et comme revivifiée.

Cette réunion est aussi une manifestation en l'honneur du Mont-Saint-Michel. Permettez-nous de vous remercier de votre présence. Elle constitue pour nous un précieux encouragement.

Révérend Père André Fournier, au nom de l'Association toute entière, nous vous saluons respectueusement et vous remercions d'avoir accepté de présider cette traditionnelle réunion de septembre, en Belle-Chaise. En vous, nous saluons aussi la Communauté monastique que vous représentez. Vous savez que notre Association a été étroitement associée au Millénaire de l'arrivée des moines au Mont-Saint-Michel, qui fut célébré en 1965 et 1966. Rappelons que se sont succédé, jusqu'en octobre 1966, 83 moines de 32 abbayes et de 13 pays. Le 29 avril 1969, le Père Bruno de Senneville y revint, à peu près seul. Puis il y a eu des arrivées, des essais et des départs, l'installation des Sœurs Oblates, la création des Amis du Grand Degré... Révérend Père, vous avez remplacé, en qualité de Prieur, le Père Bruno de Senneville, cher aussi à nos cœurs, à la fin de l'année 1989. Nous savons tous, avec quelle foi et quel enthousiasme vous développez la vie spirituelle de l'Abbaye. Vous savez toute l'amitié que vous portent les Amis du Mont-Saint-Michel ! Nous aurons, tout à l'heure, le plaisir de vous céder la parole en conclusion de cette réunion.

Nous avons la bonne fortune et la joie d'accueillir et de saluer :

- M. le Docteur Tizon, Sénateur de la Manche ;
- M. Eric Vannier, Maire du Mont-Saint-Michel ;
- M. Nicolas Simonnet, Conservateur de l'Abbaye ;
- M. Jacques Bizot, Président des Amis du Grand Degré ;
- M. Joseph Le Clerc, Président d'Honneur des Amis du Mont-Saint-Michel.

Nous tenons à présenter les excuses des personnalités qui n'ont pu se joindre à nous :

- M. Pierre Aguiton, Président du Conseil Général de la Manche ;
- M. René André, Député-Maire d'Avranches, représenté par Mme Lucas, Maire adjointe chargée des affaires culturelles et du tourisme ;
- M. Jean-Marie Daillet, député de la Manche ;
- M. Jean-Pierre Maillard, Chargé de mission à la D.D.E. de la Manche ;
- M. Bruno Saunier, Inspecteur des Monuments Historiques ;
- Le Général Jean Simon, Chancelier de l'Ordre de la Libération, Membre de notre Comité d'Honneur ;
- M. Michel Reulos, Membre de notre Comité d'Honneur ;
- M. Michel Duriez, Directeur Général des Etablissements Masselin ;
- Mme Marie-Claude Manet, Présidente de l'Association des Amis du Site de Genêts ;
- M. l'Abbé Marcel Lelégard, retenu par le Congrès national des Conservateurs des antiquités et objets d'art, Membre de notre Conseil ;
- MM. Pierre Geoffroy et Serge Tronquet, Membres de notre Conseil.

Nos vœux accompagnent Serge Tronquet, souffrant, pour lui souhaiter un prompt rétablissement. Nous regrettons sincèrement leur absence, ainsi que celle des Membres suivants de notre Association qui se sont excusés de ne pouvoir être des nôtres aujourd'hui : M. Marcel Avril, M. l'Abbé Jean Béasse, le Docteur Gilles Buisson, M. et Mme René Chevallier, le Docteur François Druais, Mme Madie Dupont-Desmeulles, M. Henri-G. Gagnard, M. André Heintz, M. et Mme Charles Lamy, M. Jean-Marie Lillienfeld, M. Paul-Noël Lebrec, M. et Mme André Perreaux, M. Roger Rabuteau, Mme Huguette Tardif de Moidrey, M. et Mme Yvan Téqui.

Votre Conseil d'Administration s'est réuni vendredi après-midi. Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'il a désigné, au sein de son Bureau, deux nouveaux Vice-Présidents. Il s'agit de nos collègues Michel Ozanne, de Caen, et Jacques Lucas, d'Avranches.

Ainsi que notre lettre du 15 juillet dernier vous l'annonçait, nous avons, grâce à l'obligeance du Conservateur de l'Abbaye, pu profiter du spectacle nocturne animé, cet été, en assistant hier, dans la soirée, aux « Imaginaires ». Les membres présents de l'Association ont pu admirer les jeux de lumière, les sculptures et tapisseries modernes, l'architecture de l'Abbaye, soutenus par des musiques choisies avec soin. L'ensemble est très original et nous a permis de passer un excellent moment.

En ce qui concerne cette journée : compte tenu de l'importance des communications et afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de se retrouver dans l'église pour la célébration de la messe conventuelle, à 12 h 15, il ne nous est pas possible d'organiser, cette année, l'habituel récital d'orgue.

Après les visites de certaines parties de l'Abbaye non ouvertes au public, des remparts du Mont, du barrage du Couesnon et de l'emplacement de la Roche Torin, nous proposons à nos membres, cet après-midi, après le déjeuner, la visite complète de l'Abbaye, animée par notre dévoué Secrétaire Général Henry Decaëns et par Hubert Grison, ancien guide-conférencier.

Plusieurs livres méritent, cette année, particulièrement l'attention des membres de l'Association. Nous tenons à signaler celui sur les manuscrits du Mont, co-édité par **Ouest-France** et les Amis de la Bibliothèque municipale d'Avranches, animés par M. Jean-Luc Leservoier. Par ailleurs, nous tenons à vous informer que le Conseil d'Orientation pastorale a réalisé un dépliant sur le Mont-Saint-Michel qui s'adresse à tous les pèlerins qui sont informés par celui-ci que le Mont est aussi un « signe de Dieu pour les Hommes ».

L'Association des Amis du Mont-Saint-Michel va bientôt accomplir sa quatre-vingtième année d'existence. C'est en effet, le mardi 27 décembre 1911 qu'eut lieu la séance constitutive de notre association. De ce rappel, tant de fois évoqué ici, je préciserai qu'Henri Voisin, artiste-graveur, en fondant les Amis nous donna comme but de « sauver dans son intégralité le site naturel et le caractère artistique du Mont-Saint-Michel ». Paul Deschanel en sera le premier Président, Paul Gout, architecte du Mont, le Vice-Président. De nombreuses célébrités françaises et étrangères adhèrent à l'Association et celle-ci, en partie grâce à un réseau dense de correspondants actifs, comptera jusqu'à 9 500 membres, après la première guerre mondiale.

Les successeurs des premiers et fidèles défenseurs de l'insularité du Mont-Saint-Michel ont souvent pensé voir se réaliser leurs objectifs. Des promesses émanant des plus hautes autorités de l'Etat leur ont été données à maintes reprises. Plus près de nous, l'Etat a relancé la réflexion, au printemps 1989, pour conforter le caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Une équipe, animée par M. Jean-Pierre Maillard, a été chargée d'étudier un projet de programme d'aménagement dont nous avons parlé au cours de nos trois précédentes réunions. En janvier 1991, six concepteurs, tous architectes ou paysagistes de grand renom, ont été consultés pour la mise au point d'un projet définitif. Ces personnalités avaient jusqu'à la mi-mai pour déposer leurs études devant une Commission d'Evaluation qui devait faire connaître son avis à l'Etat avant la fin du mois de juin 1991. Où en sommes-nous ? La Commission d'Evaluation, sous la présidence de M. Max Querrien, Conseiller d'Etat, s'est réunie les 27 et 28 mai derniers. Aucune décision n'a été prise. Des compléments d'informations ont été demandés aux concepteurs. Certains ont parlé « d'amélioration des propositions ».

Depuis, l'ensemble des informations ont été présentées au Ministre de la Culture et à celui de l'Equipement. Nous rappelons, à ce sujet, ce qu'a rapporté le journal **Le Monde** daté du 13 septembre 1991, et sous titré « Les grands dossiers de M. Quilès » :

« Cinquième dossier : Le Mont-Saint-Michel. Avec son collègue de la Culture, le Ministre de l'Equipement se prépare à choisir un projet qui aménagerait l'arrivée au Mont et en finirait avec le lancinant problème de l'ensablement de celui-ci ».

M. le Président de la République devrait être amené à prendre une décision définitive d'ici la fin du mois de novembre prochain. Si nous comprenons bien, nous avons pris, une fois de plus, du **retard** puisque le projet choisi devait être retenu dans le courant de juillet dernier. Nous souhaitons « éclairer » cette situation par la réponse faite, le 15 avril 1991, par M. le Secrétaire d'Etat chargé de l'Environnement à **M. René André**, député-maire d'Avranches, sur l'ensablement de la Baie :

« Actuellement, deux types d'études sont en cours : l'une... vise à définir le projet de démolition de la digue-route et de traitement des accès au Mont ; l'autre porte sur les aménagements à réaliser pour rétablir la capacité de chasse du Couesnon. L'état d'avancement de ces études permet d'envisager un redémarrage des travaux dès 1992 afin de continuer l'action entreprise pour mettre un frein à l'ensablement de la baie ».

Nous voilà bien au centre de la question ! Pourquoi ne pas envisager, à la fois, ces deux projets ? Nous regrettons que l'on n'ait pas encore décidé de redonner au Couesnon une force hydraulique suffisante, en ayant résolu la question du captage des eaux de son bassin par la Vilaine, afin d'atténuer les effets nocifs du barrage de la caserne.

En repensant à tous les dangers qui nous menacent, alors que nous pouvons encore, pour l'instant, admirer la marée tout autour du Mont, nous sommes horrifiés à l'idée de voir disparaître le flux et le reflux. Le plus admirable paysage de France à jamais détruit !

Mesdames et Messieurs, notre Association continuera son active campagne pour la défense et la sauvegarde du Mont par tous les moyens d'action dont elle dispose.

Evoquons, pour finir, l'un de nos éminents prédécesseurs, lors d'un exposé, avant 1939 : « Nous étions seuls, il faisait un temps superbe et nous avions l'impression de goûter toute la sereine grandeur et toute la beauté impressionnante de notre merveille de l'Occident ».

Nous voudrions faire nôtre cette phrase, pendant de nombreuses années !...



M. Claude Larssonneur, vous êtes Professeur à l'Université de Caen, et Directeur du Laboratoire de géologie marine. Vous travaillez depuis une trentaine d'années sur le littoral de la Manche, et particulièrement sur la Baie du Mont-Saint-Michel. Ce thème nous est cher, à tous ! De vos très nombreux ouvrages et articles, nous retiendrons en 1989, « **La Baie du Mont-Saint-Michel : un modèle de sédimentation en zone tempérée** », ouvrage auquel notre collègue Alain L'Homer a collaboré ; et cette année : « **Le Mont-Saint-Michel** » écrit avec Claude Quélet et Bruno Saunier, chez Bordas.

Dans le contexte difficile que nous connaissons, c'est avec un très vif intérêt que nous écoutons, à présent, votre communication sur la Baie du Mont-Saint-Michel. Nous tenons à vous en remercier dès à présent.

Gérard COLMAIRE

Compte rendu de la réunion du 28 septembre 1991

Avant la conférence de M. Claude Larssonneur, le Président donne la parole à MM. Leservoisier, Vannier et Simonnet.

Jean-Luc Leservoisier, bibliothécaire d'Avranches, présente le livre de Monique Dosdat sur l'enluminure romane au Mont-Saint-Michel.

M. Eric Vannier, maire du Mont-Saint-Michel, intervient pour rappeler les préoccupations de sa commune : la restauration de l'église paroissiale, avec l'aide de l'Etat ; la construction d'une station d'épuration des eaux usées pour le Mont-Saint-Michel, Beauvoir et Ardevon, avec le soutien de l'Agence de Bassin Seine-Normandie et du Ministère de l'Environnement ; la promotion du Mont, du littoral de la baie et de l'arrière-pays, par l'intermédiaire d'un Comité d'action touristique normano-breton ; la recherche d'un compromis entre les actions qui seront menées pour désensabler la baie et les besoins des habitants de la commune. Selon lui, il doit être possible de trouver un compromis entre ceux qui souhaitent améliorer les abords du Mont et ceux qui veulent redonner à la région un nouveau dynamisme économique.

Le Président Colmaire lui répond que les Amis du Mont-Saint-Michel sont des hommes de compromis, sachant tenir compte des préoccupations des habitants auxquels ils ne sont pas opposés. Depuis 1911, les Amis du Mont ont évolué. Ils sont très sensibles aux arguments des techniciens. Ils étaient très attachés au projet de M. Doucier. Ils ne sont pas hostiles au projet de M. Maillard ; ils se sont contentés de rappeler à celui-ci qu'il négligeait trop le rôle que jouait le Couesnon. Maintenant, ils sont impatients car, depuis 1911, ils ont eu trop d'espairs déçus ! Ils ne sous-estiment pas non plus l'importance de l'industrie touristique, à la condition qu'elle se développe dans des limites raisonnables et qu'elle n'aille pas à l'encontre de la préservation du site.

M. Nicolas Simonnet présente ensuite l'action des Pouvoirs publics au Mont. Il rappelle tout d'abord les travaux de restauration qui y sont entrepris : la restauration du chemin de ronde qui monte des Fanils, la réfection de la toiture de la tour Perrine avec des ardoises épaisses de Sizun, la reprise du chantier interrompu depuis 1983-1984 dans les soubassements de la plate-forme de l'Ouest qui a permis de dégager une salle du XI^e siècle où l'on a découvert des vestiges d'un décor peint.

Dans un second temps, le Conservateur parle des initiatives récentes permettant au public de découvrir l'Abbaye d'une autre façon. Le débat entre ceux qui souhaitent visiter avec un guide et les partisans de la visite libre a conduit à ouvrir le monument le soir où l'on peut désormais découvrir le monument sans guide et en suivant son rythme. Cette ouverture nocturne a été possible en 1989 et 1990 grâce aux Nocturnes. Cette année, on a franchi un pas qualitatif avec les Imaginaires qui ont attiré 50 000 personnes, soit 50 % de plus que l'an dernier.

Le Service éducatif, animé par des enseignants détachés de l'Education nationale, est un autre moyen mis à la disposition de ceux qui souhaitent découvrir l'Abbaye autrement. En mars-avril, il accueille jusqu'à 600 enfants par jour,

avec un projet éducatif et un suivi pédagogique, il organise des classes du patrimoine qui permettent aux enfants de travailler sur le monument et sur son site durant une semaine. Il a également pour mission la formation des enseignants ; cette formation peut revêtir, comme en 1990, la forme d'une Université d'été. Il a enfin en projet la réalisation de classes d'initiation artistique qui permettraient aux enfants de rencontrer un artiste contemporain et de travailler avec lui.

M. Claude Larsonneur a pu ensuite faire sa conférence sur le problème de l'ensablement de la baie qu'il connaît particulièrement bien. A l'aide de diapositives bien choisies, il a magistralement retracé l'évolution du site depuis quinze mille ans, sans craindre de balayer de vieux mythes comme celui de la forêt de Scissy. Il n'est guère optimiste pour l'avenir car il pense que la colmatage de la baie est irréversible. L'arasement de la digue de la Roche Torin, à son avis, a été inutile, les effets de cette mesure ayant eu peu d'influence sur le Mont. Il n'était guère favorable au grand bassin de chasse prévu par M. Doucier sur le Couesnon ; la réalisation de ce bassin aurait provoqué une forte érosion entre le lieu-dit la Caserne et le Mont mais n'aurait sans doute pas permis d'éviter que les sédiments ne se déposent un peu plus loin. Il reste néanmoins convaincu qu'il faut améliorer les chasses du Couesnon, avec des moyens différents, afin de redonner quelque énergie à ce petit fleuve côtier. La coupure de la digue, sur laquelle insiste M. Maillard, lui paraît une bonne mesure car elle permettra à l'eau de circuler autour du Mont. De toute façon, si on ne le faisait pas, il faudrait la protéger car le Couesnon finira par la couper. Il faut donc trouver un nouveau moyen d'accès au Mont et prévoir un nouvel emplacement pour le parking. M. Larsonneur pense que le parking doit être aménagé dans les polders de l'Ouest, où il serait peu visible tout en étant assez près du Mont, l'accès au rocher s'effectuant par une passerelle qui aboutirait au niveau des Fanils.

Après l'intervention passionnante de M. Larsonneur, dont on pourra retrouver les idées en lisant ses publications que la bibliographie des derniers bulletins a citées, le Père André Fournier est invité à conclure cette riche matinée. Il le fait avec beaucoup de simplicité et de gentillesse. Sans ostentation, il s'efforce de définir le rôle de la Communauté du Mont dont il est le Prieur : affirmer la primauté de la vie spirituelle dans une société où, hélas, la logique du profit domine trop souvent. Cette mission, la Communauté tente d'y être fidèle en priant et en accueillant tous ceux qui le souhaitent, conformément à la règle de saint Benoît.

La Communauté montoise se compose actuellement de huit membres résidents (cinq Frères et trois Sœurs) et d'une trentaine d'Oblats. Elle est soutenue par une association, les Amis du Grand Degré, qui comprend 1 100 adhérents. Une fois par an, elle adresse à ses amis une lettre qui est tirée à 2 500 exemplaires.

Sur le plan paroissial, elle participe au Conseil d'orientation pastorale qui a édité un dépliant et une cassette vidéo afin de rappeler aux visiteurs que le Mont reste un centre de pèlerinage.

Enfin, pour conclure, le Père André est heureux de souligner que la Communauté entretient d'excellentes relations avec le Conservateur et l'ensemble du personnel de l'Abbaye.

H. D.

Conseil d'Administration du 1^{er} Avril 1992

Le Conseil d'Administration de l'Association s'est réuni le 1^{er} avril 1992, à 17 h 45, dans les salles de la paroisse Saint-Augustin (7, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris).

Etaient présents : Mme Antoinette Abadie, MM. Gérard Colmaire, Henry Decaëns, Mlle Elisabeth Féry, MM. Pierre Geoffroy, Hubert Grison, Alain L'Homer, Jacques Lucas, Michel Ozanne et le Père Bruno de Senneville.

Etaient excusés : MM. Léon Jozeau-Marigné, Joseph Le Clerc et l'Abbé Marcel Lelégard.

Notre réunion était destinée à mettre au point l'Assemblée générale, convoquée le même jour et au même endroit à 19 heures. Mais on a auparavant évoqué le problème du maintien de l'environnement maritime du Mont-Saint-Michel, question qui n'a guère évolué depuis notre dernière réunion. Pourtant, M. Jean-Pierre Maillard a remis au Président de la République, durant le mois de janvier, un dossier dans lequel sont présentés les différents projets d'aménagement des abords du Mont. Plusieurs membres du Conseil ont d'ailleurs été en contact avec M. Maillard et ont collaboré avec lui soit en lui remettant des documents écrits, soit en lui confiant des documents iconographiques.

M. Jack Lang, si l'on en croit la presse locale (*La Manche Libre*, 29 mars 1992), aurait affirmé que la décision était déjà prise et que l'on connaîtrait au cours des prochaines semaines quel projet avait été retenu. La réalité est sans doute différente car il semble bien que le Président de la République n'ait pas encore fait son choix entre les différents projets. Ce que l'on peut dire aujourd'hui, c'est que le remplacement de la digue d'accès au Mont par un tunnel paraît être le projet le mieux placé. Dès que le projet retenu sera officiellement connu, nous devons réagir rapidement en organisant une conférence de presse.

En attendant, nous préparons un document présentant ce que notre Association a fait depuis 80 ans pour sauver le site et ce qu'il convient d'entreprendre maintenant. Ce document doit être réalisé par un petit groupe de travail présidé par M. Michel Ozanne.

On a ensuite fait le point sur l'affaire des Terrasses Poulard dont le dénouement semble proche. Rappelons que cette affaire remonte au printemps 1990 : une véranda en aluminium avait été construite, sans autorisation ni permis de

construire, sur l'immeuble dit des Terrasses Poulard, bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques et se trouvant dans le périmètre de protection d'immeubles classés au titre des Monuments historiques. L'immeuble en cause étant la propriété de la Société des Terrasses Poulard et des Musées, dont le Président-directeur-général est M. Eric Vannier, maire du Mont-Saint-Michel, le Parquet d'Avranches a dû présenter une requête à la Cour de cassation afin qu'elle désigne la juridiction chargée de connaître de ce dossier. Par arrêt du 3 janvier 1991, la Cour de cassation a désigné le Tribunal de grande instance d'Avranches. Mais le 7 août 1991, M. Vannier a adressé au Tribunal le contrat de travail de son directeur salarié, M. Claude Simon, dont une clause, selon lui, le déchargeait de toute responsabilité pénale, M. Simon ayant pour mission de suivre directement les opérations d'entretien et de rénovation de l'immeuble. Seul ce dernier avait donc été cité à comparaître pour l'audience du 21 janvier 1992. L'affaire ayant été reportée, à la demande du prévenu, au 24 mars puis au 31 mars 1992, notre Association a mis à profit ce délai supplémentaire pour faire délivrer une citation directe à M. Vannier qu'elle considère comme le véritable responsable des travaux litigieux.

Ce compte rendu étant rédigé après le 28 avril 1992, jour où le jugement a été rendu, on est en mesure d'informer nos membres de l'épilogue judiciaire de cette malheureuse affaire. Le Tribunal d'Avranches a condamné à des peines d'amende MM. Vannier et Simon, pour infraction au Code de l'urbanisme et à la Loi de 1913 sur les Monuments historiques. Il a également ordonné la démolition de la véranda litigieuse dans le délai d'un mois à compter du prononcé du jugement. Sans la citation directe de M. Vannier, nous n'aurions pu obtenir cette démolition ; le Tribunal n'aurait en effet pu condamner M. Simon, salarié, à démolir une construction dont il n'était pas propriétaire ! L'affaire n'est toutefois pas terminée car MM. Vannier et Simon ont interjeté appel du jugement du 28 avril.

On a également évoqué une autre affaire, très différente mais qui inquiète aussi nos adhérents. Il s'agit de la mise en service d'un aéroglisseur pour des excursions dans la baie du Mont-Saint-Michel. L'exploitation de cet engin est prévue pour 1993 ; ceux qui s'y opposent, et ils sont nombreux parmi les résidents, entendent avant tout défendre la faune exceptionnelle de la baie qui risque d'être dérangée par les nuisances sonores créées par un appareil de ce type. Pour eux, la baie doit rester un espace mystérieux et inviolé. Ils veulent donc que l'on fasse pression sur le promoteur pour qu'il renonce à son projet ; en revanche, ils sont très favorables à la seconde partie du projet qui consisterait à créer un centre d'information sur la baie au lieu-dit la Caserne.

Après avoir rappelé que le promoteur avait obtenu toutes les autorisations légales pour l'exploitation d'un aéroglisseur dans la baie, le Président proposa de différer toute décision afin que nous puissions rencontrer ce promoteur et discuter avec lui avant de prendre parti sur ce projet.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale ayant été rappelé, on se sépara après avoir fixé notre prochaine réunion au Mont au samedi 19 septembre.

Assemblée générale du 1^{er} avril 1992

Allocution du Président

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Nous avons plaisir à nous retrouver, dans les locaux paroissiaux de l'église Saint-Augustin, pour notre amicale rencontre annuelle, à Paris.

Notre Président d'honneur, le Révérend Père Michel Riquet, n'a pu se joindre à nous ce soir. Nous lui confirmons notre attachement et notre gratitude.

Nous regrettons aussi l'absence de M. le Haut Conseiller Jozeau-Marigné, Président de notre Comité d'honneur, qui nous a prié de l'excuser.

Nous vous présentons également les excuses des autres personnalités qui ne pouvaient être des nôtres ce soir :

- M. Raymond Triboulet, Membre de l'Institut ;
- M. Michel Nortier, Membre de notre Comité d'honneur ;
- M. Pierre Aguiton, Président du Conseil général de la Manche ;
- M. René André, Député-Maire d'Avranches ;
- M. Julien Nicolle, Maire honoraire du Mont-Saint-Michel ;
- le Docteur Gilles Buisson, Maire honoraire de Mortain ;
- M. Bruno Saunier, Inspecteur des Monuments historiques ;
- M. Joseph Le Clerc, Président d'honneur de notre Association ;
- M. l'Abbé Marcel Lelégard, Membre de notre Conseil d'Administration ;
- et 177 adhérents qui nous ont adressé un Pouvoir.

Depuis notre dernière réunion au Mont-Saint-Michel, nous avons fêté notre quatre-vingtième anniversaire, le 11 décembre dernier. Evoquons la première Assemblée qui se tint à la Mairie du IX^e arrondissement. Sans vouloir redire tout ce que vous connaissez déjà, nous pensons à tous ceux qui, sans ménager leur temps, ont créé notre Association, l'ont développée et se retrouvent, ce soir, animés par une passion identique.

C'était le cas d'un Ami cher qui nous a, malheureusement, quittés le 21 décembre 1991. Nous voulons parler de Serge Tronquet. Ingénieur, pendant de longues années, dans l'entreprise B.S.N., il avait rejoint l'Association le 1^{er} janvier 1978. Et bien que venant chaque année du Nord, il était particulièrement fidèle à nos réunions du Mont-Saint-Michel et de Paris. Son intérêt pour nos actions, sa passion pour notre cause en avait fait, l'année dernière, tout naturellement, un membre de notre Conseil d'Administration. Nous avons beaucoup regretté son absence en septembre dernier mais nous n'avions pas imaginé la gravité de son état. Nous redisons à Mme Tronquet la peine que nous prenons dans la disparition de Serge et nous l'assurons de toute notre sympathie.



Permettez-nous de vous rappeler une nouvelle qui vous a certainement réjouis. À défaut d'un timbre, réclamé par notre Association depuis quinze ans, le Mont-Saint-Michel sera représenté sur la nouvelle pièce de 20 F qui sortira à l'automne prochain. Plus large que la pièce de 10 F, bicolore comme elle, traitée pour ne pas noircir, la pièce de 20 F sera d'abord fabriquée à 60 millions d'exemplaires. La cannelure de sa couronne permettra sa reconnaissance par les non-voyants. La pièce est en tout cas un support médiatique de choix qui laissera peut-être plus de souvenirs qu'un timbre ? Nous tenons également à vous signaler la parution, dans le second semestre 1992, du cinquième volume du **Millénaire monastique, les études d'archéologie**, publié sous la direction de M. Michel Nortier, membre de notre Comité d'honneur.



En septembre dernier, notre Conseil d'Administration a décidé de publier une brochure destinée à présenter l'état d'ensablement de la baie au grand public, en principe peu informé de cette question. Ce document sera donc court, clair, didactique et médiatique. Il comportera de nombreuses photographies, des schémas accompagnés de commentaires concis. Ce document a trois objectifs :

- préciser la position de l'Association sur ce sujet fondamental ;
- permettre une diffusion aussi grande que nos moyens nous le permettront ;
- appuyer les demandes éventuelles de soutiens financiers pour l'Association.

Dans l'état actuel des différentes contributions, cette brochure devrait être prête dans quelques semaines. Un premier tirage d'un millier d'exemplaires sera adressé à nos adhérents et à ceux des autres Associations de la Baie. Dans le cas où l'accueil serait très favorable, un second tirage sera prévu et demandera certainement un accord de partenariat avec un groupe de presse ou une maison d'édition. Nous tenons à remercier les membres de l'équipe qui ont pris en charge cette responsabilité : Elisabeth Féry, Henry Decaëns, Hubert Grison, Jacques Lerebours-Pigeonnière, Alain L'Homer et Michel Ozanne.

Mais où se trouve l'état d'avancement du projet de maintien du caractère maritime de la baie du Mont-Saint-Michel ? Vous savez peut-être qu'au cours de l'hiver M. Maillard est allé à l'Elysée présenter les cinq projets des concepteurs qui n'avaient pu être départagés lors du grand concours organisé les 27 et 28 mai 1991.

Rappelons rapidement quels sont les différents projets :

Le Pont Parking

L'architecte Jacques Hondelatte place les voitures sur une immense passerelle de 1,7 km de long et 30 m de large, presque dans l'axe actuel de la digue. Ce pont géant repose sur des piles, très espacées, garnies d'escaliers qui descendent dans le sable. Il peut accueillir 1 600 voitures. Un second parking de 5 000 places est prévu dans les herbus.

Les Routes Vagabondes

Les architectes catalans Carmen Pinos et Henrique Mirallès ont prévu la création de plusieurs sentiers sur la grève et les herbus, avec des aires de repos, des creux et des buttes. Les parkings sont dispersés sur les polders de l'Ouest, l'accès du Mont se faisant par une passerelle courbe qui se termine au pied du rocher par une jetée de pierres.

Les Télécabines

Alexandre Chemetoff propose un petit train de voyageurs. Celui-ci partirait de « la Caserne » où les visiteurs laisseraient leurs voitures avant de s'installer dans des « télécabines » circulant sur une passerelle. Au centre, une voie serait laissée aux piétons, et exceptionnellement à des véhicules.

L'Auto-port et la fine passerelle

L'architecte paysagiste Roland Simounet souhaiterait faire venir les automobilistes par une route côtière jusqu'à une fine passerelle minérale, située légèrement à l'est de l'emplacement de l'actuelle digue. Cette passerelle passerait au-dessus des herbus où se situerait un parking d'une capacité de 5 000 voitures, semi-enterré à la limite du sable. Les voyageurs franchiraient alors les 300 derniers mètres à pied. Seuls les autocars et les voitures des habitants se rendraient jusqu'au rocher.

Le souterrain

Enfin, les architectes autrichiens Gustav Peichl et Peter Nigst conservent le début de la digue, les parkings étant placés dans les herbus et les polders de l'Ouest. Mais les 450 derniers mètres avant le Mont ne sont plus que du sable puisque ce projet crée un souterrain. Les voyageurs peuvent alors, au choix, marcher sur la grève ou emprunter le souterrain jusqu'au rocher. Des parkings dans le tunnel seraient réservés aux Montois.

Précisons que suivant le projet retenu, le coût prévu s'échelonne entre 500 millions et un milliard de francs. Une décision présidentielle devait être prise, en tout cas avant les élections. Il n'en est rien à notre connaissance ! M. Jack Lang, Ministre de la Culture, a annoncé, dernièrement, que la décision avait été bien prise et que nous en saurions d'avantage d'ici quelques jours, quelques semaines...

Précisons qu'il semble que les Ministères de la Culture et de l'Équipement préféreraient le projet « souterrain », alors que la Municipalité du Mont-Saint-Michel se serait retrouvée plus facilement autour du projet de Roland Simounet et de sa passerelle, sûrement en fonction des moyens d'accès largement ouverts aux Montois.

Notre choix aussi est clair ! Nous souhaitons qu'il nuise le moins possible à l'environnement ! Lorsqu'il a transmis son dossier à M. le Président de la République, M. Jean-Pierre Maillard a inclus dans son projet la modification du barrage actuel sur le Couesnon afin de stocker de l'eau à marée haute. Un bras mort de la rivière La Guintre serait également réactivé grâce à une dérivation du cours actuel.

A notre connaissance, il semble malheureusement que l'aménagement du Couesnon n'ait pas encore été retenu. Or, nous le rappelons ici, avec force, nous avons là un véritable moyen d'aider au désensablement de la Baie. Il est indispensable que l'estuaire du Couesnon soit aménagé et que le barrage actuel soit modifié. C'est sur ce thème que nous aurons le plaisir, tout à l'heure, d'écouter la communication de nos collègues Henry Decaëns et Alain L'Homer. En tout état de cause, les Amis du Mont-Saint-Michel prendront position dès que la décision définitive sera annoncée.

..

Nous tenons maintenant à présenter à l'Assemblée la situation judiciaire qui engage l'Association et qui a été présentée dans la presse comme « l'affaire des Terrasses », particulièrement bien décrite dans l'article de **La Croix**, signé Sabine Gignoux, en date du 12 janvier 1992.

En 1934, Mlle Marie Poulard, propriétaire des Terrasses Poulard, immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire, donnant sur les remparts qui étaient déjà classés au titre des Monuments historiques, avait fait construire, sans autorisation, une véranda en verre que l'Administration jugeait contraire au style de l'ensemble du Mont-Saint-Michel. L'Administration n'hésita pas à poursuivre la prévenue devant le Tribunal d'Avranches qui la condamna à payer une amende et ordonna la démolition de la véranda litigieuse.

En 1990, lorsque le propriétaire actuel des Terrasses Poulard a fait élever sur son restaurant une véranda en verre et métal, sans autorisation ni permis de construire, nous n'avons pas soupçonné un seul instant que cette nouvelle affaire ne puisse se terminer autrement que la première. Comment pouvions-nous imaginer le contraire quand à la même époque un autre propriétaire, Mme Simone Ridet, était condamné à payer une amende pour avoir fait vernir les pans de bois de son immeuble, « La Sirène » ? Cette dernière n'avait certes pas demandé d'autorisation pour effectuer cette petite intervention mais, dans son esprit, ce n'était qu'une simple mesure d'entretien et cela ne modifiait en rien le bâtiment. En revanche, la véranda du propriétaire des Terrasses Poulard se voit de loin et s'intègre fort mal avec les constructions voisines. En juillet 1990, un procès-verbal est dressé et transmis à M. le Procureur de la République, le 2 août. Nous savions que la procédure engagée par l'Administration contre le propriétaire serait longue car celui-ci est aussi le Maire du Mont-Saint-Michel. Mais alors que le procès n'avait pas encore eu lieu, nous apprenions avec consternation que ce propriétaire avait déposé un permis de construire pour régulariser l'infraction caractérisée qu'il avait commise l'an dernier et qu'à la demande de M. le Préfet de la Manche, la Commission des sites avait rendu un avis favorable sur ce dossier. Nous avons été très surpris de l'attitude adoptée vis-à-vis de ce propriétaire qui, en tant que Maire, est chargé de faire appliquer la loi sur le territoire de sa commune et, tout particulièrement au Mont-Saint-Michel, celle protégeant les Monuments historiques et leurs abords. La surprise a été à son comble lorsque nous avons appris que le propriétaire ne pouvait être poursuivi puisqu'un de ses salariés, directeur Général du restaurant, se reconnaissait effectivement

responsable puisqu'il avait tous pouvoirs. Notre Association s'est constituée partie civile, le 21 janvier dernier, devant le Tribunal Correctionnel d'Avranches. Le Directeur Général des Terrasses Poulard n'étant pas disponible, l'affaire a été renvoyée au 31 mars 1992.

Entre-temps, votre Bureau estimant que le propriétaire devait également être poursuivi, notre Conseil Maître Grison a cité directement celui-ci afin qu'il soit présent ou représenté lors de l'audience du 31 mars. Dans cette affaire, nous ne recherchons pas la condamnation de telle ou telle personne en particulier, mais la satisfaction de grands principes parmi lesquels se trouve la « conservation du caractère historique et artistique du Mont-Saint-Michel », tels que nos statuts les ont définis. Nous pensons que l'Administration doit poursuivre les infractions qui sont aussi caractérisées. Si elle ne le faisait pas, elle serait en effet réduite à l'impuissance pour contrôler ceux qui souhaiteraient, à l'avenir, entreprendre des transformations de leurs immeubles. Ne risquerait-on pas alors de voir se créer une situation anarchique qui serait désastreuse pour le Mont-Saint-Michel et l'ensemble de ses habitants ? Nous tenons à remercier tout particulièrement notre collègue Maître Hubert Grison qui, avec l'aide de Maître Jacques Lucas, a assuré l'ensemble du suivi de cette grave affaire.

..

Aujourd'hui, on sait parfaitement qu'il faut garder précieusement au Mont-Saint-Michel tous ses mérites. Porter atteinte à la beauté de notre rocher c'est en réduire sa valeur touristique, sa qualité d'art, c'est attenter à sa richesse, à la richesse de tous les habitants, pour garder des avantages contestables qui en fin de compte et de concessions consenties ne lui donneraient que la banalité d'une arrivée semblable à bien d'autres lieux habités.

Serions-nous à la veille d'une solution définitive après quatre-vingts années de lutte ? Les statisticiens feront, peut-être un jour, le calcul de tout ce qui a été écrit, imprimé, publié sur cette question. Diront-ils combien il y eut de groupes de travail et de commissions nommées et amenées jusqu'au Mont-Saint-Michel, d'enquêtes et de projets, de discours prononcés à la Chambre des Députés, au Sénat, de décisions prises et de promesses de Ministères restant sans suite, et tout cela pour arriver en 1992 à attendre le choix de l'Etat.

Nous souhaitons tous qu'il se manifeste clair et fort, et le plus tôt possible !

Gérard COLMAIRE

Rapport Financier 1991

RAPPEL : Situation au 31-12-1990

• Disponible :	
Banque N.S.M.	93 938,33 F
C.C.P.	22 234,92 F
Caisse d'Épargne	8 682,83 F
	<u>124 856,08 F</u>
• Portefeuille : Fonds communs de Placements :	
— 5 « Placements nets »	46 528,20 F
— 7 « Placements court terme »	74 754,26 F
	<u>121 282,46 F</u>
TOTAL GENERAL	246 138,54 F

SITUATION AU 31 DECEMBRE 1991

• Disponible :	
Banque	132 001,27 F
C.C.P.	21 534,46 F
Caisse d'Épargne	9 073,55 F
	<u>162 609,28 F</u>
• Portefeuille :	
— 5 « Placements nets »	46 647,00 F
— 7 « Placements court terme »	74 454,00 F
	<u>121 101,00 F</u>
TOTAL GENERAL	283 710,28 F

SOIT UNE AMELIORATION à fin 1991 par rapport à fin 1990 de **37 571,74 F**

DEPENSES

• Impression du bulletin	35 085,82 F
• Frais de fonctionnement : impressions diverses, affranchissements, boîte postale, réexpédition du courrier, abonnements et cotisations à divers organismes, etc.	19 800,88 F
TOTAL	54 886,70 F

RECETTES

• Cotisations	52 860,00 F
• Don spécial	20 000,00 F
• Vente de gravures et bulletins	2 900,00 F
• Intérêts du portefeuille :	
— 5 coupons « Placements nets »	4 898,35 F
— 7 coupons « Placements court terme »	7 081,55 F
• Participation publicitaire à l'édition du bulletin : Banque N.S.M., Banque Paribas, Société Masselin, Tricots Saint-James, Biscuiterie de la Baie du Mont	4 900,00 F
TOTAL	92 639,90 F
• Moins-value du portefeuille	181,46 F
TOTAL DEFINITIF	92 458,44 F

BALANCE

RECETTES	92 458,44 F
DEPENSES	54 886,70 F
	<u>37 571,74 F</u>

En résumé :

- Le nombre des adhérents à jour de leurs cotisations continue à être légèrement en progression.
- La généreuse donatrice a renouvelé le geste qu'elle avait fait l'an passé et nous la remercions vivement.
- Les participations publicitaires à l'édition du bulletin se sont maintenues proches du niveau de 1990.
- La qualité du bulletin continue à être appréciée par l'ensemble de nos adhérents.
- La valeur de notre portefeuille reste au même niveau. Il faut également noter que les intérêts produits sont intéressants : ils se montent à près de 12 000 F.
- Ce bilan demeure donc positif. Il permet d'envisager des actions de promotion afin de mieux faire connaître notre Association parmi les très nombreux visiteurs du Mont-Saint-Michel qui est l'un des monuments les plus visités de province.

Débats et communications de l'Assemblée générale du 1^{er} avril 1992

Après que le Président, Gérard Colmaire, ait fait le bilan de notre action depuis la dernière Assemblée statutaire et que la Trésorière, Elisabeth Féry, ait présenté le bilan financier de l'année 1991, l'Assemblée générale a adopté ces deux rapports à l'unanimité des membres présents et représentés.

On procéda ensuite à l'élection d'un membre du Conseil d'Administration afin de remplacer un membre décédé, notre ami Serge Tronquet. Le seul candidat était M. Jacques Lerebours-Pigeonnière qui a été élu à l'unanimité.

Henry Decaëns et Alain L'Homer ont ensuite fait une communication illustrée de diapositives sur le Couesnon. Le premier a retracé l'histoire récente de ce petit fleuve côtier jusqu'à la construction du barrage de la Caserne en 1967-1968. Le second a montré ce qu'était devenu le Couesnon depuis ces travaux regrettables et ce qu'il faudrait entreprendre pour lui permettre de dégager à nouveau les abords du Mont comme il le faisait naguère. L'essentiel de ces communications devrait être publié dans le dossier sur la Baie que notre Association se propose de mettre au point.

A l'ordre du jour de l'Assemblée générale figurait aussi le choix d'un logo, parmi les douze projets réalisés par nos adhérents. Celui qui a en définitive été retenu devra être quelque peu revu par un professionnel avant d'être exploité.

Avant de clore notre réunion vers 22 heures, le Président a donné la parole aux adhérents qui le souhaitent. Plusieurs d'entre eux sont intervenus pour protester contre la mise en service, prévue en 1993, d'un aéroglisseur dans la Baie. Gérard Colmaire leur a répondu que le promoteur n'avait commis aucune infraction, qu'il avait même obtenu toutes les autorisations nécessaires et qu'il serait donc opportun de le rencontrer avant de porter un jugement sur son projet.

Mme Marie-Claude Manet, Présidente de l'A.G.E.B., nous a également proposé de diffuser une carte que son Association a éditée pour inviter le Président de la République à mettre rapidement en œuvre des travaux permettant de sauver le site du Mont-Saint-Michel. Nous avons bien volontiers accepté cette proposition puisqu'elle vise à défendre une cause qui est la nôtre depuis 1911.

H. D.

Sacralité préchrétienne du Mont-Saint-Michel et de sa baie

par Marc DECENEUX

« La dureté, la rudesse, la permanence de la matière représente pour la conscience religieuse du primitif une hiérophanie. Rien de plus immédiat et plus autonome dans la plénitude de sa force, rien de plus noble et de plus terrifiant non plus que le majestueux rocher, le bloc de granit audacieusement dressé. Avant tout, la pierre EST. Elle reste toujours elle-même et elle subsiste ; et ce qu'il y a de plus important, elle FRAPPE. Avant même de la saisir pour frapper, l'homme se heurte à elle. Pas nécessairement par son corps mais au moins par son regard. Il constate ainsi sa dureté, sa rudesse, sa puissance. Le rocher lui révèle quelque chose qui transcende la précarité de sa condition humaine : un mode d'être absolu. Sa résistance, son inertie, ses proportions, de même que ses étranges contours ne sont pas humains : ils attestent une présence qui éblouit, terrifie, attire et menace. Dans sa grandeur et sa dureté, dans sa forme ou dans sa couleur, l'homme rencontre une réalité et une force qui appartiennent à un monde AUTRE que le monde profane dont il fait partie... » (1).

Cette page somptueuse de Mircea Eliade nous introduit au cœur du sujet de cet exposé. Devant le spectacle de la baie du Mont-Saint-Michel et de ses rochers, il est impossible de ne pas éprouver le sentiment d'une sacralité puissante et éternelle. Il est impossible aussi d'imaginer que les hommes, depuis qu'ils hantent ces parages extraordinaires, n'ont pas vu, dans la masse étrange des montagnes dressées au-dessus de la baie, des lieux sacrés.

L'histoire « officielle », scientifique pourrait-on dire, du Mont-Saint-Michel ne commence pourtant qu'en 708, date donnée par les vieilles chroniques des apparitions de l'Archange saint Michel à l'évêque d'Avranches Aubert. Treize siècles, donc, d'histoire religieuse : une misère au regard des 70 000 années de présence humaine attestées dans la région depuis le paléolithique moyen (2).

Aussi, depuis plus d'un siècle, les historiens se sont-ils interrogés sur les cultes religieux qui ont pu se succéder sur le site dans les sombres brumes de la protohistoire et de la préhistoire. Les travaux de ces chercheurs sont naturellement très inégaux, en fonction de leur talent ou de leur perspicacité, et surtout à cause du manque absolu de références précises sur lesquelles ils eussent pu s'appuyer. L'histoire et la phéno-

ménologie des religions sont des sciences neuves : si au début du siècle des précurseurs comme Salomon Reinach ont ouvert de nouvelles voies de recherches, il a fallu attendre l'après-guerre pour que des Eliade ou des Dumézil mettent au point, dans ce domaine, des modes d'investigation scientifique.

A la lumière de ces études récentes, un nouveau regard peut désormais être porté sur l'histoire de la sacralité préchrétienne du Mont-Saint-Michel. Les modestes réflexions qui vont suivre ont l'ambition de contribuer pour une part à cet effort. Elles se grouperont en trois parties : dans la première, nous rappellerons quelques données connues et nous examinerons d'une façon critique des hypothèses anciennes ; dans la seconde, nous proposerons de nouveaux éléments d'interprétation pour l'histoire religieuse du site aux époques gauloise et gallo-romaine ; dans la troisième, nous étudierons les rapports qui peuvent exister entre la baie du Mont-Saint-Michel et le phénomène mégalithique.

- I -

Quelques éléments de la géographie sacrée de la baie du Mont-Saint-Michel nous sont connus avec certitude : ils ne concernent pas le Mont lui-même, mais son petit frère breton, le Mont-Dol qui dresse sa masse de granulite de 65 mètres au-dessus des marais de Dol, à 23 kilomètres au sud-ouest du Mont-Saint-Michel (3).

Un texte d'époque carolingienne (« *HISTORIA BRITONUM* », recueil de récits légendaires compilé en 822) nous apprend le nom ancien du Mont-Dol : « *MONS JOVIS* », c'est-à-dire Mont de Jupiter. Ce renseignement est précieux car il nous indique que le terre était autrefois un lieu de culte du dieu gaulois que les Romains assimilaient à Jupiter. Ce dieu, comme toutes les divinités celtiques, avait plusieurs formes et plusieurs noms. Les études récentes de la mythologie des Celtes nous permettent d'en dresser un portrait assez précis (4).

Le Jupiter gaulois honoré au Mont-Dol était TARANIS, parfois désigné sous le nom de SUCELLOS, et correspondant à l'irlandais DAGDA, dieu-druide guerrier et souverain. Qualifié dans les inscriptions de DISPATER, il était de caractère royal et céleste, et sa manifestation principale était le tonnerre, le plus spectaculaire des phénomènes météorologiques sur l'ensemble desquels il avait également pouvoir. Outre ces attributions climatiques, qui lui donnaient un prestige tout particulier dans les populations agricoles, ce dieu exerçait un rôle très bienveillant sur les activités humaines et les rapports sociaux ; en particulier, il présidait au respect des contrats et à l'amitié. Plusieurs représentations du Jupiter gaulois nous ont été conservées. Toujours barbu, il est figuré accompagné d'emblèmes caractéristiques, notamment la roue qui symbolise la dimension cosmique de son pouvoir. En effet, la roue représente le

mouvement solaire mais aussi le tonnerre, par son bruit qui évoque le grondement des orages. Sous sa forme de SUCELLOS (le bon frappeur), son attribut est un marteau ou un maillet, tandis que le DAGDA des Celtes irlandais est doté d'une harpe, d'une massue qui tue par un bout et ressuscite par l'autre, et d'un chaudron ; ce dernier objet, qui apparaît souvent dans les mythes celtiques, est plus généralement associé au thème de mort et de résurrection et aux pratiques de la magie rituelle. Le dieu était donc aussi magicien et le champ d'action de sa puissance s'étendait sur la vie et la mort.

Un autre type de figuration du Jupiter était répandu dans toute la Gaule : la divinité y était représentée sous la forme héroïque d'un cavalier, maîtrisant sous les pieds de sa monture cabrée un monstre dont le haut du corps était celui d'un géant et le bas une queue de serpent. Ce groupe, connu sous le nom de « Cavalier à l'Anguipède », était plus généralement placé au sommet d'une colonne comme il sied à un dieu des hauteurs. Il symbolisait la victoire de la divinité céleste sur les forces du chaos, le serpent étant rattaché constitutivement à la fois aux profondeurs souterraines et aux eaux toujours dangereuses car susceptibles de submerger le monde (5).

Sous le bas-empire, une autre religion établit un lieu de culte sur le plateau : le Mithraïsme, d'origine indo-iranienne, implanté en Occident par les légionnaires romains entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère (6).

Primitivement, le dieu indo-européen MITRA était l'une des figures centrales du panthéon védique. Il incarnait les aspects pacifique, bienveillant, juridique et sacerdotal de la souveraineté et faisait couple avec VARUNA, le magicien maître des liens qui en représentait la face sombre et violente. Ces deux divinités constituaient avec INDRA, le dieu suprême, la triade centrale du système mythico-religieux indo-iranien. Au milieu du I^{er} millénaire avant notre ère, la réforme de Zarathustra fit de MITHRA l'intermédiaire entre les hommes et les divinités antagonistes AHURA MAZDA, dieu puissant et lumineux, et AHRIMAN, seigneur du mal et des ténèbres. Aucune figure religieuse, sans doute, n'a été plus proche du saint Michel chrétien : MITHRA était vénéré comme le champion de la lutte contre la cohorte infernale des DAEVAS, comme pure image de la lumière, et les hymnes chantaient sa ressemblance avec la divinité suprême : « *LORSQUE J'AI CRÉÉ MITHRA AUX LARGES PÂTURAGES, JE L'AI FAIT AUSSI DIGNE DE VÉNÉRATION ET DE RÉVÉRENCE QUE MOI-MÊME...* » (MIHR YASHT, 10-1).

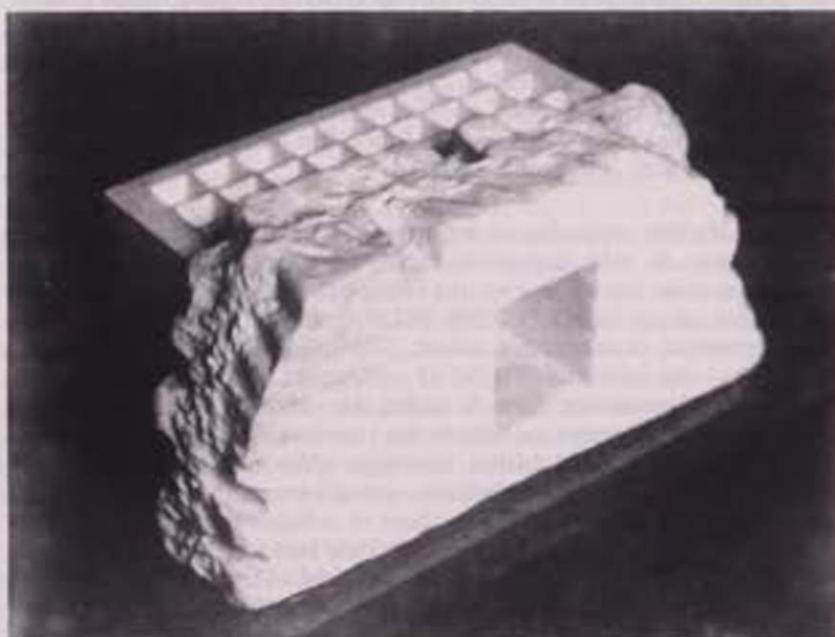
Une fois adoptée dans le monde romain, la figure de MITHRA se transforma et il fut considéré comme un dieu solaire (*SOL INVICTUS*, le « Soleil invaincu »). Sa légende le représentait comme le vainqueur d'un taureau symbole des forces de création, dont le sang répandu apportait la vie et animait le monde matériel. Il était en outre regardé comme un dieu guerrier invincible, protecteur des âmes, guérisseur et garant des contrats. MITHRA devait revenir à la fin des temps pour reconnaître les élus.

La religion mithraïque était le fait de groupes restreints, dont les femmes étaient rigoureusement exclues (les enfants cependant pouvaient recevoir la première initiation dès l'âge de sept ans). Les initiations comprenaient sept grades et les fidèles étaient divisés en deux groupes, les « serviteurs » initiés des trois premiers grades et les « participants » des quatre grades supérieurs. Les cérémonies étaient empreintes de mystère et de secret. Les adorateurs du Dieu se réunissaient en des banquets de confraternité sacramentelle et le grand moment de l'année était le solstice d'hiver, où renaissait le soleil et où l'on célébrait la fête de MITHRA.

Les vestiges du temple mithraïque du Mont-Dol furent reconnus en 1802 (7). Le sanctuaire était composé de deux nefs parallèles, chacune dotée d'un autel « taurobolique », percé de trous par lesquels le sang du taureau sacrifié lors des rites d'initiation s'écoulait sur l'impétrant qui se tenait sous la table (deux maquettes de l'un de ces autels furent alors exécutées : l'une est conservée à la mairie de Dol, l'autre au Musée de Bretagne à Rennes). La signification culturelle de la structure double de ce temple n'est pas connue avec certitude. Cette partition peut correspondre à celle de deux sanctuaires distincts pour les « serviteurs » et les « participants », ou à une double consécration à MITHRA et à SOL qui sont souvent différenciés dans les représentations iconographiques, ou encore à deux saisons liturgiques symbolisées par les « dadophores », porteurs de torches dont les effigies accompagnent fréquemment celle de MITHRA : CAUTES, avec sa torche levée, représente le soleil de printemps : CAUTOPATES, avec sa torche baissée, représente le soleil d'automne.

A une époque que les textes d'archives ne précisent pas, mais que l'on peut situer sans trop de risques d'erreur au milieu du VI^e siècle, le temple mithraïque du Mont-Dol fut reconverti en église chrétienne, sans doute à l'initiative de saint Samson, fondateur du diocèse et premier évêque de Dol, et comme son collègue saint Sever à Avranches, grand missionnaire et évangéliste devant l'Éternel. Samson, issu des chrétientés celtiques d'outre-Manche qui vénéraient les anges bien au-delà des habitudes romaines, consacra sans doute le sanctuaire à l'Archange saint Michel puisque, lorsque la chapelle fut offerte en 1158 à l'abbaye du Mont-Saint-Michel par l'archevêque de Dol Hugues, elle portait le nom de *CAPELLA SANCTI MICHAELI SUPRA MONTEM DOLI*, chapelle Saint-Michel sur le Mont-Dol (8). Le culte de l'Archange fut donc certainement implanté sur le Mont-Dol avant de l'être sur le Mont-Saint-Michel (708) et nous voyons dans le vieux sanctuaire double christianisé du Mont-Dol le prototype de l'église Notre-Dame-Sous-Terre qui remplaça au X^e siècle la chapelle de saint Aubert, et qui, aujourd'hui, supporte la nef de l'église abbatiale du Mont-Saint-Michel.

Mais si l'histoire religieuse préchrétienne du Mont-Dol est assez bien connue, il n'en va pas de même de celle du Mont-Saint-Michel. Les hypothèses qui ont été faites sur ce chapitre, présentées le plus souvent



Mont-Dol : maquette d'un des autels tauroboliques (Coll. Mairie de Dol).
Vue frontale et vue arrière.

Photos : Marc Deceneux

comme des certitudes argumentées par l'archéologie et l'archivistique, témoignent d'une vaste imagination et quelquefois, reconnaissons-le, d'une belle ingéniosité. Nous allons en recenser quelques-unes, parmi les plus notables.

La plus ancienne, et qui a eu la plus longue postérité, voit dans le Mont-Saint-Michel le lieu de culte du dieu gaulois *BELENOS*, dont le nom est connu par des inscriptions lapidaires et les légendes monétaires. L'épigraphie gallo-romaine l'assimile d'une façon constante au dieu romain Apollon. Jules César, décrivant le panthéon gaulois, limite le champ d'action de cet Apollon celtique à la médecine (« chasse les maladies ») ; il a d'autre part un caractère solaire et lumineux : son nom renferme un élément *BEL* qui dérive de la racine indo-européenne **G^hEL*, « briller » (9). Ce dernier aspect l'a fait rapprocher par certains auteurs de l'Archange saint Michel, ce qui suggère l'idée d'une possible continuité du culte localisé sur le rocher.

L'idée d'une consécration du Mont-Saint-Michel à *BELENOS* figure dès 1777 dans « l'Histoire Ecclésiastique de Bretagne » du chanoine Gilles Déric. Victor Hugo lui-même la répète dans son roman « QUATRE-VINGT-TREIZE » (troisième partie, livre deuxième, chapitre I) : « ... saint Michel est un ange du pays. Il a une montagne à lui au milieu de la mer dans la baie. Il passe pour avoir fait tomber le démon et pour l'avoir enterré sous une autre montagne qui est près d'ici, et qui s'appelle Tombelaine. — Oui, murmura le cavalier, Tumba Beleni, la tombe de Belenus, de Belus, de Bel, de Belial, de Belzébuth... ». Des auteurs récents, comme Henri Dontenville, ont repris ce poncif que l'on retrouve encore aujourd'hui dans de toutes fraîches monographies du Mont-Saint-Michel, même s'il n'est présenté qu'à titre d'hypothèse (1)(10).

Cette idée très répandue ne repose pourtant que sur un seul indice, à l'exclusion de tout argument archéologique : le nom de l'île de Tombelaine dans lequel on a vu une forme primitive (qui n'est d'ailleurs attestée par aucun texte) *TUMBA BELENI*, « Tombe de Belenos », ou, plus récemment, la celtomanie aidant, *DUN* ou *TUN BELEN*, « Mont de Belen(os) », du celtique *DUNUM* désignant une éminence. Ces étymologies s'inscrivent dans le cadre des délires onomastiques qui faisaient au siècle dernier les délices des « savants » et des « antiquaires ». Malheureusement, le bel édifice belénique s'écroule à l'analyse car la véritable origine du nom Tombelaine, que des travaux récents nous font connaître, n'a rien à voir avec le brillant et celtique théonyme. Dans un article de 1967 (11), le chanoine François Falc'hun a identifié dans le nom du Mont-Tombe une racine celtique *TUM*, *TOM*, « Hauteur », ayant donné une forme *TUMMA*, latinisée par les clercs en *TUMBA* lors de la rédaction des chroniques. Et Falc'hun ajoute : « dans ce contexte, *TOMBELAIN* se présente aussitôt comme une ancienne *TUMMELLAN(A)*, c'est-à-dire un dérivé de *TUMM(A)* formé par l'addition d'une double désinence de diminutif, *-ELL* et *-AN*, un double diminutif dont *KORR-IG-AN*, le

« tout petit nain », ou *LAOUEN-AN-IG*, le « roitelet », continue aujourd'hui la tradition en breton... ». Le nom de Tombelaine ne signifie ainsi rien d'autre que la « toute petite hauteur » et la figure lumineuse du dieu gaulois ne peut plus s'effacer du paysage.

EXIT, donc, Belenos. Mais son trône vacant sera vite occupé par une autre grande figure, celle de Mercure, dont César nous dit qu'il est le premier et le plus grand dieu des gaulois (12). Fonctionnellement, Mercure, dans sa version classique, offre certains analogies avec l'Archange saint Michel : il est le messager des dieux, le guide et le protecteur des humains en voyage, et le conducteur des morts vers l'Autre-Monde. Dans sa version celtique, sous le nom de *LUG* (attesté par l'épigraphie en Gaule et par les textes mythologiques médiévaux en Irlande), il offre entre autres caractères un aspect lumineux (il est qualifié de *GRIANAIECH*, « brillant comme le soleil »), et guerrier (on le surnomme *LONNBEIMENECH*, « celui qui frappe furieusement » et *LAMPHADA*, « à la longue main » ou « au long bras », par allusion à la puissance de sa lance magique). Toutes ces coïncidences de structure sont encore confirmées, comme l'a noté Germain Bazin, par le nom du sanctuaire poitevin de Saint-Michel-Mont-Mercure qui trahit effectivement une continuité entre les deux cultes, et par une entaille gnostique qui porte une figure de Mercure avec l'inscription grecque *MIKHAEL* (13).

On a donc voulu voir dans le culte de l'Archange sur le Mont la continuité d'un ancien culte de Mercure. Deux objections doivent être faites à cette idée. D'abord, il n'existe pas l'ombre d'un indice, qu'il soit toponymique, archéologique ou archivistique, qui puisse attester l'existence dans la région d'un culte de Mercure. D'autre part une continuité d'un culte de Mercure christianisé en saint Michel est impossible pour l'excellente raison suivante : l'Archange n'a été vénéré sur le site qu'au VIII^e siècle alors que toute la région avait été évangélisée dès le VI^e (14), et la dédicace primitive des sanctuaires édifiés alors sur le Mont était « Saint-Etienne » et « Saint-Symphorien », comme nous l'apprend Guillaume de Saint-Pair (15), précisant les données de la « *REVELATIO ECCLESIAE SANCTI MICHAELIS* ». Ces deux martyrs n'offrent aucun point commun avec Mercure et le « trou » de deux siècles entre la christianisation du Mont et la consécration à saint Michel rend invraisemblable l'idée d'une continuité directe entre les cultes païens et michaelien. Il ne s'agit là, en fait, que d'une faute de méthode : on a posé *EX NIHILO* un postulat, forgé de toutes pièces à partir de ce qui n'aurait dû être, éventuellement, qu'une constatation.

Autre hypothèse souvent acceptée : le culte de saint Michel aurait pris la place, sur le Mont-Tombe, d'un ancien culte de Mithra. On trouvera cette idée chez plusieurs auteurs sérieux, et aussi chez l'inévitable polygraphe Jean Markale à qui nous devons un ouvrage sur le Mont-Saint-Michel, véritable anthologie des sottises pédantes que peut inspirer la sacralité du lieu. Le passage suivant qui nous dispensera de commentaires, illustre bien la malhonnêteté et le confusionnisme artistement drapé

qui caractérisent cet auteur : « ... Au Mont-Saint-Michel aussi, le culte de l'Archange se substitue à celui du dieu-héros de lumière. D'ailleurs, dans tout le pays de Dol et de Saint-Malo, les vestiges mithraïques ne manquent pas, et l'on y a découvert de nombreux (sic) autels tauroboliques, des tables de pierre percées à travers lesquelles coulait le sang du taureau sacrifié sur les fidèles qui recevaient ainsi la puissance instinctive et tellurique (sic) de l'animal dompté et « récupéré » par le dieu céleste. Il faudrait aussi se souvenir que le héros irlandais Cúchulainn (donc Lug le Lumineux) accomplit ses plus grands exploits au cours de la « RAZZIA DES BCEUFS de CUALNGÉ », guerre impitoyable entre l'Ulster et les autres royaumes d'Irlande pour la possession d'un taureau divin. Tout se recoupe dans l'élaboration du culte de saint Michel, l'Archange qui combat le dragon POUR EN RÉCUPÉRER LES FORCES PROFONDES ET MYSTÉRIEUSES ET LES RÉPANDRE SUR LE PEUPLE CHRÉTIEN (sic)... » (16).

D'où vient donc cette croyance en l'existence d'un culte de Mithra sur le Mont-Saint-Michel ? Tout d'abord des vestiges retrouvés en 1802 sur la montagne jumelle, le Mont-Dol (voir supra). Notons au passage que ces témoins sont les seuls dans toute la région, contrairement à ce qu'a écrit Jean Markale dans le passage reproduit ci-dessus. On a d'autre part extrapolé le parallèle entre le Mont-Saint-Michel et le Monte-Gargano, dans les Pouilles, lieu de la première apparition européenne de l'Archange en 492, et où un sanctuaire mithraïque existait dans la grotte qui fut ensuite affectée au culte de saint Michel (17).

Enfin on a relié au thème mithraïque la légende rédigée au X^e siècle (*REVELATIO ECCLESIAE SANCTI MICHAELIS*) selon laquelle l'emplacement du sanctuaire aurait été miraculeusement révélé à saint Aubert par la présence d'un taureau dérobé à son propriétaire et caché par le voleur au sommet du Mont.

Deux objections sont à faire à ce dernier argument : le taureau mentionné par la *REVELATIO* ne fait nullement objet d'un sacrifice : il a ici une tout autre signification que l'animal lié à Mithra : il n'est qu'un élément révélateur et non un élément central du récit. D'autre part, ce thème n'est pas du tout issu de la tradition légendaire locale. Les rédacteurs de la *REVELATIO* ont en effet recopié purement et simplement le récit miraculeux des apparitions de l'Archange au Monte-Gargano en le transposant dans la baie brito-normande : les deux relations se superposent terme à terme et il est absolument impossible de tirer de ce passage de la chronique le moindre renseignement sur le passé du Mont-Saint-Michel.

Pour le reste, les objections que nous avons soulevées à propos d'un culte de Mercure restent ici valables : nulle trace archéologique d'un culte de Mithra n'existe sur le Mont et la continuité entre Mithra et saint Michel est exclue en raison des deux siècles d'écart entre la christianisation du rocher et les apparitions de l'Archange. Ce n'est pas parce qu'en d'autres lieux une telle transmission a pu s'opérer et être constatée qu'il faut *A PRIORI* qu'il en soit de même au Mont-Saint-Michel.

Ni Belenos, ni Mercure, ni Mithra ne peuvent donc être regardés comme les divinités honorées au Mont-Saint-Michel avant l'évangélisation chrétienne. Nous n'insisterons pas longtemps sur les hypothèses naturalistes qui ont fait du rocher un lieu de culte du soleil. Ces vieilles idées éculées trouvent périodiquement de nombreux défenseurs. On peut lire par exemple sous la plume, pourtant érudite et pénétrante par ailleurs, de Dom Jacques Hourlier : « Nous songerions volontiers à un culte solaire sur ce haut-lieu, et l'église Saint-Etienne en aurait pris la place, le témoin du vrai soleil, du "SOL INVICTUS", se substituant au lendemain du 25 décembre, à des coutumes païennes » (18).

Pour le plaisir pervers d'une « reconstitution » à la manière des érudits du siècle dernier, on pourra compléter cette proposition de l'idée suivante empruntée à la docte littérature du chanoine Pigeon : « En face (... du Mont-Saint-Michel), se dressait sans doute encore une *NEHALENNIA* ou temple en l'honneur de la Lune, sur le Mont-Tombelaine, appelé primitivement *TUMBALENA*, et ensuite *TUMBA-HELENAE*. Grégoire de Tours nous cite le Mont-Helane ou Helanus, consacré à l'astre des nuits, près d'un grand lac du Gévaudan. Là, des druidesses, comme celles de l'île de Sein, excitaient des tempêtes ou les apaisaient à leur gré... » (19). En réunissant ces deux belles imaginations, nous verrions donc le Soleil vénéré au Mont-Saint-Michel et la Lune à Tombelaine, synthèse des plus satisfaisantes par sa logique et sa cohérence !

Tout cela, bien sûr, ne mérite qu'une indulgence amusée. Le naturalisme de la religion de nos ancêtres est un vieux cliché romantique. Ce que l'on sait des systèmes religieux et mythologiques élaborés en Occident aux époques protohistoriques montre des conceptions élevées et sophistiquées qui ne laissent aucune place à l'adoration des éléments et des forces naturelles à l'état brut. Ceux-ci ne peuvent être envisagés que comme des « manifestations ». Il en va d'ailleurs de même aujourd'hui : ce n'est pas parce que les églises sont orientées vers le levant, que l'hostie a la forme d'un disque et que l'ostensoir est garni de rayons, que les chrétiens adorent le soleil. Imaginer les peuples anciens de nos régions diviniser les astres et les vénérer est faire gravement injure à l'intelligence de nos lointains ancêtres.

Pour conclure ce tour d'horizon, il nous reste à examiner une légende fort répandue chez tous les auteurs anciens (et même certains modernes) qui ont traité du Mont-Saint-Michel. Il s'agit du fameux collège de druidesses magiciennes qui aurait exercé son art sur le Mont ou sur le rocher voisin de Tombelaine. Les historiens se recopiant l'un l'autre sans trop d'examen, cette image a fini par devenir un acquis quasi définitif et irréfutable. En remontant vers l'amont les compilations successives, on peut arriver à la source, c'est-à-dire à l'« *Histoire Ecclésiastique de Bretagne* », œuvre éditée en 1777 du chanoine de Dol Gilles Déric, mort à Jersey en 1796. Nous ne résistons pas au plaisir de livrer ici le texte original du chanoine, base de toute une mythologie romantique montoise. On y trouvera *IN FINE* un détail pittoresque et croustillant que n'ont pas osé reproduire les épigones de l'aimable prélat doleux :

« LE ROCHER QUI PARTAGE AUJOURD'HUI LA BRETAGNE ET LA NORMANDIE ET QUE L'ON APPELLE MONT-SAINT-MICHEL ÉTOIT CONSACRÉ DANS LES PREMIERS TEMPS À BELENUS. SUR LE SOMMET DE CETTE MONTAGNE, IL Y AVOIT UN COLLÈGE DE NEUF DRUIDES. LA PLUS ANCIENNE RENDOIT DES ORACLES. ELLES VENDOIENT AUSSI À CEUX QUI EXERÇOIENT LA NAVIGATION DES FLÈCHES QUI, À LES EN CROIRE, AVOIENT LA VERTU DE CALMER LES ORAGES, EN LES FAISANT LANCER DANS LA MER PAR UN JEUNE HOMME DE VINGT-UN ANS QUI AVOIT CONSERVÉ SA VIRGINITÉ. QUAND LE VAISSEAU ÉTOIT DE RETOUR À BON PORT, ON DÉPUTOIT LA MÊME PERSONNE POUR PORTER À CES PRÊTRESSES DES PRÉSENTS PLUS OU MOINS CONSIDÉRABLES. ELLES NE SE PIQUOIENT PAS, COMME LES VIERGES DE SEIN, DE GARDER LA CONTINENCE. UNE D'ENTR'ELLES ALLOIENT SE BAIGNER DANS LA MER AVEC LE DÉPUTÉ. ELLE LE TRAITOIT ENSUITE COMME SI ELLE L'ÉUT EU POUR MARI. LE LENDEMAIN, EN S'EN RETOURNANT, IL S'ATTACHAIT SUR LES ÉPAULES AUTANT DE COQUILLES QU'IL AVOIT FAIT D'INJURES À LA CHASTÉTÉ... ».

On reste au premier abord interloqué devant ce texte invraisemblable dans lequel la verve de Déric s'est épanouie. Il est cependant possible de distinguer quelques sources historiques dans ce joyeux salmigondis. Le thème du collège de neuf prêtresses exerçant une magie atmosphérique en faveur des marins dans une île vient de Pomponius Mela, géographe latin qui écrivait au milieu du premier siècle de notre ère : « SENA SE TROUVE DANS LA MER BRITANIQUE, EN FACE DU LITTORAL DES OSIMES. ELLE EST CÉLÈBRE PAR L'ORACLE D'UNE DIVINITÉ GAULOISE. SES PRÊTRESSES SONT SANCTIFIÉES PAR LE VŒU DE VIRGINITÉ PERPÉTUELLE. ON DIT QU'ELLES SONT AU NOMBRE DE NEUF. LES GAULOIS LES NOMMENT SÈNES. ILS PENSENT QUE, DOUÉES DE POUVOIRS EXCEPTIONNELS, ELLES PEUVENT PAR LEURS INCANTATIONS DÉCHAÎNER LES FLOTS ET LES TEMPÊTES, SE MÉTAMORPHOSER SELON LEUR CAPRICE EN TOUTES ESPÈCES D'ANIMAUX, GUÉRIR LES MALADIES RÉPUTÉES INCURABLES, CONNAÎTRE L'AVENIR ET LE PRÉDIRE ; MAIS ELLES N'EXERCERAIENT LEUR ART QU'EN FAVEUR DES NAVIGATEURS QUI S'EMBARQUENT DANS LE SEUL DESSEIN DE LES CONSULTER... (DE CHOROGRAPHA, III, 6, 48).

Ce texte qui décrit les sorcières officiant dans l'île de Sein a servi de base au chanoine Déric qui, du reste, le connaissait puisqu'il mentionne les « vierges de Sein ». Sur cette trame ont été greffés d'autres éléments. Le thème des flèches tirées pour combattre les orages n'est pas non plus inventé. On le trouve chez Hérodote (V^e siècle avant notre ère) qui, décrivant les mœurs du peuple indo-européen des Thraces, notait (IV, 94) : « CES MÊMES THRACES, LORSQU'IL TONNE ET QU'IL

FAIT DES ÉCLAIRS, DÉCOCHENT DES FLÈCHES EN L'AIR CONTRE LE CIEL EN MENAÇANT CE DIEU (ZALMOXIS) ; CAR ILS NE PENSENT PAS QU'IL Y AIT UN AUTRE DIEU QUE LE LEUR... ».

Le reste, bien sûr, est de pure fantaisie et trahit une imagination fort libre que l'on hésite à attribuer au savant chanoine. Les détails érotiques s'inscrivent en effet dans un esprit très caractéristique du libertinage des lettrés à la veille de la révolution : l'initiation d'un puceau par une prêtresse, la publicité donnée à la performance sexuelle et surtout le détournement blasphématoire à des fins érotiques d'un objet sacré, en l'occurrence les coquilles des pèlerins, sont frappés au sceau de cette époque. N'était la personnalité de l'abbé Déric, on penserait à un canular de quelque clerc libertin. Au bénéfice du doute, nous supposons donc que l'érudite et laborieux ecclésiastique a été victime d'une mauvaise plaisanterie de l'un de ses collègues et informateurs.

C'est sur ce beau morceau que nous allons conclure la première partie de notre exposé. Comme on le voit, l'ensemble de ce qui a été écrit sur la vie religieuse du Mont-Saint-Michel avant le christianisme doit être relégué au magasin des vieilles lunes. Le terrain de recherche est donc parfaitement vierge. Nous espérons maintenant pouvoir déchiffrer quelques lignes dans ce mystérieux palimpseste.

- II -

Les spéculations romantiques, dont nous venons de parcourir l'essentiel, ont largement contribué à déconsidérer l'étude de la sacralité préchrétienne du Mont-Saint-Michel. Quel historien sérieux, en effet, désirerait s'inscrire dans la cohorte des Déric et consorts ? D'autre part, on a mis en avant l'absence complète de traces archéologiques pour poser en dogme l'impossibilité de toute approche scientifique de cette question.

Serions-nous donc condamnés à tirer un trait définitif sur des millénaires de l'histoire sacrée de cette région ? Cette démission serait à notre avis un peu hâtive, et pour deux raisons : les réticences à cette recherche doivent être nuancées et les éléments d'étude ne sont pas inexistantes.

Quid, d'abord, de ce manque total de vestiges archéologiques ? Paul Gout, dans son magistral ouvrage sur le Mont, mentionne, comme uniques témoins d'une occupation gallo-romaine du site, trois médailles portant les effigies de Faustine (Femme d'Antonin), de Philippe et de Constantin le Grand, c'est-à-dire échelonnées entre le II^e (Antonin empereur de 138 à 161) et le IV^e siècle (Constantin empereur de 306 à 337) de notre ère. Pour lui, l'extrême pauvreté de ce matériau s'ajoute au manque absolu de vestiges architecturaux pour imposer la conclusion suivante : il n'a jamais existé de « fanum » sur le rocher (20).

Pourtant, le chanoine Pigeon, inventoriant en 1888 les vestiges gallo-romains découverts dans l'Avranchin, énumérait pour le Mont-Saint-Michel « des débris de mosaïques, des fragments de vases en terre rouge ornements et des médailles romaines... » (21). Ces « débris de mosaïques » indiquent d'une façon indiscutable que des édifices gallo-romains ont existé sur le Mont. Qu'il n'en reste rien aujourd'hui n'est absolument pas surprenant. Les multiples constructions et reconstructions, dans le cadre de l'urbanisme hyper-concentré d'un rocher où le moindre centimètre disponible a été utilisé depuis des siècles, suffisent à l'expliquer. Et même si quelques empreintes en avaient été conservées, elles risqueraient fort de disparaître dans les travaux radicaux et ininterrompus menés en permanence dans l'abbaye et le village sans aucune surveillance archéologique, situation regrettable qu'on ne dénoncera jamais assez !

Cependant, de tels vestiges ont pu subsister jusqu'au Moyen Âge. Les chroniques mentionnent deux églises (Saint-Etienne et Saint-Symphorien), situées vers le sommet et à la base du rocher, édifiées par des moines anachorètes avant les apparitions de l'Archange en 708 et encore visibles dans la seconde moitié du XII^e siècle. Que ces constructions aient pu être aussi longtemps conservées interdit de les regarder comme de sommaires abris érémitiques d'époque mérovingienne ; il est plus logique de les considérer comme d'anciens édifices gallo-romains, convertis en sanctuaires lors de la christianisation de la région. Des cas semblables de réaffectation ne manquent pas : il nous suffira de citer à titre d'exemple le temple mithraïque du Mont-Dol ou la chapelle Sainte-Agathe de Langon (Ille-et-Vilaine), monument funéraire romain consacré à Vénus et transformé au VI^e siècle en une chapelle *SANCTI-VENERIS* mentionnée dans un acte de 838 (22). Et dans l'Avranchin même, des temples païens furent réutilisés à l'époque mérovingienne comme le précise explicitement la « vita » de Saint-Sever, évêque d'Avranches : « *UBI IDOLUM AUT TEMPLUM IDOLIS CONSECRATUM REPERISSET, FESTINUS ACCURRERET AC SINE RESPECTU AUT FUNDITUS ILLUD EVERTERET, AUT DEI OMNIPOTENTIS NOMINE, EXPULSO DEMONE, CONSECRARET...* » (Là où il découvrait une idole, ou un temple consacré aux idoles, il se rendait en toute hâte et sans aucun égard le détruisait de fond en comble, ou bien il en expulsait le démon et le consacrait au nom du Dieu tout puissant...) (23).

Enfin, dans le cas extrême où l'inexistence absolue de constructions gallo-romaines serait établie, cela ne saurait constituer la moindre preuve en faveur de la non-utilisation religieuse du site à l'époque gauloise ; si avant (et même après) la conquête romaine, des temples en bois ont été édifiés sous l'influence classique, les sanctuaires celtiques étaient le plus souvent, d'après les témoignages concordants des auteurs latins, de simples bois isolés ou des lieux reculés, sauvages et spectaculaires. Quel site pourrait mieux correspondre à un tel *NEMETON* que le rocher du Mont-Saint-Michel ?

On a invoqué aussi le silence de la toponymie ancienne. Le nom de *TUMBA* est effectivement muet quant à une éventuelle affectation religieuse du rocher. Mais toutes les sources disponibles n'ont pas été exploitées. La « vita » de saint Maurille, rédigée au VI^e siècle et attribuée à Venance Fortunat (mais peut-être écrite par l'évêque d'Angers Mainbeuf), mentionne une roche très élevée au milieu d'un bois dans le *PAGUS CONSTANTINUS* (Cotentin), appelée *CASTRUM PETRAE* après avoir porté le nom de *RUPES* ou *LUCUS MARTI*, rocher au bois sacré de Mars. Henri Douteville dans « *La France mythologique* » voit là le nom romain du Mont-Saint-Michel (24). Cette identification parfaitement gratuite n'a pas l'ombre d'une justification. Mais, comme nous allons le voir, elle n'est pas tout-à-fait impossible.

Une autre « vita » nous apporte, elle, une appellation d'une certitude absolue. Il s'agit de la « Vie de saint Anastase, Moine du Mont-Saint-Michel » (25), rédigée à la fin du XI^e siècle par un clerc toulousain. Ce texte, et les indications qu'il donne, avaient été utilisés à la fin du siècle dernier par le chanoine Pigeon mais ont été curieusement ignorés de tous les auteurs postérieurs qui ont traité du Mont-Saint-Michel. Nous en extrairons le passage suivant : « *DERELICTIS ERGO PARENTIBUS, DOMO ET COGNATIS, QUAERENS LOCUM IDONEUM, UBI MONACHORUM SUSCIPERET HABITUM, AD MARE BRITANNICUM PERVENIT, AD LOCUM QUI PORTUS HERCULIS APPELLATUR, QUI ET ALIO NOMINE, AD MONTEM SANCTI MICHAELIS IN PERICULO MARIS DICTUR...* », ce que l'abbé Pigeon traduit librement mais sans inexactitude : « ... Il dit alors adieu à ses parents, à son lieu natal et à ses amis, et vint chercher une abbaye pour y prendre l'habit de religieux. Il arrivera dans la mer Britannique, vers une île qu'on appelle le *PORT D'HERCULE* ou autrement le Mont-Saint-Michel-au-péril-de-la-mer... ».

Ce texte nous donne donc, de la façon la plus indiscutable, le nom romain du Mont-Saint-Michel et de la divinité à laquelle la montagne était consacrée. Que savons-nous du dieu caché derrière le nom romain d'Hercule ? Son nom gaulois, d'abord, que nous révèle Lucien de Samosate, écrivain grec du II^e siècle de notre ère (*DISCOURS-HERCULE*, 1-7) : « dans leur langue nationale, les celtes l'appellent *OGMIOS* ». Ce nom, pourtant, n'est pas celtique. Il s'explique par une adaptation d'une forme grecque *OGMOS*, « chemin, sentier... ». Etymologiquement, *Ogmios* est « le conducteur ». Ce nom, d'origine étrangère, serait d'après Françoise Le Roux, « celui d'une divinité que l'on ne nomme pas parce qu'elle est trop redoutable » (26). Il est aussi celui de la seule divinité celtique continentale, avec *LUG(US)* et *BRIGANTIA*, dont le nom se retrouve dans le panthéon irlandais tel qu'on peut le saisir dans les textes épiques médiévaux, notamment le *CATH MAIGHE TUIREADH* ou « Bataille de Mag Tured » qui est l'un des cycles essentiels de la mythologie gaélique. Il y figure sous la forme *OGMA* ou *OGME*.

Nous sommes donc fondés à identifier ce dieu dans le cadre d'une restitution de l'Olympe celtique, établie à partir d'une mise en parallèle du panthéon gaulois décrit par Jules César (*De Bello Gallico*, VI, 17)

et de celui que laissent restituer les textes mythologiques irlandais. Nous reproduisons ici le tableau récapitulatif établi par Françoise Le Roux et Christian-J. Guyonvarc'h qui nous semble aujourd'hui la synthèse la plus cohérente, logique et la mieux argumentée que l'on puisse trouver parmi les nombreuses études de la religion des Celtes (27). Ce tableau répartit les divinités dans les trois fonctions (sacerdotale, guerrière et artisanale) propres à tous les systèmes mythologiques indo-européens.

Cet organigramme divin nous dévoile l'équivalence celtique des transcriptions latines Hercule et Mars. Cette double identification, révélée par l'analyse fonctionnelle, est corroborée par les données archéologiques. Une image d'Hercule figure en effet sur le « Pilier des Nautes », œuvre datée du règne de Tibère (14-37 après J.-C.), découverte en 1710 sous le chœur de Notre-Dame de Paris et conservée au Musée de Cluny. Le dieu y apparaît sous les traits d'un colosse barbu brandissant une massue. Au-dessus, une inscription mutilée livre les premières lettres de son nom : « SMERT... », que l'on a pu compléter en SMERTRIOS. Or une autre inscription du corpus gallo-romain, relevée à Mohn, est consacrée à MARTI SMERTRIO. Les deux théonymes latins Hercule et Mars recouvrent donc bien la même divinité gauloise. L'hypothèse d'Henri Douteville, citée plus haut, qui identifie au Mont-Saint-Michel le « RUPES » ou « LUCUS MARTI » de la « vita » de saint Maurille est ainsi plausible.

Les études récentes de la mythologie celtique font de ce dieu OGME-OGMIOS une figure maintenant bien connue (28). Il fait partie de la triade des grandes divinités : LUG (Mercure), dieu suprême hors-classe, DAGDA (Jupiter) le dieu druide et OGME, le dieu champion. « Le premier transcende les trois fonctions sociales et cosmiques et les deux autres sont les deux forces opposées et complémentaires de la grande divinité souveraine ». Cette tripartition du pouvoir divin se superpose exactement à celle de la tradition védique dont les trois figures correspondantes sont respectivement INDRA, MITRA et VARUNA.

Les champs d'action d'Ogme-Ogmios et ses attributions mythologiques peuvent être définis grâce à deux sources principales. La première est le passage de Lucien de Samosate que nous avons cité plus haut. L'historien grec raconte avoir vu une figuration d'Ogmios-Héraclès, vieillard chenu portant la peau de lion, la massue dans la main droite, l'arc à la main gauche et la carquois à l'épaule. De la bouche du dieu partaient des chaînes entraînant par l'oreille une foule considérable d'hommes qui suivaient, l'air joyeux et ravi, la divinité. La seconde est le cycle irlandais du CATH MAIGHE TUIREAD qui décrit la bataille menée par les TUATHA DÉ DÁNANN (« Gens de la déesse Dana »), c'est-à-dire les dieux de l'Irlande, contre la troupe infernale des FOMOIRÉ. On peut ajouter à cela quelques sources secondaires comme deux

MERCURE (« dieu de tous les arts ») :

LUG SAMILDANACH (« polytechnicien »), dieu hors classe et hors fonction parce qu'il les transcende toutes.

PREMIÈRE FONCTION SACERDOTALE :

JUPITER (« gouverne l'empire du ciel ») :

DAGDA, dieu-druide, dieu de l'amitié et des contrats, dieu de la science et maître des éléments.

DEUXIÈME FONCTION GUERRIÈRE :

MARS (« régit les guerres ») :

- (1) au niveau de la magie guerrière : OGME, dieu lieu, maître de la guerre, de la magie, de l'écriture et de l'éloquence ;
- (2) au niveau de la royauté distributrice et équilibratrice : NUADA, roi disqualifié par une mutilation et rétabli dans ses fonctions par la prothèse d'un bras d'argent.

TROISIÈME FONCTION ARTISANALE :

aucun nom chez César ; en Irlande :

- GOIBNIU, forgeron ;
- CREDNE, bronzier ;
- LUCHTA, charpentier.

Aucun nom n'est réservé à l'agriculteur.

PARTICIPANT AUX TROIS FONCTIONS :

APOLLON (« chasse les maladies ») :

- (1) dans son aspect de médecin : DIANCECHT et ses enfants, Airmed, Miach, Oirmíach ;
- (2) dans son aspect de jeunesse MAC OC ou OENGUS, fils du Dagda.

DIVINITÉ FÉMININE UNIQUE, MÈRE, ÉPOUSE, SŒUR, FILLE DE TOUS LES DIEUX :

MINERVE (« enseigne les rudiments de tous les arts ») :

elle apparaît sous plusieurs noms en Irlande :

- BRIGIT : fille du Dagda, déesse des poètes, des forgerons et des médecins ;
- ETAIN (Eithne) : reine d'Irlande et mère de tous les dieux ;
- BOAND (la Boyne) : femme d'Elmar (Ogme) et maîtresse du Dagda, mère du Mac Oc.

tablettes d'exécration découvertes à Bregenz, sur le lac de Constance, sur lesquelles sont gravées dans le plomb des formules magiques vouant à Ogmios des ennemis pour qu'il les fasse mourir ou les frappe d'impuissance.

Ce matériau permet de préciser les contours d'une divinité complexe, aux multiples attributions et qui n'est pas sans zone d'ombre. Ogmios est d'abord le champion et le maître du combat individuel ; il dirige la guerre mais ne la fait pas lui-même. Il est aussi le dieu de l'éloquence et l'inventeur de l'écriture (on lui doit la mise au point de l'écriture ogamique). Il est enfin le « dieu-lieur », maîtrisant l'art de la magie et conduisant les morts vers l'autre-monde. Comme l'ont noté les spécialistes, « il a pouvoir ou "prise" sur tout ce qui est obscur, violent, magique... ». Il porte dans la tradition irlandaise, parmi d'autres surnoms, celui d'*ELCMAR* (« le Mauvais » ou « le Grand Envieux »), ce qui le place en opposition dialectique avec *DAGDA* (Jupiter ou Taranis et Sucellos en mode gaulois continental) qui est littéralement le « Dieu bon ».

Notons encore que du point de vue généalogique, Ogmios est le frère du Dagda dont il a épousé la fille Boand. Ce dernier nom est l'un des nombreux théonymes de la déesse Brigit, correspondant en mode latin à la Minerve mentionnée par César, et en mode gaulois à une multitude de divinités féminines qui n'en sont que des formes variantes. Parmi ces dernières, on retiendra les noms suivants :

— *ROSMERTA*, qui se rattache au nom de *SMERTRIOS* (surnom d'Hercule et Mars connu par l'épigraphie) et qu'une inscription mentionne en couple avec Mars (Mars Cicolius-Rosmerta).

— *EPONA*, qui sur 34 figurations en couple avec un dieu est représentée 15 fois avec Mars et 8 fois avec Hercule.

— *BELLONA* (assimilée par le nom à la déesse romaine), nommée en même temps que Mars sur des inscriptions, et que l'on a identifiée sous une forme de déesse guerrière sur des monnaies gauloises de la région de Falaise.

Ce Mars-Hercule gaulois était spécialement vénéré dans le golfe normano-breton. D'après la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, deux sites portaient le nom de *FANUM MARTIS*. Le premier correspond à Corseul (Côtes-d'Armor), capitale des Coriosolites ; le second à Baguer-Pican (Ille-et-Vilaine), dans le territoire des Riedones. Le nom de Saint-Père-Marc-en-Poulet (Ille-et-Vilaine) contient le même théonyme et les fouilles urbaines menées à Avranches à la fin du siècle dernier ont livré une statuette du dieu Mars « casqué et armé de sa lance et de son bouclier » (29). L'importance de ce culte est sans doute liée à une



Moulage d'une statuette du dieu Mars découverte à Avranches (Coll. Musée d'Avranches).

Photo : Marc Deceneux

qualification particulière de ce Mars que de nombreuses inscriptions réparties de l'Italie à l'Angleterre désignent comme « *TOUTATIS* » (ou *TEUTATIS*, *TEUTATES*, *TOTATIS* et *TUTATIS*), c'est-à-dire étymologiquement le « Père du Peuple ». Il faut rapprocher de cette dénomination symptomatique quelques fragments de textes grecs relatifs à la mythologie gauloise qui rapportent un séjour d'Héraklès en Gaule, au cours duquel il aurait fondé Alésia et engendré d'une fille de roi l'éponyme des Bretons et des Galates (Gaulois). Cette légende a été rapportée par Diodore de Sicile, Parthénios de Nicée et Denys d'Halicarnasse.

Pouvons-nous maintenant aller plus loin et appréhender le mythe ancien qui fonde l'attribution du théonyme au rocher du Mont-Saint-Michel ? Il nous faut pour cela scruter un des épisodes légendaires qui aura pendant des siècles une fortune considérable. Il s'agit du récit de la mort d'Hélène, dont la première transcription est due à Geoffroy de Monmouth, dans le second chapitre du livre X de l'*HISTORIA REGUM BRITANNIAE*, rédigé vers 1136 (30).

La trame du récit est la suivante : le roi Arthur, faisant route vers Rome avec son armée, fait halte quelques jours à Barfleur. Il apprend qu'un horrible géant venu d'Espagne a enlevé la princesse Hélène, nièce du roi de Bretagne Hoel I^{er}, et l'a emmenée dans son repaire au sommet de la montagne appelée le Mont-Saint-Michel. La nuit-même, Arthur et ses compagnons se dirigent vers la baie du Mont-Saint-Michel, et, apercevant près du rocher une seconde île plus petite, s'y rendent en barque. Ils y découvrent une vieille femme éplorée veillant la fosse de la princesse, morte de frayeur dans les bras du géant. Arthur et ses guerriers s'avancent alors vers le Mont-Saint-Michel ; ils y trouvent le géant qui est tué après une longue bataille. Le roi Hoel fera ériger sur la tombe de sa nièce une église et l'île prendra le nom de *Tomba Helenae*, la « Tombe d'Hélène ».

L'épisode conté par Geoffroy de Monmouth sera repris quelques années plus tard par Robert Wace dans son « *Roman de Brut* » et par Guillaume de Saint-Pair dans son « *Roman du Mont-Saint-Michel* ».

ainsi que par le rédacteur de la « **Chronique de Saint-Brieuc** ». Plus tard, d'autres auteurs répéteront ce conte, notamment Jean de Bourdigné (« **Histoire d'Anjou** »), Pierre le Baud (« **Histoire de Bretagne** »), etc... Enfin, le thème rentrera dans le folklore montois en intégrant au passage le nom de Montgomery.

L'origine du récit a fait l'objet d'hypothèses contradictoires : pour Edmond Farral, Geoffroy de Monmouth en aura recueilli la substance mais n'en est pas l'inventeur. Lewis Thorpe rétorque : « La preuve manque et elle manquera toujours » et il ajoute : « Il semble légitime d'accorder à Geoffroy l'honneur d'avoir inventé la légende de la mort d'Hélène » (31). René Herval, lui, se montre péremptoire : « (ce récit), il est aisé d'en déceler l'origine : il vient tout droit du Monte-Gargano où le célèbre château du Géant se drape encore de ce sanglant haillon légendaire » (32).

Cette dernière hypothèse n'est guère défendable. La légende du Monte-Gargano offre une structure très différente de celle qui nous occupe ici. En particulier, il n'y est aucunement question de la moindre jeune fille enlevée. De plus, l'origine de la tradition italienne est connue. La légende provient d'une œuvre littéraire due à Aymon de Varennes et terminée en 1188 c'est-à-dire un demi-siècle après la rédaction de Geoffroy de Monmouth (33) : l'aventure du héros Florimont, fils du roi d'Albanie, et vainqueur du géant Garganeus ne saurait donc en aucun cas avoir influencé l'œuvre de Geoffroy. On ne peut non plus attribuer, comme le fait Lewis Thorpe, l'histoire d'Hélène à l'imagination de l'auteur gallois pour l'excellente raison que le thème en est connu à des époques beaucoup plus anciennes.

Un détail du conte, en effet, nous mettra sur la voie : le thème du géant venu d'Espagne appartient en propre à la tradition celtique. Le « **LEBOR GABALA ERENN** », « Livre des Conquêtes de l'Irlande », est une longue compilation médiévale qui regroupe l'histoire légendaire et les récits pseudo-historiques de l'Irlande depuis le déluge jusqu'à la fin du royaume de Tara. L'un des personnages de ce livre est le roi **MAGMOR** père de **TAITLU** (la « terre d'Irlande » et la mère adoptive du dieu *Lug*), qui règne sur l'Espagne d'où viennent les **GOIDELS** (désignation en moyen irlandais du peuplement de l'Irlande). Or ce nom de **MAGMOR**, « Grande Plaine », est une des nombreuses appellations de l'Autre-Monde (34). La littérature celtique médiévale fait ainsi de l'Espagne une allégorie de l'Autre-Monde d'où viennent les dieux. Ce cliché celtique nous livre le domaine à explorer pour retrouver l'origine du conte d'Hélène.

Revenons donc à la tradition celtique irlandaise. L'une des grandes épopées médiévales gaéliques, avec le cycle d'Ulster, est le cycle d'Ossian dont le héros central est **FINN MAC CUMAILL**, chef de la troupe guerrière des **FIANNA**. Nous n'analyserons pas la longue suite des aventures de Finn qui répètent d'une façon très semblable celles du célèbre héros Cuchulainn, lui-même doublet irlandais d'Hercule. Le début seul de son cycle nous intéresse ici : le père de Finn, **CUMAILL**, est un guerrier

redoutable et réputé. Il tombe un jour amoureux, de la belle **MUIRNÉ**, fille du druide **TAGD**. Ne pouvant obtenir sa main, il l'enlève et se retranche avec elle. Tagd va se plaindre au roi **CONN CETCHATHACH** (Conn aux cent batailles) qui réunit une armée et la conduit contre Cumail. La bataille a lieu à Cnucha et **CUMAILL** y est tué...

La légende d'Hélène et l'histoire de Cumail se superposent exactement dans une analyse terme à terme. Un être d'une puissance exceptionnelle enlève la fille (ou la nièce) d'un haut personnage. Un roi mythique et guerrier se fait le champion du père offensé, affronte et tue le ravisseur au terme d'une bataille. Les personnages de la version irlandaise méritent d'être examinés avec attention. Le roi Conn aux cent batailles a été transcrit par Geoffroy de Monmouth en Arthur. Un rapport existe entre ces deux figures royales. En effet, Conn, qui est au centre de plusieurs contes gaéliques importants, est le père du roi **ART** dont le nom, comme celui d'Arthur, dérive d'une forme **ARTH** (***ARTO**) désignant l'ours, animal emblématique ressortissant à la symbolique de la souveraineté (35).

Mais Tagd et Cumail sont plus spécialement intéressants pour notre propos. D'abord on peut reconnaître dans le druide **TAGD** le dieu-druide **DAGDA** dégradé dans une version historicisée. Le nom de **CUMAILL**, ou **CUMAL**, a été identifié avec une forme gauloise « **CAMULOS** » attestée par un très grand nombre d'inscriptions réparties dans tous les pays celtiques y compris outre-Manche ; l'une d'elles a même été trouvée à Rome. Or ce nom de **Camulos** n'est qu'une épithète accolée dans les inscriptions au nom de Mars, et l'historien des religions Jan De Vries a retrouvé dans « **L'ANCÊTRE MYTHIQUE CUMAILL** » un dieu de la guerre et, plus spécialement, « **LE DIEU DES TROUPES** » (36). Les deux figures antagonistes de **TAGD** et **CUMAILL** représentent donc les avatars, dans un cadre épique tardif, des deux divinités **DAGDA** et **OGME-OGMIOS**, Jupiter et Mars-Hercule. Le rapport familial unissant ces personnages est du reste le même que dans les cycles mythologiques irlandais, le second prenant comme compagne la fille du premier.

La légende d'Hélène se révèle donc, en dernière analyse, la mise au goût du jour, dans la première moitié du XII^e siècle, d'un vieux mythe celtique localisé dans la baie du Mont-Saint-Michel. La dédicace des trois rochers qui se dressent dans les grèves correspond aux protagonistes du récit : le Mont-Dol, qui portait à l'époque carolingienne le nom de **MONS JOVIS**, était consacré à Jupiter (**DAGDA** en mode irlandais, **TARANIS** ou **SUCELLOS** en mode gaulois), le Mont-Saint-Michel à Hercule (**OGME** en mode irlandais, **OGMIOS**, **MARS-SMERTRIOS** ou **MARS-CAMULOS** en mode gaulois). A l'île de Tombelaine devait s'attacher le théonyme de la parétre d'Ogmios, la déesse unique aux multiples noms que César avait désignée comme Minerve et qui dans le mythe de Finn est appelée **MUIRNÉ**.

En définitive, les treize siècles d'histoire michaelienne du Mont sont donc venus remplir un livre sacré dont les premières pages étaient depuis longtemps écrites.

- III -

Les pages précédentes nous ont permis de mettre en lumière, au milieu de beaucoup d'ombre, quelques aspects importants de la sacralité du Mont et de sa baie chez les peuples celtiques du littoral normano-breton. L'obscurité semble plus épaisse encore pour les époques plus anciennes. Cependant, est-il possible de distinguer quelques traits de l'histoire sacrée du site dans le cadre du néolithique armoricain et de son expression architecturale, le mégalithisme ?

Les données archéologiques ne sont pas ici d'un grand secours. Le « Musée » du Mont-Saint-Michel présentait au début du siècle « plus de cent haches de pierre des temps préhistoriques », prétendument « recueillies au Mont-Saint-Michel et ses environs » (37). Mais ces indications de provenance, même signées d'Albe de Véostrys, « membre de la Société d'Archéologie d'Avranches », sont d'une valeur scientifique douteuse : l'opuscule dont elles sont tirées est l'habillage culturel d'une entreprise purement commerciale, et l'on y trouve pêle-mêle la description des effigies en cire de Bertrand du Guesclin faisant ses adieux à Tiphaine « le soir au clair de lune, sur le balcon de leur maison », du légendaire sculpteur Gaultier (dont on cherche toujours la preuve de l'existence), de Dubourg dévoré par les rats dans la cage de fer, de Raspail dans sa prison (alors qu'il n'a jamais été détenu au Mont-Saint-Michel), etc... On devine le sérieux de l'ouvrage !

Peut-être pouvons-nous faire un peu plus confiance à une hypothèse développée en 1883 par Paul Béziers dans son « **Inventaire des Monuments mégalithiques du Département d'Ille-et-Vilaine** » (38), à propos des deux menhirs de Saint-Marcen : « Je hasarde l'opinion personnelle suivante relative à ces deux menhirs : ne seraient-ils pas les restes d'un alignement considérable ayant pu exister entre le Mont-Saint-Michel et Dol ou le Mont-Dol ? Ils se trouvent sur la ligne qui joint ces deux points, et j'ai relevé sur cette même direction un autre point intermédiaire dans la commune de Baguer-Pican, le lieu dit "Haute-Roche"... ». Une vérification de cette hypothèse, menée vers 1973 par des membres de l'association François Duine (39), a permis de constater effectivement l'alignement sur le Mont-Saint-Michel, le long d'un axe incliné à 58° nord-est à partir de l'allée couverte de la Maison-es-Feins en Tressé, des monuments suivants :

- Tressé : Maison-es-Feins (allée couverte ; légèrement décalée sur l'axe).
- Plerguer : Pierre du domaine (menhir).
- Dol-de-Bretagne : le Champ-Dolen (menhir).
- Saint-Marcen : la Roche Longue (menhir).

Si cet alignement était confirmé avec un taux suffisant de précision cartographique, il y aurait là un argument sérieux pour affirmer l'importance du Mont-Saint-Michel dans la géographie sacrée de la région au néolithique. D'autant plus que de tels systèmes ont été repérés ailleurs : dans la région de Bégard (Côtes-d'Armor), les menhirs de Kerguézennec, Péderneq et de Pergat-en-Louargat sont alignés N.N.E.-S.S.W. ; le relief entre ces monuments interdit la visée, « tandis que de ces trois sites il n'y a aucune difficulté à voir le sommet de la colline du Menez-Bré (302 mètres) qui peut très bien être le centre d'un ensemble » (40).

L'incertitude qui baigne toutes ces constatations s'accroît encore lorsque l'on aborde la question plus directe de l'existence, sur les trois montagnes de la baie, de monuments mégalithiques. Sur le Mont-Dol, d'après Gwenc'hlan le Scouezec (41), « au milieu d'affleurements rocheux, on reconnaît les restes d'un ensemble, peut-être circulaire, de pierres levées. La calage de certaines d'entre elles est encore en place. L'une d'elles, debout et de petite taille, a reçu le nom de *MITRE DE SAINT SAMSON*... ». Tout cela est très possible mais demanderait une confirmation après des examens menés par des préhistoriens compétents (ce que n'est pas le Scouezec). Sur Tombelaine, l'abbé Pigeon a cru déceler une « pierre druidique » entre les deux sommets de l'île, et l'a dessinée dans un de ses carnets (inédits, conservés aujourd'hui à la bibliothèque d'Avranches) : il s'agit en fait d'une formation rocheuse naturelle, dont la forme ne correspond d'ailleurs à aucune structure répertoriée dans la typologie mégalithique.

Pour ce qui est du Mont-Saint-Michel même, la plupart des auteurs ont admis l'idée de l'existence d'un monument mégalithique près du sommet ; ils se sont pour cela basés sur le texte de la *REVELATIO* qui nous donne la plus ancienne version des événements survenus sur le rocher au début du VIII^e siècle. Avant d'en entreprendre la discussion, nous reproduisons ici le passage qui nous intéresse directement, tiré de la traduction établie par le R.P. Michel Riquet avec la collaboration du R.P. Viola (42).

« L'ÉVÊQUE S'INTERROGEANT SUR LE LIEU QUI POURRAIT PARAÎTRE ADAPTÉ À CETTE CONSTRUCTION, UNE RÉPONSE ANGÉLIQUE LUI DICTA D'ÉDIFIER LE TEMPLE LÀ OÙ LE TAUREAU AVAIT ÉTÉ CLANDESTINEMENT ATTACHÉ. ET COMME IL S'INTERROGEAIT SUR LES DIMENSIONS À DONNER À L'ÉDIFICE, IL LUI FUT RÉPONDU DE LA MÊME MANIÈRE QU'IL N'AVAIT QU'À PRENDRE POUR MESURE DE LA BÂTISSE L'ESPACE FOULÉ DE SES PIEDS PAR LE TAUREAU. APRÈS QUOI IL FUT ORDONNÉ DE RENDRE À SON PROPRIÉTAIRE L'ANIMAL QUI LUI AVAIT ÉTÉ ENLEVÉ. ALORS LE VÉNÉRABLE ÉVÊQUE TOUT À FAIT ASSURÉ DE LA VISION SE REND AU LIEU DIT EN CHANTANT DES HYMNES DE LOUANGE EN VUE D'Y ACCOMPLIR L'OUVRAGE COMMANDÉ ; AYANT RASSEMBLÉ UNE GRANDE FOULE DE PAYSANS IL NETTOIE L'ENDROIT ET L'APLANIT ; MAIS AU

BEAU MILIEU SE DRESSAIENT DEUX ROCHES QU'UN BON NOMBRE DE TRAVAILLEURS NE PURENT DE LEURS MAINS NI DÉPLACER NI MÊME CHANGER DE POSITIONS. OR, TANDIS QU'ILS HÉSITAIENT ET NE SAVAIENT QUE FAIRE, LA NUIT SUIVANTE, DANS UN VILLAGE NOMMÉ ITIUS (Huisnes), UNE VISION APPARUT À UN HOMME APPELÉ BAIN, QUI, POURVU DE DOUZE FILS, EN TIRAIT PARMIS LES SIENS UNE NOBLE FIERTÉ. AVERTI PAR CETTE VISION À SE JOINDRE AU TRAVAIL DES OUVRIERS, IL S'EN FUT AUSSITÔT AVEC SES FILS POUR ACCOMPLIR L'ORDRE REÇU. ARRIVÉ LÀ, AVEC L'AIDE DE SAINT MICHEL ARCHANGE, CE QUE LA FORCE HUMAINE N'AVAIT PU, IL FIT MERVEILLEUSEMENT MOUVOIR CETTE MASSE D'UNE TELLE GRANDEUR SI FACILEMENT QU'ELLE SEMBLAIT NE RIEN PESER. TOUS ENSEMBLE LOUANT DIEU ET LE SAINT MICHEL ARCHANGE, S'APPLIQUENT PLUS ATTENTIVEMENT À L'OUVRAGE COMMENCÉ. COMME C'EST ÉVÊQUE DEMEURAIT ENCORE INCERTAIN DE LA GRANDEUR DU BÂTIMENT À CONSTRUIRE, AU MILIEU DE LA NUIT, COMME JADIS IL ADVINT À GÉDÉON EN SIGNE DE VICTOIRE, LA ROSÉE COUVRIE LE SOMMET DU MONT; SEUL L'ENDROIT OÙ DEVAIENT SE FAIRE LES FONDATIONS RESTA SEC ET IL FUT DIT À L'ÉVÊQUE: «VA ET COMME TU LE VERRAS SIGNIFIÉ, POSE LES FONDEMENTS».

«AUSSITÔT, RENDANT GRÂCE À DIEU ET IMPLORANT LE SECOURS DE L'ARCHANGE, IL SE LEVA DANS UNE JOYEUSE EXULTATION POUR SE METTRE À L'ŒUVRE. IL ÉDIFIA UN BÂTIMENT QUI NE SE DRESSAIT PAS EN POINTE CULMINANT AU SOMMET, MAIS S'ARRONDISSAIT EN FORME DE CRYPTÉ CAPABLE DE CONTENIR, ESTIME-T-ON, UNE CENTAINE DE PERSONNES. PAR LÀ IL VOULAIT REPRODUIRE LA FORME DU SANCTUAIRE QU'AU MONT GARGAN L'INTERVENTION ANGÉLIQUE AVAIT AMÉNAGÉ DANS LA ROCHE ABRUPTÉ COMME UNE HABITATION OFFERTE AUX HOMMES TERRESTRES POUR Y LOUER ET GLORIFIER DIEU...».

Les deux pierres dressées à l'emplacement où Aubert allait construire le sanctuaire ont fait couler beaucoup d'encre. Les versions tardives de la légende précisent que la difficulté à les renverser venait de ce que le diable les tenait par en-dessous, ce qui suggérerait, selon un procédé littéraire fréquent dans l'hagiographie des saints fondateurs, qu'elles constituaient un monument consacré à des divinités païennes. Mais il s'agit là d'ajouts et le texte primitif de la *REVELATIO* ne contient pas ce détail. Cependant, l'importance donnée par le rédacteur à cet épisode – il n'hésite pas à mettre en scène une intervention miraculeuse – montre que la destruction des blocs gênants représente une action chargée de sacralité. On peut donc croire, même si la *REVELATIO* est muette à ce sujet, que ces pierres sentaient fort le soufre et que le souvenir s'en sera conservé dans la tradition locale jusqu'aux auteurs des relations tardives. Mais

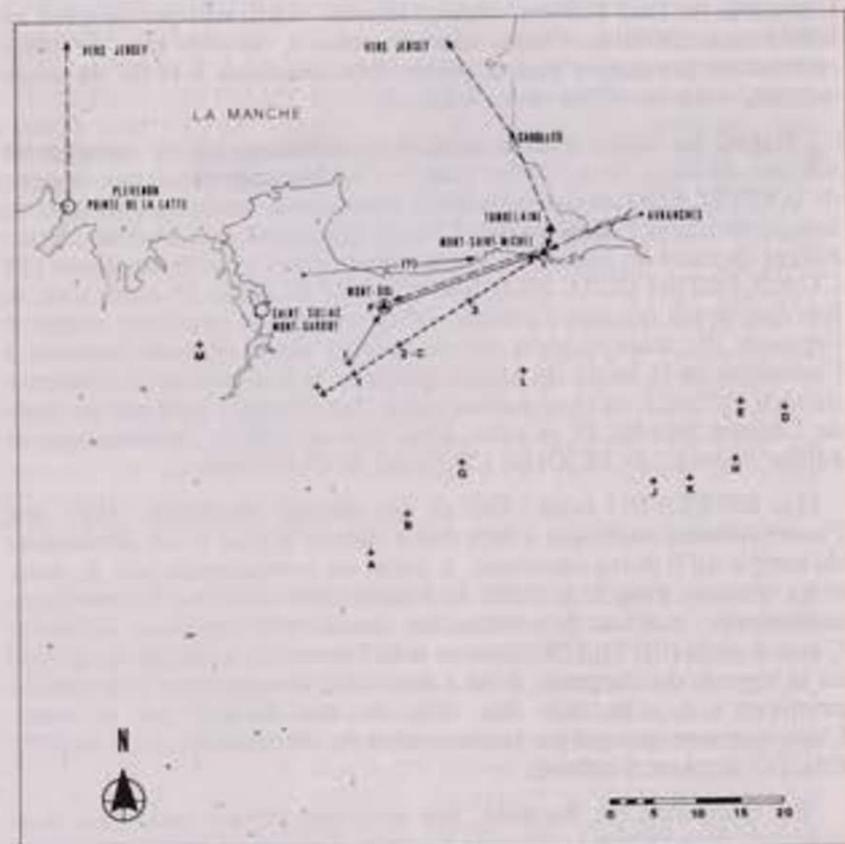
même dans ce cas, la structure mégalithique détruite par Aubert et ses compagnons n'était certainement plus un lieu de culte, mais plus vraisemblablement de gestes rituels dégénérés en pratiques de fécondité. L'enquête de Paul Béziers, citée ci-dessus, confirmée par nombre de folkloristes (Sébillot, Orain, Guénin, etc...), montre que de telles cérémonies populaires étaient encore très courantes à la fin du siècle dernier, voire au début de ce siècle-ci.

Si donc les ruines d'un monument mégalithique ont pu subsister au sommet du Mont-Saint-Michel jusqu'à l'époque mérovingienne, le texte de la *REVELATIO* est-il en mesure de nous fournir quelques informations complémentaires? Nous savons d'abord, grâce à lui, que les deux pierres étaient dressées au centre de l'emplacement prévu pour le sanctuaire (*IN CUJUS MEDIO DUAE PRAEEMINEBANT RUPES*). D'autre, part, le lieu que devait occuper l'oratoire offrait une forme circulaire, même si l'épisode du taureau n'est qu'un doublet de la légende attachée à l'invention de la grotte du Monte-Gargano, le bon sens et la cohérence du récit invitent à voir une surface ronde dans l'espace foulé par les pieds de l'animal attaché. Et en effet, c'est bien un édifice circulaire que va édifier Aubert: *IN MODUM CRIPTAE ROTONDAM...*

La *REVELATIO* nous offre ici une étrange répétition. Alors que l'avertissement angélique a déjà fixé à Aubert le plan et les dimensions du temple qu'il devra construire, le prélat est curieusement pris de doute et un nouveau miracle se révèle nécessaire pour confirmer les premières indications. Ce défaut de construction dans le récit s'explique aisément. L'auteur de la *REVELATIO*, comme nous l'avons vu, a recopié un épisode de la légende du Gargano: il lui a donc fallu le superposer à la relation primitive qui, elle, doit être celle du site désigné par la rosée. L'emplacement marqué par le phénomène de condensation est donc *IPSO FACTO* de plan circulaire.

En réunissant ces données, une structure précise commence à se dessiner: deux pierres se dressent au centre d'un espace circulaire marqué par une condensation particulière de la rosée. Si cette image ne venait pas de l'extrapolation d'un texte médiéval mais d'une photographie aérienne, on y reconnaîtrait sans peine deux orthostats encore debout d'une allée couverte ruinée ou de la chambre terminale d'un ancien dolmen à couloir avec, autour, l'empreinte du tertre qui l'enveloppait à l'origine, laissée par la rosée conformément par un processus physique bien connu des archéologues qui pratiquent la prospection aérienne. Avec toutes les réserves de prudence qui s'imposent, nous pouvons donc proposer, à titre d'hypothèse, l'existence sur le Mont au début du VIII^e siècle des ruines d'un monument mégalithique funéraire.

Peut-être un jour en saurons-nous plus sur ce chapitre mystérieux. Nous avons en effet un témoin de première importance: saint Aubert en personne, ou plus exactement son crâne. Cette vénérable relique présente sur l'os pariétal droit un trou ovale entouré d'un bourrelet d'ossification qui prouve la survie du sujet après la perforation. Ce serait-là la



- ▲ Principaux rochers de la baie du Mont-Saint-Michel
- Tradition d'ensevelissement du diable, d'un dragon ou d'un géant
- + Mégalithes ou blocs rocheux liés à la « construction » du Mont-Saint-Michel
- ▲ Sauts ou enjambées du diable
- Sauts ou enjambées de Gargantua
- Sauts du blaireau de Gargantua
- Aligement de mégalithes sur le Mont-Saint-Michel

Monuments mégalithiques alignés sur le Mont-Saint-Michel

- 1 : Plerguer. Pierre du Domaine - Menhir
- 2 : Dol-de-Bretagne. Le Champ Dolent - Menhir
- 3 : Saint-Marcen. La Roche Longue - Menhir
- 4 : Tressé. La Maison-es-Feine. Allée couverte

Mégalithes ou blocs rocheux liés à la « construction » du Mont-Saint-Michel

- A : Bazouges-sous-Hédé
- B : Dingé
- C : Dol
- D : Louvigné-du-Désert
- E : Mellé
- F : Mont-Dol
- G : Noyal-sous-Bazouges
- H : Parigné
- I : Plerguer
- J : Saint-Etienne-en-Coglès
- K : Saint-Germain-en-Coglès
- L : Vieux-Viel
- M : Pleslin

Carte établie par Maria-Luisa LEVAK (Atelier Zoupiotte)

trace laissée sur la tête d'Aubert par le doigt de l'Archange saint Michel touchant le prélat pour le convaincre de la réalité de sa vision. C'est du moins ce qu'explique le texte de l'*INTRODUCTIO MONACHORUM*, rédigé à la fin du XI^e siècle (43). Ce miracle est toutefois absent de la *REVELATIO*, écrite vers 850. Entre ces deux époques se place la « découverte », sous l'abbatit d'Hildebert I^{er} (1009-1017) (44), du corps de saint Aubert. La perforation du crâne d'Aubert par l'Archange est donc un thème inventé pour expliquer le mystérieux percement de l'os, constaté lorsqu'il fut trouvé.

L'histoire de cette relique ne laisse pas d'être obscure. On ignore complètement ce qu'il est advenu du corps du fondateur entre sa mort, vers le milieu du VIII^e siècle, et « l'invention » miraculeuse de ses restes au XI^e. La technique de la trépanation n'étant plus connue à l'époque mérovingienne, il y a donc toutes les raisons de penser que le crâne légendaire n'est pas celui d'Aubert. Cependant, le fait qu'on ait pu l'identifier comme tel prouve avec évidence qu'il provient bien d'une découverte faite sur le Mont-Saint-Michel même. Ce dernier point est fort important car le crâne dit d'Aubert est probablement néolithique. On sait en effet que la trépanation rituelle est une pratique très répandue dans les sociétés du néolithique récent (III^e millénaire avant notre ère), en particulier dans les cultures rodéziennes et dans la civilisation « Seine-Oise-Marne », mais aussi à la même époque dans les groupes plus occidentaux qui ont reçu l'influence des populations S.O.M. L'excellent état de conservation de cette relique, sous nos climats très humides, n'a pu être possible que si le crâne a été protégé dans une structure funéraire, c'est-à-dire un dolmen ou une allée couverte.

Il reste donc à dépasser un tabou psychologique encore vif en procédant à l'étude anthropologique du crâne d'Aubert et en publiant le rapport d'examen : s'il s'avère que cette relique est bien un crâne trépané du néolithique (ce qui aujourd'hui est généralement mais officieusement admis), nous avons là une preuve irréfutable qu'une tombe mégalithique a existé sur le Mont-Saint-Michel (45).

En attendant que ce point décisif soit clairement établi, nous disposons d'autres éléments pour appréhender l'importance du Mont-Saint-Michel dans le contexte mégalithique régional. Nous avons retrouvé la plus ancienne transcription connue d'une tradition légendaire locale qui reste aujourd'hui très célèbre dans la région. Ce récit a été collecté par de Noual de la Houssaye et publié en 1811 : « IL EXISTE SUR LE MONT-DOL UNE TRADITION QUE, TOUTE ABSURDE QU'ELLE EST, JE NE PUIS PASSER SOUS SILENCE : ON RAPPORTE DONC QUE SAINT MICHEL ET LE DIABLE SE DISPUTANT L'HONNEUR DE NOMMER LE MONT DEVENU SI CÉLÈBRE SOUS LE NOM DE SAINT-MICHEL, CONVINRENT DE FAIRE L'ESSAI DE LEUR PUISSANCE ; IL NE S'AGISSAIT DE RIEN MOINS QUE DE FRANCHIR, EN SAUTANT, L'ESPACE D'ENVIRON CINQ LIEUES QUI SÉPARE LES DEUX MONTAGNES. LE DIABLE, TOUJOURS VICTIME DE SA PRÉ-

SOMPTION ET TOUJOURS INCORRIGIBLE, TOMBA DANS LA MER ; TANDIS QUE L'ARCHANGE, SOUTENU PAR SES BRILLANTES AILES, ALLA SE PLACER SANS EFFORT SUR LA CIME DU MONT QUI LUI FUT, DEPUIS CET INSTANT, CONSACRÉ. ON MONTRE LE LIEU D'OU LES DEUX RIVAUX S'ÉLANCÈRENT ; IL N'EST POINT ÉLOIGNÉ DU TÉLÉGRAPHE. J'AI VU SUR LE ROCHER L'EMPREINTE DU PIED DE SAINT MICHEL ; ON DOIT Y VOIR AUSSI LA GRIFFE DU DIABLE, MAIS JE NE L'AI POINT APERÇUE... » (46).



Mont-Dol : empreinte du pied de saint Michel.

Photo : Marc Decoreux

Toujours au XIX^e siècle, le grand folkloriste Paul Sébillot, réunissant un nombre immense d'éléments d'enquêtes dans son vaste dossier du « *Folklore de France* » (2^e volume : « La Terre et le Monde souterrain »), notait : « LORSQUE SATAN S'ÉLANÇA DE BEAUFORT-EN-PLERGUER, À MIRELOUP, POUR SE RENDRE AU MONT-DOL, ET DE LÀ AU MONT-SAINT-MICHEL, IL FIT UN TEL EFFORT QUE LE ROCHER GARDE LA TRACE DE SON PIED ; C'EST LA CUVETTE D'UNE PIERRE À BASSIN. LE PIED DU DIABLE AU MONT-DOL MARQUE UN AUTRE DE SES ÉLANS, DE MÊME QU'UN PAS À LA GOUESNIÈRE (...) LORSQUE SATAN, VAINCU PAR SAINT MICHEL, S'ÉLANÇA DU GRAND MONT SUR LE PETIT MONT, OÙ IL VOULAIT CONSTRUIRE UN PALAIS, IL CALCULA MAL SON EFFORT ET VINT TOMBER SUR UN ROC ÉNORME OÙ SON PAS ET SES CORNES SONT RESTÉS GRAVÉS... » (47).

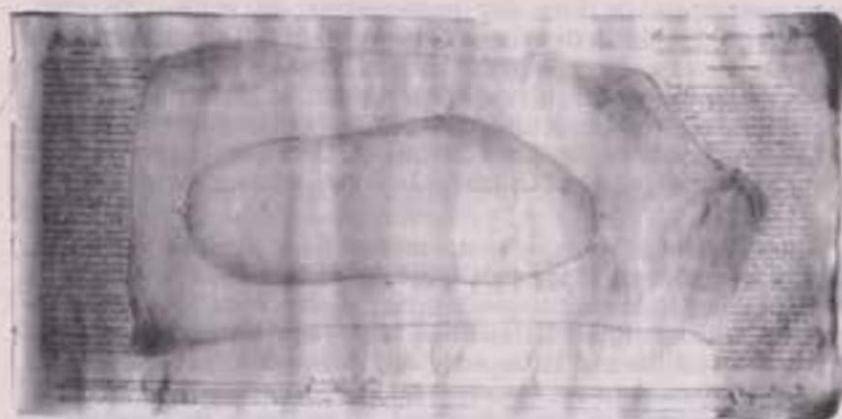
Plus près de nous, Henri Dontenville, qui a procédé à un recensement parallèle des traditions populaires dans son ouvrage *« Histoire et Géographie mythiques de la France »*, a relevé que *« DANS L'ARRIÈRE PAYS, À MORTAIN, LE « PAS DU DIABLE » PRÈS DE LA CASCADE FORMÉE PAR LA CANCE TÉMOIGNE D'UNE LUTTE DÉSESPÉRÉE DE SATAN CONTRE L'ARCHANGE POUR LA POSSESSION DU MONT... »* (48).

Le légendaire de la baie et de sa région attribue aussi ces empreintes de pieds au géant Gargantua (sur lequel nous aurons plus loin à nous interroger). Le même Sébillot, sur ce chapitre, a collecté les données suivantes : *« LE PIED DE GARGANTUA SE VOIT SUR UN ROCHER VOISIN DE SAINT-JACU-DU-MENÉ (CÔTES-DU-NORD), D'OU IL S'ÉLANÇA POUR ALLER RETOMBER SUR UNE AUTRE PIERRE À TROIS KILOMÈTRES DE LÀ, OÙ L'ON MONTRE UN SECOND PIED. À CAROLLES (MANCHE), À PLÉVENON (CÔTES-DU-NORD), SES SOULIERS SONT MARQUÉS SUR LE ROC À L'ENDROIT OÙ IL PRIT SON ÉLAN POUR FAIRE UN BON PRODIGIEUX QUI, PAR-DESSUS UN VASTE ESPACE DE MER, LE FIT ARRIVER À JERSEY... »* (49).

Sur le Mont-Saint-Michel même, enfin, une belle cuvette pédiforme était autrefois montrée aux touristes près de la chapelle Saint-Aubert. On la présentait comme la marque du pied de Bain (ou de son plus jeune fils) et on la rattachait à l'épisode des chroniques que nous avons examiné plus haut. La légende liée à cette empreinte, déjà mentionnée par de Noual de la Houssaye en 1811, a été notée par Sébillot et par le chanoine Pigeon qui en a même exécuté un relevé coté dans un de ses carnets.

Ces empreintes de pieds, que la tradition folklorique les aient ou non christianisées, ressortissent à une thématique religieuse fort ancienne, et on les trouve dans l'Europe entière tout au long de la protohistoire et de la préhistoire. Une tuile funéraire, découverte dans une tombe gallo-romaine à Vercheny (Drôme), porte une empreinte de pied gravée en association avec une scène de chasse au cerf (50). Une célèbre gravure rupestre de Litsleby-Tanum en Suède montre la silhouette d'un géant vigoureusement ithyphallique brandissant une lance ; autour de lui se répartissent divers symboles : disques solaires, barques et empreintes de pieds. Cette œuvre est datée du bronze final (51). A Kalitche, en Bulgarie, une statue-menhir figure un guerrier ou une divinité héroïsée, armé d'un poignard et d'une hache de combat ; sous sa ceinture est gravée l'empreinte d'une paire de pieds : ce monument date du chalcolithique ou du bronze ancien, soit de la fin du III^e ou du début du II^e millénaire (52). Dans les Cévennes, des rochers de la commune de Rosis sont gravés d'une quarantaine de cupules pédiformes que le contexte archéologique a permis de dater du III^e millénaire (53).

La source de ce thème, qui montre une remarquable permanence au fil des siècles et même des millénaires, est à rechercher dans l'art des tombes mégalithiques. Si la présence d'une cupule pédiforme sur le dolmen de Mouréous (Ariège) (54), ne prouve pas grand chose, les



Mont-Saint-Michel : empreinte du pied de Bain dessinée par l'abbé Pigeon. (Coll. Bibliothèque d'Avranches).

Photo : Marc Deceneux.

réalisations armoricaines nous apportent des certitudes absolues. Les fouilles récentes du site mégalithique de la Croix-Saint-Pierre, en Saint-Just (Ille-et-Vilaine), ont permis de mettre au jour les restes d'un coffre funéraire, daté de la fin du III^e millénaire et inclus dans un dolmen plus ancien, dont l'une des dalles porte une importante série de cupules pédiformes groupées par paires (55). Mais surtout, la chambre terminale du dolmen sous tumulus du Petit-Mont à Arzon (Morbihan) offre (ou offrait jusqu'à la dégradation du monument due à la construction d'un blockhaus pendant la guerre) un extraordinaire décor gravé dans lequel, parmi des signes encore mystérieux, figurent des roues solaires, une barque et une superbe paire de pieds dans un cartouche (56). Ce dolmen n'est pas pour l'instant bien daté : le plan et certaines analogies avec le décor gravé de Gavrinis (Morbihan) tendraient à le placer au IV^e millénaire, si ce n'est au V^e (57).

L'éminent préhistorien Jacques Briard a vu dans ces empreintes pédiformes de « possibles évocations du passage du Dieu sur la terre » (58). Nous nuancerons cette interprétation en proposant de lire plutôt dans ces marques de pieds le rappel symbolique d'un épisode central des complexes mythologiques attachés aux mégalithes, épisode bien sûr inconnu pour l'instant mais probablement lié à l'affrontement de deux divinités, l'une maléfique, l'autre bénéfique, et qui aura survécu dans le folklore sous une forme le plus souvent christianisée. La stupéfiante coïncidence des associations récurrentes « roues solaires-barques-pieds » à Litsleby et au Petit-Mont, à des époques et dans des contextes géographiques et culturels si différents, montre la solidité du concept religieux attaché à ces empreintes, et permet d'entrevoir quelques

traits spécifiques de l'un des protagonistes du mythe. En effet, l'association du soleil et de la barque, bien connue de la phénoménologie religieuse dans les aires culturelles les plus diverses, renvoie à la notion du voyage psychopompe : la barque qui conduit, sur la mer souterraine, le soleil dans son voyage nocturne d'ouest en est est aussi celle qui convoie vers l'autre-monde les âmes des défunts. Le dieu que suggère Jacques Briard serait ainsi guerrier (kalitche et Litsleby), solaire et psychopompe.

Autre élément de connexion entre le Mont-Saint-Michel et le contexte mégalithique régional : le corpus légendaire associé à la « construction » du Mont. Pour établir le dossier de cette enquête, nous disposons d'un excellent outil avec l'« **Inventaire des Monuments mégalithiques du Département d'Ille-et-Vilaine** » de Paul Béziers qui a recueilli l'essentiel des traditions orales rattachées aux menhirs et dolmens. On y adjoint, pour un supplément de renseignements, « **Les Bords du Couesnon** » d'Amand Dagniet (59). La trame du récit légendaire est la même dans tous les cas : le diable est occupé à construire le Mont-Saint-Michel ; il transporte plusieurs pierres sous son bras ou accrochées à son épaule par une sangle. La rupture de la sangle ou une maladresse lui font lâcher un ou plusieurs blocs qui se plantent dans le sol et qu'il abandonne là. Selon une autre version, Satan se débarrasse de ses pierres en apprenant que la construction est terminée. D'après les deux seules sources citées ci-dessus, ce conte a été recueilli dans douze communes différentes, et dans certaines d'entre elles, il s'applique à toute une série de pierres. Parmi celles-ci, on trouve des blocs naturels d'affleurement, mais surtout des menhirs. Les communes recensées sont les suivantes : Bazouges-sous-Hédé, Dingé, Dol, Louvigné-du-Désert, Mellé, Mont-Dol, Noyal-sous-Bazouges, Parigné, Plerguer, Saint-Etienne-en-Coglès, Saint-Germain-en-Coglès, Vieux-Viel.

Nous n'avons pas de sources aussi complètes pour les départements voisins, mais quelques mentions ponctuelles montrent que l'aire de diffusion de la légende est fort vaste : les alignements mégalithiques de Pleslin (Côtes-d'Armor) sont dus à des fées qui transportaient des pierres destinées à l'édification du Mont-Saint-Michel et qu'elles abandonnèrent en apprenant que la construction était terminée (60). Et pour que nul ne puisse accuser l'auteur de ces lignes de vouloir planter sur le Mont un drapeau breton colonisateur, voici une version normande du récit, recueilli dans la région de Mortain : « **SATAN ALLAIT DANS LA FORÊT DE SAINT-SEVER (CALVADOS). IL CHERCHAIT LES TROIS PIERRES FONDAMENTALES DU MONASTÈRE DU MONT-SAINT-MICHEL. L'UNE D'ELLES TOMBA PARCE QUE LE BISSAC SE DÉCHIRA. ELLE TOMBA ICI ET S'ENFONÇA PROFONDÉMENT. C'EST LA « PILLIÈRE ». SATAN S'EFFORÇA DE LA REPREDRE, ENFONÇA SES ONGLES DANS LE GRANIT QUI EN PORTE ENCORE L'EMPREINTE. IL NE PUT LA RELEVER. IL PARTIT DONC AVEC LES DEUX AUTRES BLOCS DONT IL FIT LES PIERRES ANGULAIRES DE L'ABBAYE. MAIS L'ÉDIFICE N'A JAMAIS ÉTÉ SOLIDE. S'IL**

SUBSISTE ENCORE, C'EST PAR UNE GRÂCE CÉLESTE, CAR IL CHANCELLE SOUVENT SUR SA BASE QUAND LE VENT GRONDE ET QUE LE TONNERRE MUGIT. EN EFFET, IL LUI MANQUE QUELQUE CHOSE, C'EST LA TROISIÈME PIERRE QUI DEVAIT FIXER SON ASSIETTE... » (61).

Comme le montre un coup d'œil sur la carte régionale, la légende des monuments mégalithiques ayant servi à la construction du Mont-Saint-Michel s'étend sur un rayon de plus de quarante kilomètres vers l'est (Saint-Sever), le sud (Bazouges-sous-Hédé) et l'ouest (Pleslin), soit une aire remarquablement vaste. La fréquence de cette tradition liée au Mont est d'autant plus riche d'intérêt que nous retrouvons la même structure de récit attachée à des monuments mégalithiques majeurs. Ainsi de la gigantesque allée couverte de la Roche-aux-Fées en Essé (Ille-et-Vilaine), qualifiée par le préhistorien Jacques Briard de « plus beau dolmen de France » : ce monument, rapporte Paul Béziers qui en a publié la légende, a été construit par des fées qui « **CHARGEAIENT LEURS TABLIERS DE PIERRES ET LES APPORTAIENT À LEURS COMPAGNES OUVRIÈRES, QUI LES METTAIENT EN ŒUVRE. MAIS ELLES NE COMPTÈRENT PAS À L'AVANCE CE QU'IL LEUR EN FALLAIT. OR, IL ADVINT QUE LE MONUMENT ÉTAIT TERMINÉ ET QUE LES FÉES POURVOYEUSES ÉTAIENT EN ROUTE, APPORTANT DE NOUVEAUX MATÉRIAUX ; MAIS AVERTIES QUE LEURS MATÉRIAUX ÉTAIENT INUTILES, ELLES DÉNOUÈRENT LEURS TABLIERS, LES DÉPOSÈRENT LÀ OÙ ELLES ÉTAIENT QUAND L'AVERTISSEMENT LEUR PARVINT. OR, IL Y EN AVAIT DANS LA LANDE-MARIE ; IL Y EN AVAIT PRÈS DE RETIERS ; IL Y EN AVAIT À RICHEBOURG ET DANS LA FORÊT DU THEIL. DE LÀ VIENT QU'ON TROUVE DANS TOUS CES ENDROITS DES PIERRES DE MÊME NATURE ET PROVENANT DU MÊME LIEU QUE CELLES QUI FORMENT NOTRE ROCHE-AUX-FÉES... » (62).**

Tout se passe donc comme si le Mont-Saint-Michel, sinon une structure monumentale couronnant son sommet, se trouvait au centre de toute une géographie mégalithique couvrant une large frange du littoral normano-breton et de son arrière-pays. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que des cas comparables existent : il s'agit alors d'ensembles groupés autour d'une éminence ou d'un monument spécialement remarquable. Nous avons cité plus haut les trois menhirs organisés autour du Menez-Bré. Plus spectaculaire encore est le complexe monumental mis en place autour du grand menhir brisé de Locmariaquer (Morbihan) ; ce géant (20,30 mètres de long et 350 tonnes : record du monde absolu pour un mégalithe !) était entouré d'un réseau de monuments secondaires, disposés en alignement sur des distances de plus de vingt kilomètres, sur huit axes correspondant aux moments extrêmes de la déclinaison lunaire (63). Un système identique aurait existé autour du grand menhir du Manio à Carnac (64). Il n'y aurait donc rien d'étonnant à voir le centre d'un vaste système mégalithique dans le Mont-Saint-Michel et à l'imaginer sommé

d'un monument de premier plan, un peu comme l'île de Gavrinis, dans le golfe du Morbihan, avec laquelle le Mont offre une assez précise similitude de silhouette (65).

Restons maintenant dans le domaine des traditions populaires pour aborder un autre thème directement lié à notre sujet : celui du géant. Nous ne reparlerons pas du géant « venu d'Espagne », ravisseur de la princesse Hélène : nous en avons indiqué, au chapitre précédent, l'origine celtique. Le géant qui nous occupe ici est Gargantua. Il ne s'agit pas du joyeux colosse de Rabelais et des autres rédacteurs de chroniques, mais de l'être mythologique central des traditions populaires de l'ancienne Gaule, dont le souvenir a été traqué par Paul Sébillot au siècle dernier et, plus près de nous, par Henri Dontenville (66).

Gargantua, dans sa version traditionnelle et folklorique, est spécialement lié à la baie du Mont-Saint-Michel et à ses abords. On a cité abondamment le conte qui le présente comme le créateur des îlots du Mont-Dol, de Tombelaine et du Mont-Saint-Michel, qu'il aurait laissés tomber en secouant sa chaussure car ces graviers le blessaient. D'autres récits légendaires du même genre ont été autrefois collectés : « À CAROLLES SE TROUVE LA ROCHE DE GARGANTUA, SURPLOMBANT « LA GRANDE ABÎME » DU PORT DU SUD. C'EST DE LÀ QUE, POSANT À TRAVERS LA BAIE UNE PIERRE QUI EST L'ÎLOT DE TOMBELAINE, PUIS UN AUTRE QUI EST LE MONT, IL PASSAIT DE NORMANDIE EN BRETAGNE, ET SA TROISIÈME ENJAMBÉE SE FAISAIT EN SE POSANT SUR LE MONT-DOL... » (67) ou encore « GARGANTUA S'EST ASSIS SUR LA CATHÉDRALE D'AVRANCHES, UN PIED ALLONGÉ SUR TOMBELAINE, L'AUTRE SUR LE MONT AFIN DE SE SOULAGER DANS LA SÉE PAR UNE « AVALAISON ». IL ÉTAIT SUIVI D'UN « BÉDOU », UN BLAIREAU PRESQUE AUSSI GRAND QUE LUI ET QUI, LORSQUE SON MAÎTRE SE LEVAIT, SAUTAIT SUR LE GROUIN DU SUD ET DE LÀ SUR LE MONT... » (68). Ces mentions d'un Gargantua attaché à la baie du Mont-Saint-Michel peuvent être localisées fort loin puisqu'entre Mortagne et Domfront « UNE PIERRE PLATE À LA LANDE DE GOULT MONTRE L'ORNIÈRE DU CHARIOT DE GARGANTUA LORSQUE CELUI-CI « REVENAIT DE TOMBELAINE »... » (69).

Or ce géant, que les récits populaires nous montrent parcourant la baie en tous sens, sautant d'un rocher à l'autre, déposant ses « gravois » ou s'élançant d'un bond jusqu'à Jersey, est au premier chef le personnage central du folklore mégalithique de la région. En Ille-et-Vilaine, son nom s'attache surtout à des menhirs, pour la plupart rejetés de ses chaussures au cours de ses déplacements gigantesques : les mégalithes des Grès à Messac et ceux de Guipry ont été ainsi jetés après qu'il eut enjambé la Vilaine et l'étang de Baron ; la Pierre de la Roche à Chatillon-sur-Seiche a été secouée de son sabot alors qu'une enjambée le conduisait de Rennes à Chatillon. La même légende a été collectée à Bruz et à Gahard. Dans ce dernier village, des gros blocs sont l'Écuille et le Verre de Gar-

gantua. A Saint-Aubin-d'Aubigné, une pierre est le « palet » dont il se servait. A Mézières et à Baillé, des menhirs sont les blocs qu'il jetait pour se défendre des chiens qui l'assaillaient. A Saint-Suliac, un menhir est un « gravier » de Gargantua ; un autre est sa dent ; un alignement de blocs est son « dentier ». Un dolmen, aujourd'hui disparu, était son lit ou son « ber » (berceau)... Cette énumération n'est pas close : elle a été établie à partir du seul « Inventaire » de Paul Béziers ; chacun des folkloristes qui ont collecté les éléments du patrimoine oral de notre région pourrait en citer autant.

Une fois de plus, la concentration extrême, autour du Mont et de sa baie, de traditions attachées à un personnage lié au légendaire mégalithique semble faire du site le cadre privilégié d'un vaste complexe mythologique en relation directe avec ces monuments. Nous pouvons maintenant tenter de préciser les grandes lignes du mythe central de ce système, toujours grâce aux traditions orales collectées dans la région par les folkloristes au siècle dernier. Notre enquête va ici porter sur l'antagonisme de saint Michel et du diable, examiné à la lumière d'autres récits d'affrontement entre des personnages légendaires comparables.

L'image la plus classique du combat de saint Michel et Satan, celle que nous offre la scène si souvent reproduite de la miniature des *TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY*, nous montre l'Archange terrassant le dragon. Cette représentation est complètement absente de l'authentique tradition populaire. Elle est d'origine savante et scripturaire, et trouve sa source dans l'*APOCALYPSE* de saint Jean, relayée par les littératures hagiographiques qui ont répandu le thème des Saints sauroctones. Le légendaire traditionnel, lui, voit le diable comme un être humain – certes passablement monstrueux – mais surtout herculéen (transport de pierres énormes et enjambées prodigieuses) et d'une bêtise qui permet de le dupier régulièrement.

C'est sous cette forme que Satan nous apparaît dans deux légendes michaéliennes collectées par le folkloriste Amand Daguet dans le Fougerais (70), et qui étaient connues également dans le Coglès, l'Avranchin, le Pays de Saint-Malo et les îles Anglo-Normandes. La première renvoie au vieux thème de la « construction » du Mont-Saint-Michel par le diable. Satan vient donc en une journée de construire l'abbaye et, satisfait, contemple son œuvre ; saint Michel, pour le provoquer, déclare pouvoir faire beaucoup mieux et beaucoup plus vite. Le défi est évidemment accepté par le diable fort sûr de lui. Saint Michel, en quelques heures, édifie un étincelant palais de cristal. Le diable, dépité, s'apprête à détruire son propre travail lorsque saint Michel, dans un geste en apparence amical, lui offre d'échanger leurs chefs-d'œuvre respectifs. La proposition est acceptée et Satan prend possession du château de l'Archange. Mais saint Michel a édifié un palais de glace que le soleil fait fondre et, en quelques instants, le diable n'est plus le maître que d'une mare boueuse, tandis que l'Archange règne désormais sur les merveilleuses constructions qui couronnent le rocher.

D'après le second récit, saint Michel et le diable se rencontrent un jour devant un superbe champ cultivé, immense et abondamment feuillu. Ils décident de se partager la récolte : le diable s'attribue le dessus et laisse à Michel le dessous, c'est-à-dire ce qui est sous la terre. Mais le champ était planté de navets : l'Archange dispose donc des légumes tandis que son adversaire doit se contenter des fanes. La même situation se présente l'année suivante et le diable, devenu méfiant, intervertit les parts. On devine son désappointement lorsqu'il découvre que le champ était planté de blé et qu'il doit se satisfaire des racines alors que l'Archange emporte la belle paille et le bon grain.

Ces deux légendes témoignent d'un humour paysan plutôt bon enfant. Mais l'affrontement de saint Michel et du diable peut aussi revêtir un caractère quasi sportif, comme le montre la relation du concours de saut à partir du Mont-Dol, relevée par de Noual de la Houssaye au début du siècle dernier et reproduite plus haut. La tradition bretonne qui suit offre d'étroits rapports avec cette thématique : saint Michel est ici relayé par le légendaire saint Hervé. Le grand saint breton et le diable décident de mesurer leur puissance. Hervé, de la montagne du Menez-Bré (centre probable, comme on l'a vu, d'un vaste complexe mégalithique), ridiculise son adversaire en lançant fort loin trois gros blocs de pierre : ce sont aujourd'hui les trois menhirs de Squiffiec (Côtes-d'Armor) (71). Non loin de là, à Louargat, une grosse pierre ronde près de la chapelle Saint-Michel a été projetée par l'Archange lui-même lors de son combat contre le diable ; Gwenc'hlan le Scouezec, dans son « **Guide de la Bretagne Mystérieuse** », assure qu'elle « est toujours vénérée comme un vestige du duel sacré ». On comparera cette légende avec la suivante que Paul Sébillot a notée à Guernesey et qui précise l'origine d'un monument mégalithique : « *UN JOUR QUE LE GRAND ET LE PETIT COLIN (...) JOUAIENT À LA BALLE DANS LA PLAINE DES PAYSANS, LE GRAND COLIN LANÇA LA SIENNE AVEC TANT DE FORCE QU'ELLE ALLA BONDIR PRESQUE À PERTE DE VUE. LE PETIT COLIN, DONT C'ÉTAIT LE TOUR DE JOUER, DIT À SON COMPAGNON AVEC MAUVAISE HUMEUR QUE SA BALLE ÉTAIT ALLÉE HORS DES LIMITES ; ALORS GRAND COLIN PIQUA SA CROSSE EN TERRE ET DÉCLARA QU'IL NE VOULAIT PLUS JOUER. ELLE EST RESTÉE AU MILIEU DE LA PLAINE, ET LA BALLE, UN ÉNORME BLOC ERRATIQUE, SE VOIT PRÈS DU RIVAGE À UN MILLE ET DEMI DE DISTANCE...* » (72). Les deux géants de ce récit, différenciés par leur taille, trouvent leurs correspondants dans la vallée du Couesnon : Amand Dagnet a collecté la légende des « Pierres de Gargantua », près de Perret, que le géant lançait pour se défendre des chiens de « Perret des Meules », « **AUTRE GÉANT PLUS MALINGRE** » (73).

Dans d'autres cas, l'affrontement des deux puissances est beaucoup plus direct et revêt un caractère extrêmement violent. A Erquy (Côtes-d'Armor), saint Michel talonné par Satan et ses démons doit se réfugier sur un promontoire qui se détache miraculeusement du rivage, englou-

tissant ses poursuivants dans les flots ; le sang répandu au cours de cet épisode laisse sa couleur rouge à tout le littoral de l'endroit. Sur l'îlot ainsi formé sera construite une chapelle dédiée à l'Archange (74). Ce rocher a, par ailleurs, été jeté par Gargantua (75).

A Gouray et Jugon (Côtes-d'Armor) et en pays de Combourg (Ille-et-Vilaine), la légende oppose cette fois le diable et Gargantua. Satan parie que le géant ne pourrait remplir une auge ou une barrique avec son sang. Gargantua accepte le défi, s'ouvre une veine et commence à remplir le récipient. Mais le diable a fait un trou au fond et Gargantua meurt « au bout de son sang » (76). A Gahard (Ille-et-Vilaine), les protagonistes sont les « **DEUX FRÈRES GARGANTUA : L'UN ÉTAIT GRAND, MAIS BÊTE ; L'AUTRE, PLUS PETIT ET POURTANT DE BELLE TAILLE, ÉTAIT FIN COMME TOUT** ». Les deux frères se partagent un plat de bouillie ; l'aîné, en quelques lampées, a englouti sa part et prétend terminer celle de son cadet. Ce dernier, prévoyant la glotonnerie de son frère n'a pas mangé sa ration mais l'a serrée dans un sac de cuir qu'il porte sur le ventre ; menacé de mort par son grand frère qui s'est aperçu de la ruse, il s'enfuit, emportant son repas, et poursuivi par Gargantua l'aîné. A quelque distance, le petit Gargantua, gêné par son fardeau ballottant, est sur le point d'être rattrapé. Il avise alors un « pâtour », lui emprunte son couteau et fend le sac d'où s'échappe la bouillie qui « couvre la terre aux environs » : libéré, il peut continuer sa course. Le grand Gargantua, arrivant sur ces entrefaits, interroge le « pâtour » qui explique : « **LE PETIT VIENT DE PASSER PAR ICI ; IL ÉTAIT GÊNÉ PAR LA BOUILLIE QU'IL AVAIT MANGÉE, ET IL M'A DEMANDÉ MON COUTEAU POUR S'OUVRIER LE VENTRE... ET DEPUIS IL COURT COMME LE VENT** ». Le grand Gargantua trouve l'idée fort bonne et, pour s'alléger lui aussi, prend le couteau du berger, se fend le ventre... et tombe mort (77). Ces deux frères, l'un énorme et l'autre plus fin, correspondent à l'évidence au grand et au petit Colin, et à Gargantua et Perret des Meules.

La relation de fraternité qui unit les deux protagonistes permet de lier tous ces récits à la légende suivante, attachée à deux mégalithes du pays de Dol : la « Pierre du Domaine » en Plerguer et surtout le menhir du Champ-Dolent. Ce dernier monument, l'un des mégalithes alignés sur le Mont-Saint-Michel et que le diable transportait pour construire l'abbaye, est le géant du département et, avec ses 8,60 mètres, le troisième en taille des menhirs encore debout en Bretagne : « **DEUX ARMÉES ENNEMIES SE TROUVÈRENT EN PRÉSENCE DANS LE LIEU OÙ SE VOIT AUJOURD'HUI LA PIERRE. LA LUTTE FUT SI ACHARNÉE QUE SUR LA FIN DU JOUR DEUX GUERRIERS SEULEMENT AVAIENT SURVÉCU À LEURS COMPAGNONS D'ARMES ET CONTINUAIENT LE COMBAT. L'UN DES ADVERSAIRES ALLAIT SUCCOMBER LORSQUE LA PIERRE SURGIT TOUT À COUP DU SOL ET SE DRESSA ENTRE EUX. CE PRODIGE FUT INTERPRÉTÉ PAR LES DEUX GUERRIERS COMME UN SIGNE MANIFESTE DE LA VOLONTÉ DIVINE D'AVOIR À METTRE FIN À LEUR DUEL. ILS**

S'INTERROGÈRENT SIMULTANÉMENT ET SE RECONNurent : C'ÉTAIENT LES DEUX FRÈRES... » (78). Cette version a été publiée en 1883. La même légende, dans une transcription de 1848 (79), mentionne seulement les deux frères mais pas leurs armées respectives. Certains folkloristes ont recueilli une précision supplémentaire à ce conte et précisent que le sang coulait si fortement qu'il avait mis en branle un moulin en contrebas de la colline (80).

Un regard global porté sur cette tradition très éclatée montre la cohérence de tous les éléments épars que nous venons de passer en revue. Derrière les variantes et les apparentes diversités, une structure unique se dessine, qui s'est au fil du temps atomisée selon des fantaisies locales. Deux puissances s'affrontent : un personnage doté d'une force colossale et son adversaire, plus faible mais doué de plus d'esprit, qui finira par l'emporter. A ce fil conducteur s'attachent des éléments thématiques précis : sauts gigantesques dans l'espace (sans doute dans un épisode de fuite du second protagoniste), empreintes correspondantes, et lancer de grosses pierres, et tout cela est directement associé aux monuments mégalithiques.

Il s'agit de toute évidence d'un très ancien substrat où l'on reconnaît sans peine un mythe cosmique. Le géant est essentiellement symbolique du chaos : le Gargantua des traditions populaires, tel que le fait ressortir une étude d'ensemble comme celle de Paul Sébillot, modèle le paysage, mais sans dessin précis ni mesure, en vomissant ou en déféquant, en frappant du talon ou en secouant ses chaussures ; on lui doit des inondations lorsqu'il pisse ou est pris de coliques et des assèchements de points d'eau lorsqu'il boit. Il est en outre générateur de stérilité : les landes de Fréhel s'étendent là où existait une forêt par lui dévastée à coups de canne (81) et, « PRÈS D'AURAY, L'HERBE N'A JAMAIS CRU NI REVERDI DANS LA PRÉE DE GARGANTUA DEPUIS QUE LE GÉANT S'Y MIT EN COLÈRE À CAUSE D'UN GRAVIER QUI LE GÉNAIT » (82).

Son adversaire est plus jeune, moins herculéen mais plus intelligent. C'est à lui qu'incombe la tâche de mettre le monstre hors d'état de nuire. C'est là un schéma classique de l'histoire des religions : nous le retrouvons dans toutes les plus anciennes civilisations proche-orientales et dans les vieux systèmes mythologiques indo-européens sous la forme du conflit de deux générations divines, la plus ancienne étant dépossédée de la souveraineté par un descendant, de caractère organisateur et céleste, le plus souvent lié à l'orage et aux vents : la victoire d'Ea sur Apsu et celle de Marduk sur Tiamat dans la mythologie suméro-akkadienne (fin du III^e millénaire), celle du jeune Baal sur son père El dans les mythes ugaritiques, celle de Teshup sur Kumarbi chez les Hittites, et d'autres encore, appartiennent à ce registre. Pour nos esprits, nourris de culture classique, la référence la plus évidente se trouvera dans la mythologie grecque, avec le titan Kronos, dévorant ses enfants, vaincu et supplanté par son fils Zeus. On notera d'ailleurs à l'appui de ces comparaisons

que Gargantua, à Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine), est réputé avoir dévoré toute sa progéniture au fur et à mesure de sa conception, sauf le petit dernier, remplacé par la nourrice par une pierre emmaillottée (83). Et d'autre part, une des versions de la légende du Champ-Dolent fait des deux combattants non pas les deux frères mais un père et son fils (84).

Comme nous l'avons vu, la baie du Mont-Saint-Michel et ses îles semblent être le point focal d'une localisation de ce mythe dans une aire très vaste. Que peuvent donc représenter les trois rochers de la baie dans le cadre de cette localisation ? La réponse à cette question se trouve sans doute dans une œuvre littéraire : les « **Inestimables Chroniques du Grant et Enorme Géant Gargantua** » (85). Œuvre probable du berrichon Charles Billon qui a repris, avant Rabelais (1532), le personnage du géant déjà popularisé par Charles Bourdigné dans la « **Légende Joyeuse de Maître Pierre Faifeu** » (1526). On peut lire dans cette œuvre très fantastique que le Mont-Saint-Michel et Tombelaine sont deux rochers apportés d'Orient par les géants Grant-Gosier et Galemelle, parents de Gargantua, et que Merlin, à leur mort, en fit leurs tombeaux.

L'idée du tombeau de géants appliquée au Mont-Saint-Michel et à Tombelaine nous semble être un thème populaire, repris par l'auteur des « **Inestimables Chroniques** ». La tradition folklorique montoise n'a rien conservé dans ce sens, si ce n'est l'image de la « Tombe d'Hélène », dont l'origine est à rattacher au conte littéraire de Geoffroy de Montmouth, c'est-à-dire au XII^e siècle. Une variante, cependant, de la lutte de saint Michel et du diable au Mont-Dol nous précise que l'Archange, après un violent affrontement avec Satan, précipita ce dernier dans une faille de la montagne (dont l'entrée, au siècle dernier, portait le nom de « Trou du diable » : un effondrement l'a fait depuis disparaître). Après quoi il s'envola vers le ciel, laissant sur le roc l'empreinte de son pied (celle-même que l'on présente aussi comme la trace du saut de l'Archange vers le Mont-Saint-Michel). D'après la légende, le démon est donc toujours reclus sous le Mont-Dol (86).

Cette tradition doit être mise en relation avec le légendaire attaché au Mont-Garrot, en Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine), haut-lieu mégalithique et gargantuesque. Là, une légende issue d'une source scripturaire (la « *vita* » de saint Suliac) (87) nous apprend que le Saint précipita du haut de la colline un serpent dans un gouffre, appelé depuis le « Trou du serpent ». Or la même éminence, qui domine la Rance, est d'après l'authentique tradition populaire le tombeau de Gargantua (88). On ne peut éviter ici l'assimilation du reptile diabolique et du malfaisant géant. Le Mont-Garrot, en outre, était couronné d'un dolmen aujourd'hui disparu : les différents éléments de notre enquête se regroupent ici parfaitement.

Il en va de même à Saint-Sever (Calvados). Nous avons rapporté plus haut la légende de la « Pilière », bloc mégalithique que Satan destinait à être une des trois pierres angulaires de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. A proximité, la colline du Grosmont est le tombeau de la tête de

Gargantua, ses membres s'étendant sous les quatre communes avoisinantes (89). A Plévenon (Côtes-d'Armor), un promontoire dominant la pointe de la Latte est aussi la tombe de la tête de Gargantua (90); l'emplacement est marqué par un menhir retaillé (la « canne » de Gargantua) au pied duquel se voient les empreintes des pieds du géant, imprimées dans le rocher lorsqu'il s'élança d'un bond à Jersey (91).

Ainsi, « tout se recoupe » comme dirait l'infatigable Jean Markale : les mégalithes, le transport des pierres, les sauts gigantesques dans l'espace, les empreintes de pied, sont en connexion directe avec la mise sous sépulture du géant. Nous avons là la conclusion du mythe : le monstre chaotique, à la puissance énorme et déréglée, a été terrassé par un combat cosmique et son vainqueur l'a enterré sous une montagne. L'ordre et la paix du monde, la régularité et l'harmonie de l'Univers sont désormais assurés. Cette idée était encore connue sur les côtes de la Manche au 1^{er} siècle de notre ère. Elle a été transcrite, dans une interprétation gréco-romaine par Plutarque qui dans deux textes (« *DE DEFECTU ORACULARUM* », 18, et « *DE FACIE IN ORBE LUNAE* », 26) mentionne une île mythique où, selon les « Barbares » (les celtes du littoral), Saturne-Kronos a été lié et enfermé par Jupiter au sein d'une caverne. Or ce mythe d'un dieu de la première génération reclus dans les profondeurs d'une île par son dépossesseur est inconnu des mythologies celtiques. L'informateur de Plutarque a donc recueilli une croyance issue d'un substrat pré-celtique très ancien, dont le souvenir se sera conservé fort longtemps sous une forme légendaire.

Que retenir au terme de cette longue enquête ? Nous avons vu que plusieurs éléments concordants laissent imaginer que le Mont-Saint-Michel a pu porter un important monument mégalithique. Mais l'essentiel est ailleurs : que les hommes aient ou non construit sur les îles de la baie, ils ont vu dans ce site exceptionnel, il y a plusieurs millénaires, le lieu privilégié où, dans un passé mythique, s'est joué le sort du monde.

CONCLUSION

Les pages qui précèdent ne représentent qu'une partie des éléments mythiques attachés à la baie du Mont-Saint-Michel avant la christianisation. D'autres directions d'étude sont à explorer. Un conte relevé au siècle dernier (92) mentionne par exemple le « *RENDEZ-VOUS QUE SE DONNENT LES TRÉPASSÉS, LE PREMIER NOVEMBRE, DANS LES BRUMES DU MONT-SAINT-MICHEL...* ». Cette date n'est pas celle de la fête chrétienne des morts (2 novembre), mais bien de l'ancienne fête celtique de SAMAIN (SAMONIOS en mode gaulois), échéance principale et pivot de l'organisation calendaire des Celtes (93). Cette journée n'appartient ni à l'année qui s'achève ni à celle qui commence, elle est « hors temps » et les événements qui s'y produisent échappent aux contingences des deux dimensions : la frontière entre notre univers et l'Autre-Monde y est abolie ; c'est donc le moment où l'au-delà fait irruption dans notre vie terrestre. La présence des défunts à cette date autour du Mont-Saint-Michel fait du rocher une réalisation de la vieille image de l'« Ile des Morts ».

Il faudrait aussi étudier sous le même angle la légende de la forêt de Scissy. Ce thème a fait couler des fleuves d'encre : on a argumenté sur son existence, son époque, ses dimensions et son étendue. Ces controverses représentent bien des réflexions inutiles : le problème n'est pas à traiter en mode historique mais relève d'une étude mythographique. En effet, le thème de la forêt engloutie est connu dans tout le légendaire de la Manche, de l'Avranchin à la baie de Saint-Brieuc. Le recensement systématique de ces traditions, mené par Paul Sébillot (94), offre des données assez nombreuses et précises pour que l'on puisse presque dresser une carte de la forêt avec ses villes, ses hameaux, ses digues, ses routes et ses passages. Les récits attachés à la submersion de cette forêt sont en relation directe avec la légende de la ville d'Ys et ressortissent à des complexes mythologiques pré-chrétiens qu'une investigation précise permettrait de cerner. Nous nous proposons de revenir sur cette question dans une étude ultérieure (95).

Cependant, une vision d'ensemble de la structure transcendante du site est possible, du moins dans les grandes lignes : les hommes du néolithique ont vu dans la baie le lieu où se sont affrontées deux puissances, l'une représentant le chaos des origines, l'autre l'Esprit organisateur et régulateur. Leur combat s'est conclu par l'écrasement de la force malfaisante. Les populations celtiques ont localisé dans la région du Mont-Saint-Michel un épisode d'antagonisme entre deux divinités souveraines, l'une pacifique et bienveillante, l'autre sombre et violente : là encore, le protagoniste marqué du signe négatif a été vaincu. Enfin, le christianisme, dès le VIII^e siècle, a consacré le lieu à l'Esprit de lumière qui combat et vainc les forces du mal. Dans tous les cas, il s'agit d'un mythe cosmique décisif, occupant une place centrale dans l'histoire sacrée du monde et l'on en perçoit immédiatement la permanence au long des millénaires.

On peut donc légitimement poser la question : une transmission ou une continuité s'est-elle opérée entre les différents cultes qui se sont succédés ici ? Une réponse affirmative semblait autrefois évidente ; aujourd'hui on ne peut être que très nuancé. Nous avons vu au premier chapitre de cet exposé que l'idée d'une continuité directe entre les religions qui se sont établies sur le Mont-Saint-Michel est à rejeter vigoureusement. Nos réflexions suivantes vont dans le même sens car l'on ne saisit pas du tout où pourrait se situer la moindre coïncidence de structure entre l'Archange et ses divins devanciers. Pour ce qui est de Tombelaine, il est impossible d'être aussi catégorique. On ne sait finalement que peu de choses sur ses anciennes affectations mythiques et, avec un peu d'imagination, il serait possible de croire à une continuité. La légende d'Hélène, morte et enterrée sur l'îlot, peut correspondre à un thème folklorique ancien qui aura été la source de l'épisode des « Chroniques » du XVI^e siècle, faisant de Tombelaine le tombeau de la géante Galemelle. On sait d'autre part que le culte de la vierge était célébré sur le rocher longtemps avant que l'abbaye n'y construise un prieuré (1137) (96) : le moine Anastase, au milieu du XI^e siècle, en se retirant à Tombelaine y trouva, d'après sa « *vita* », une basilique en l'honneur de la Mère de Dieu... (97) : ce sanctuaire a porté le nom étrange de « *BEATAE MARIAE JACENTIS* », Notre-Dame-la-Gisante (98). La question d'une continuité des affectations mythiques successives de l'île de Tombelaine reste donc pendante...

En revanche, la même hypothèse peut être tout à fait valide pour ce qui concerne le Mont-Dol. La succession directe entre Mithra et saint Michel semble ici attestée par l'archéologie, le sanctuaire du premier ayant été réaffecté au second. Les brèves analyses de notre premier chapitre montrent d'autre part que Mithra et le Jupiter gaulois ne sont pas sans rapport. Mais plus vraisemblablement, le culte mithraïque n'aura été dans l'histoire sacrée de la montagne qu'un épisode, une parenthèse, et il faut mieux croire à une transmission entre le Jupiter celtique et l'Archange. Si l'on envisage le dieu Taranis sous sa forme fréquente du « Cavalier à l'Anguipède », dont plusieurs figurations ont été conservées en Armorique, on peut voir dans le vainqueur d'un monstre mi-géant mi-serpent la parfaite transition entre la divinité mégalithique et l'Archange triomphateur du dragon (99). Dans cette hypothèse, la même idée religieuse aura été célébrée sur le Mont-Dol pendant plus de cinq mille ans.

Aujourd'hui, le Mont-Saint-Michel cristallise toute la sacralité de la baie qui l'entoure. C'est lui qui assure la permanence du thème sacré et cosmique qui a ici hanté les hommes depuis des millénaires. Le rocher pourtant a connu des cultes fort variés, sans aucun enchaînement dans le temps. La cohérence des structures religieuses qu'il affirme est, elle, demeurée immuable : ce n'est pas là le moindre de ses mystères... (100).

NOTES

- (1) Mircea Eliade : *Traité d'histoire des Religions*, Ed. Payot, 1966, p. 188.
- (2) Marc Deceneux : *Le Mont-Dol*, Ed. Atelier Junkeneus, 1988, p. 8.
- (3) *Ibid.*, p. 13. Voir aussi, Marc Deceneux : « Toponymie ancienne et culte pré-chrétien au Mont-Dol », dans *Dossier du Centre régional Archéologique d'Aleth*, n° 16, 1988, p. 11-13.
- (4) Sur ce dieu, la meilleure synthèse est celle de Françoise Le Roux dans OGAM, XII, p. 349-382 (avec bibliographie antérieure). On consultera aussi Jan de Vries : *La religion des Celtes*, Ed. Payot, 1984, p. 38-48.
- (5) En Bretagne Armoricaire, des groupes du Cavalier à l'Anguipède ont été retrouvés à Bries, Landudal, Plomelin et Plouaret. Il en existait certainement un à Corseul : la colonne y a été conservée. Voir aussi infra : note 99.
- (6) Sur Mithra et le Mithraïsme, voir Mircea Eliade : *Histoire des croyances et des idées religieuses*, Ed. Payot, 1984, T. I, p. 216 s.q., p. 338 s.q. et 1987, T. II, p. 295 s.q.
- (7) *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Malo*, 1902, p. 79, et *Archives départementales d'Ille-et-Vilaine* 4, J. 186.
- (8) *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, Ed. P. Lethielleux, 1967, T. I, p. 644.
- (9) Jan de Vries, *op. cit.*, p. 84.
- (10) Nous profiterons de l'occasion donnée par cette note pour déplorer l'absence d'un ouvrage vraiment scientifique sur l'île de Tombelaine. Les travaux les plus récents sur la question, ceux de Robert Sinsouillet, sont d'une très agréable lecture mais perpétuent une vision romantique qui ne diffère pas de celle des anciens historiens du Mont-Saint-Michel.
- (11) « Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel », *op. cit.*, T. II, p. 46-47.
- (12) Sur le Mercure celtique, voir Jan de Vries, *op. cit.*, p. 48-63, et Françoise Le Roux dans OGAM, IV, p. 289-306.
- (13) Germain Bazin : *Le Mont-Saint-Michel*, rééd. New-York, Hachet Art Books, 1978, p. 5.
- (14) Sur cette question, voir Abbé E.-A. Pigeon : *Le Diocèse d'Avranches*, Coutances, 1888, p. 601 s.q.
- (15) « Millénaire... », *op. cit.*, T. II, p. 386.
- (16) Jean Markale : *Le Mont-Saint-Michel et l'énigme du Dragon*, Ed. Pygmalion, 1987, p. 195. Ce qu'il faut penser de cet ouvrage a été précisé, avec beaucoup d'indulgence à notre avis, par Henry Decaens dans le bulletin des Amis du Mont-Saint-Michel, n° 93 (1988), p. 49.
- (17) « Millénaire... », *op. cit.*, T. I, p. 15 (et notes).
- (18) *Id.*
- (19) Abbé E.-A. Pigeon, *op. cit.*, p. 598.
- (20) Paul Gout : *Le Mont-Saint-Michel*, rééd. Bruxelles, Culture et Civilisation, 1979, p. 86.
- (21) Abbé E.-A. Pigeon, *op. cit.*, p. 628.
- (22) Paul Baneat : *Le Département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1927, T. II, p. 261.
- (23) Abbé E.-A. Pigeon, *op. cit.*, p. 606.
- (24) Henri Dontenville : *La France mythologique*, Ed. Henri Veyrier-Tchou, 1980, p. 311.
- (25) Publiée par l'Abbé E.-A. Pigeon : *Vie des Saints du diocèse de Coutances et d'Avranches*, Avranches, 1898, T. II, p. 357-365.
- (26) Françoise Le Roux et Christian-J. Guyonvarc'h : *Les Druides*, Ouest-France, 1986, p. 410. Le premier auteur a fait la meilleure synthèse sur le dieu Ogmios dans OGAM, 12, 1960, p. 209-234 (*Le dieu celtique aux liens : de l'Ogmios de Lucien à l'Ogmios de Duran*). Voir aussi Jan de Vries, *op. cit.*, p. 63-79 et spécialement 73-79.
- (27) « Les Druides », *op. cit.*, p. 422.
- (28) Voir note 26.
- (29) Abbé E.-A. Pigeon : « Le diocèse d'Avranches », *op. cit.*, p. 627. Cette statuette de Mars a disparu. Mais un moulage de plâtre qui en avait été fait a été conservé au Musée Municipal d'Avranches. Nous avons pu le photographier grâce à l'obligeance de M. Jean-Luc Leservoisier dont l'aide a été précieuse pour la collecte des éléments nécessaires à ce travail. Qu'il en soit ici remercié.

- (30) « Millénaire... », op. cit., T. I, p. 378 sq.
- (31) *Ibid.*, p. 381.
- (32) *Ibid.*, p. 388.
- (33) Henri Dontenville : « La France mythologique », op. cit., p. 301.
- (34) Françoise Le Roux et Christian-J. Guyonvarc'h : « Les Druides », op. cit., p. 404.
- (35) *Ibid.*, p. 365.
- (36) Jan de Vries, op. cit., p. 66.
- (37) Albe de Veostrys : Une visite au Musée du Mont-Saint-Michel, Brochure in-16, S.D., p. 18.
- (38) Paul Béziers : *Inventaire des Monuments mégalithiques du Département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1883, p. 57.
- (39) Roger Lebois : *La préhistoire du Mont-Saint-Michel de Pleine-Fougères*, dans *Le Rouget de Dol*, n° 3 (1973).
- (40) Pierre-Roland Giot, Jean L'Helgouac'h, Jean-Laurent Monnier : *Préhistoire de la Bretagne*, Ed. Ouest-France, 1979, p. 404.
- (41) Gwenc'hlan Le Scouezec : *Guide de la Bretagne mystérieuse*, Ed. Tchou, 1966, p. 395.
- (42) R.P. Michel Riquet : *Le Mont-Saint-Michel - Mille ans au péril de l'Histoire*, Ed. Hachette, 1967, p. 27.
- (43) « Millénaire », op. cit., T. II, p. 125, note 8.
- (44) Paul Gout, op. cit., p. 112.
- (45) À l'examen, cette question ne devrait plus permettre le doute : l'orifice visible sur le crâne d'Aubert ne présente pas la forme régulière des trépanations romaines. Le trou est au contraire fortement oblong et se rattache aux trépanations néolithiques qui s'opéraient par une série de mini-perforations, alignées sur le tracé de l'ouverture prévue, que l'on joignait ensuite avant de régulariser les bords dentelés de la « fenêtre ». Ces interventions spectaculaires sont aujourd'hui encore mystérieuses : des préhistoriens comme Jean Guilaine y voient des pratiques purement médicales ; d'autres, comme Jean-Pierre Mohen, les considèrent comme un traitement rituel. Cette dernière hypothèse semble confirmée par le caractère presque systématique de la trépanation dans certaines aires culturelles du néolithique et surtout par la récupération des opercules qui servaient à confectionner des amulettes.
- (46) M. de Noual de la Houssaye : *Voyage au Mont-Saint-Michel, au Mont-Dol et à la Roche-aux-Fées*, Paris, p. 63.
- (47) Paul Sébillot : *La terre et le monde souterrain*, rééd. IMAGO, 1983, p. 204.
- (48) Henri Dontenville : *Histoire et géographie mythiques de la France*, Ed. Maisonneuve et Larose, 1973, p. 288.
- (49) Paul Sébillot, op. cit., p. 198.
- (50) Jean Abelanet : *Signes sans paroles*, Ed. Hachette, 1986, fig. 74-2.
- (51) Jacques Briard : *Mythes et symboles de l'Europe préceltique - Les religions de l'Âge du Bronze*, Ed. Errance, p. 100 et 150 (fig.).
- (52) Jean Arnal : *Les statues-menhirs, hommes et dieux*, Ed. des Hespérides, 1976, p. 213 (fig.) et 215.
- (53) Jean Abelanet, op. cit., p. 178.
- (54) *Id.*
- (55) Nous remercions très vivement M. Jacques Briard qui a bien voulu nous communiquer ces renseignements avant la publication du rapport des fouilles.
- (56) Marthe et Saint-Just Pequet et Zacharie Le Rouzic : *Corpus des signes gravés des Monuments mégalithiques du Morbihan*, Paris, 1927, p. 13 et 16, pl. 75 à 78.
- (57) Des charbons de bois, provenant de l'incendie d'une structure de façade lors de la condamnation définitive du dolmen de Gavrinis, ont donné une date radio-carbone précise : GIF 5766-4470 ± 80 B.P. soit en dates réelles corrigées 3480-2950 avant J.-C.
- (58) Jacques Briard, op. cit., p. 173.
- (59) Amand Dagnet : *Les bords du Couesnon*, Fougères, 1906.
- (60) Maturin Monier : *Châteaux, manoirs et paysages - quinze promenades autour de Dinan*, Ed. Joseph Floch, Mayenne, 1977, p. 156, et *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1880.
- (61) Henri Dontenville : « La France mythologique », op. cit., p. 320.
- (62) Paul Béziers, op. cit., p. 141.
- (63) Pierre-Roland Giot, Jean L'Helgouac'h, Jean-Laurent Monnier : « Préhistoire de la Bretagne », op. cit., p. 430.
- (64) *Ibid.*, p. 431.

(65) Si l'on se représente la configuration du littoral morbihanais à l'époque néolithique : le niveau marin, plus bas dans le golfe qu'à l'heure actuelle, faisait de Gavrinis une presqu'île accessible à marée basse comme le Mont-Saint-Michel dont l'aspect était, alors, assez proche de celui que nous lui voyons aujourd'hui.

(66) Paul Sébillot, outre les neuf volumes du *Folklore de France*, a traité du légendaire gargantuésque dans un volume spécifique : *Gargantua dans les traditions populaires*, Paris, 1883. Cet ouvrage, une mine d'or pour les chercheurs, est absolument irremplaçable. Sébillot a réuni là un corpus énorme, mais sans chercher à l'extrapoler dans une optique mythographique. Ce n'est pas le cas d'Henri Dontenville, auteur de *Les dits et récits de mythologie française*, *La France mythologique*, *Histoire et géographie mythiques de la France* et *Mythologie française*. Dans ces ouvrages, Henri Dontenville a traqué Gargantua, mais aussi la fée Mélusine, le diable, le Cheval-Bayard, la « Chasse-Artur », etc... Son travail est d'un précurseur : il a été le premier à comprendre qu'une étude globale et comparative des thèmes folkloriques légendaires donnait la clé d'anciennes structures mythiques. Malheureusement, les recherches de cet auteur sont entachées d'erreurs méthodologiques : les éléments authentiquement traditionnels sont mélangés à des données d'origine littéraire (romans de chevalerie, chroniques gargantuines tardives...) ; les spécificités régionales ne sont guère prises en compte et l'articulation est faite d'une façon très imprudente entre des thèmes appartenant à des cultures différentes ; la préhistoire, la protohistoire et le moyen-âge se relient dans des raccourcis acrobatiques ; enfin, la documentation est bien souvent obsolète (en particulier pour ce qui concerne l'onomastique). Avec cela, une sympathie irraisonnée pour le « bon géant » Gargantua et un zeste d'anticléricalisme ne manquent pas d'infléchir quelque peu les démonstrations. Henri Dontenville arrive ainsi à l'extraordinaire découverte d'un « grand dieu des Celtes » GARGANT, que ne connaissent par ailleurs ni les auteurs de l'Antiquité, ni les mythologies insulaires, ni l'épigraphie, ni l'iconographie qu'elle soit gauloise ou gallo-romaine ! Cependant, Dontenville mérite le plus grand respect par son œuvre de pionnier, son erudition, son enthousiasme, l'élégance de son écriture, et, fort souvent, une intuition et une perspicacité étonnantes.

- (67) Henri Dontenville : « Histoire et géographie mythique de la France », op. cit., p. 261.
- (68) *Ibid.*, p. 287.
- (69) Henri Dontenville : *Mythologie française*, Ed. Payot, 1973, p. 49.
- (70) Amand Dagnet : *Au pays fougèreux*, Fougères, 1923, p. 132-134.
- (71) Paul Sébillot : *Les Monuments*, rééd. IMAGO, 1985, p. 31.
- (72) *Id.*
- (73) Amand Dagnet : « Les Bords du Couesnon », op. cit., p. 39.
- (74) Paul Sébillot : *La Mer*, rééd. IMAGO, 1983, p. 114.
- (75) Henri Dontenville : « Histoire et géographie mythique de la France », op. cit., p. 251.
- (76) Paul Sébillot : « Gargantua dans les traditions populaires », op. cit., p. 47 et 85.
- (77) *Ibid.*, p. 65.
- (78) Paul Béziers, op. cit., p. 30.
- (79) Auguste-Jean-Marie Bachelot de la Pylle : *Etudes archéologiques mêlées d'observations et de notices diverses*, Bruxelles, 1848.
- (80) Maturin Monier, op. cit., p. 186.
- (81) Paul Sébillot : « La terre et le monde souterrain », op. cit., p. 19.
- (82) *Ibid.*, p. 31.
- (83) Paul Béziers, op. cit., p. 35.
- (84) Voir note 80.
- (85) Voir l'article de Michel Reulos : « Le Mont-Saint-Michel et les Chroniques gargantuines », dans *Bulletin des Amis du Mont-Saint-Michel*, n° 94 (1989).
- (86) *Promenade au Mont-Dol*, plaquette éditée par l'A.S.C.T.E. de Mont-Dol, 1982, p. 13.
- (87) La Vita Sancti Suliaci a disparu. Des fragments en sont cependant connus par des extraits figurant dans un bréviaire malouin et un bréviaire léonard tardifs. Ces éléments ont été étudiés par l'historien et folkloriste dolois François Duine. La vie de saint Suliac est d'autre part racontée dans la *Vie des Saints* d'Albert Le Grand.
- (88) Henri Dontenville : « Histoire et géographie mythique de la France », op. cit., p. 263.
- (89) *Ibid.*, p. 245.
- (90) Voir note 88.
- (91) Voir note 49.
- (92) Paul Sébillot : « La Mer », op. cit., p. 182.
- (93) Sur la fête celtique de Samain, voir Françoise Le Roux et Christian-J. Guyonvarc'h : « Les Druides », op. cit., p. 249-259.
- (94) Paul Sébillot : « La Mer », op. cit., p. 80-87.

(95) Cette légende dévoile la superposition de deux substrats : l'un est celtique et se rattache au mythe que nous avons dégagé dans la deuxième partie de cette étude ; il concerne la submersion d'une cité localisée devant Granville à la suite de la rivalité opposant un roi et son gendre (Sébillot : « La Mer », *op. cit.*, p. 83). L'autre est préceltique et doit être lié au thème de l'inondation des terres attesté d'une façon régulière dans le légendaire mégalithique, ainsi qu'à l'action de la malfaisance du géant : la ville de Nasado, devant Erquy (Côtes-d'Armor), fut aussi engloutie après avoir été maudite par Gargantua (référence précédente, p. 85). Sur la façon dont la forêt de Scissy s'est peu à peu imposée à tort comme un thème historique dans la littérature montoise, voir Abbé E.-A. Pigeon : « Le diocèse d'Avranches », *op. cit.*, p. 56 sq.

(96) Paul Gout : « Le Mont-Saint-Michel », *op. cit.*, p. 136.

(97) Voir note 25.

(98) Edouard Corroyer : *Description de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel et de ses abords*, Paris, 1877, p. 364.

(99) La vénération de Jupiter sous cette forme, dans le contexte géographique qui nous occupe ici, est non seulement envisageable, mais sa possibilité est renforcée par un argument fonctionnel : les colonnes du « Jupiter au Géant » sont en corrélation avec les rivières et les plans d'eau (Jan de Vries, *op. cit.*, p. 41) ; la divinité régulatrice des eaux ne saurait nulle part être plus à sa place que dans la baie du Mont-Saint-Michel. Une trace précise d'un ancien culte du « Jupiter à l'Anguipède » apparaît d'ailleurs clairement dans le légendaire côtier de la Manche, à quelque distance de la baie du Mont-Saint-Michel. Le « Trou Baligan », sous la falaise du Nez de Flamanville, était le repaire d'un serpent qui dévorait les enfants. Saint Germain traversa la Manche sur une roue qui allait aussi vite que l'éclair et abattit le monstre d'un coup de sa croix. L'animal en mourant s'inscruta dans la pierre et son sang colora le granit en rouge (la teinte pourpre d'une « boue » des environs de Granville a la même origine). Le « Trou Baligan » est d'autre part habité par le diable. Non loin de là, saint Georges a terrassé le diable sous son cheval de guerre et l'a reclos dans une caverne de Carteret appelée le « Tombeau du Diable » : le démon a été cloué au rocher et des traces rouges restent de son sang répandu (Paul Sébillot : « La Mer », *op. cit.*, p. 37, 40, 164, 165). Sous ces récits différents se dessine une structure commune dont l'origine est celtique : le Saint à cheval rappelle bien sûr l'image statuaire du « Jupiter au Géant » ; saint Germain, avec sa roue, évoque les figurations de Taranis, représenté avec cet accessoire dans de nombreuses œuvres gauloises (Jan de Vries, *op. cit.*, p. 42-45). Enfin le nom du monstre BALIGAN, que l'on trouve aussi dans la « Chanson de Roland », est celtique ; il se compose d'une double désinence diminutive (IG et AN) attestée dans d'autres cas (voir note 11), ajoutée à une forme BAL, issue d'un thème *BEL (= l'éclair ou la mort ; cf. : « Les Druides », *op. cit.*, p. 366) qui est lui-même à l'origine du nom de Balor, chef du peuple infernal des FOMORÉ dans le CATH MAIGHE TUIREADH. Le serpent Baligan est ainsi l'avatar folklorisé d'une figure démoniaque de l'Autre-Monde. Et les légendes de Flamanville et Carteret sont donc des versions christianisées d'un mythe ancien relatant la victoire de Jupiter-Taranis sur le monstre.

(100) Cette intangibilité est sensible pour tous ceux qui ont le privilège de participer au « vécu » religieux du Mont-Saint-Michel. Le thème sacré multi-millénaire éclate, par exemple, à chaque ligne du très beau texte dans lequel le Père François Lancelot relate en mode quasi mythique les opérations de restauration de la statue de l'Archange en 1987 (Bulletin des Amis du Mont-Saint-Michel, n° 93, 1988).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

par Henry Decaëns

I. – LIVRES et BROCHURES

BAYLE (Maylis). – *Les origines et les premiers développements de la sculpture romane en Normandie.* – Caen : Art de Basse-Normandie, 1992. – 472 p. et 1 carte dépl., ill. en noir et en coul. ; 27 × 21 cm. – (Art de Basse-Normandie ; 100 bis). – 400 F.

Un livre indispensable pour tous ceux qui se passionnent pour l'art roman en Normandie. Maylis Baylé tente avec succès de réhabiliter la sculpture romane de notre région dont on avait l'habitude de dire, un peu trop rapidement, qu'elle était maladroite et sans intérêt. Quelques passages de ce livre concernent directement le Mont-Saint-Michel : p. 111-113, Maylis Baylé analyse les dix chapiteaux anciens des bras du transept de l'église abbatiale ; un peu plus loin, p. 144-146, elle étudie les quelques chapiteaux anciens de la nef ; elle s'intéresse tout particulièrement à une œuvre qui a dû disparaître lors de la restauration réalisée par Paul Gout au début du XX^e siècle mais qui, par bonheur, a été naguère publiée par Rivoira dans un livre sur l'architecture italienne. 814 planches, de nombreux relevés d'épannelage, des plans, plus de 1 800 notes et une importante bibliographie complètent cette somme d'érudition.

BENOIT (Jean-Paul). – *Le Mont-Saint-Michel.* – Paris : éd. Jean-Paul Gisserot, 1992. – 32 p., ill. en coul. ; 26 × 19 cm. – 26 F.

Malgré la sympathie que nous avons pour l'éditeur, qui a également fondé les éditions Ouest-France, puis les éditions Sud-Ouest, nous sommes bien obligés de constater la médiocrité de ce type de brochure. Nous ne dirons rien des photographies dont les couleurs ne s'harmonisent pas toujours bien entre elles mais dont le nombre est important pour une brochure d'un prix aussi modique. Une fois de plus, c'est le choix de l'auteur du texte que nous mettons en cause. Ne connaissant pas très bien le Mont, il commet inévitablement quelques erreurs. Mais ce qui est encore plus gênant, c'est la naïveté dont il fait preuve en mettant pratiquement sur le même plan les livres de Paul Gout et de Lucien Bély ! Chacun sait que le second s'est contenté de faire un travail de compilation, alors que le premier a écrit un ouvrage de référence tout en restaurant l'abbaye de fond en comble. Le seul livre qui puisse être mis en parallèle avec celui de Paul Gout est l'ouvrage de Germain Bazin.

CORRE (Serge), BELY (Lucien). Collab., SIMONNET (Nicolas). Collab. – Le Mont-Saint-Michel au Moyen Age. – Paris : Centre national de documentation pédagogique, 1991. – 12-IV p., ill., 12 diapositives en coul. et une cassette son d'un quart d'heure ; 23 x 19 cm. – (Radiovision, ISSN 0293-9711). – ISBN 2-240-00238-7. – 90 F.

Ce dossier est conçu pour servir de préparation à une visite du Mont-Saint-Michel. Le texte du livret est très simple car il s'adresse aux enfants des écoles primaires et des collèges. Les diapositives, assez belles, permettent de se familiariser avec la vie au Mont durant le Moyen Age. La cassette son, à notre avis un peu trop courte, complète assez bien ce petit dossier ; la voix chaude de Nicolas Simonnet, conservateur du Mont, y alterne avec la voix grave de Lucien Bély, professeur d'histoire à l'Université de Lille III. Si le choix du premier s'imposait, la présence du second peut paraître plus contestable ; Lucien Bély a certes écrit des livres de vulgarisation sur le Mont mais il est avant tout un spécialiste de l'histoire des relations internationales des XVII^e et XVIII^e siècles.

DOSDAT (Monique). – L'enluminure romane au Mont-Saint-Michel : X^e - XII^e siècles. – Association des Amis de la Bibliothèque municipale d'Avranches ; Rennes : Ouest-France, 1991. – 96 p., ill. en coul. ; 30 x 24 cm. – ISBN 2-7373-0900-X. – 295 F.

Nous n'avons pu, l'an dernier, donner un compte rendu de ce livre qui est sorti alors que notre bulletin était sous presse. Beaucoup d'Amis du Mont le connaissent déjà car ils ont été nombreux à répondre à l'offre de souscription que leur avait adressée l'Association des Amis de la Bibliothèque municipale d'Avranches. Nous sommes persuadé qu'ils n'ont pas regretté d'avoir acquis ce beau livre ; il mérite en effet de figurer en bonne place dans la bibliothèque de tous ceux qui se passionnent pour l'histoire du Mont.

Son iconographie est superbe et fort bien choisie ; elle donne du scriptorium montois un reflet particulièrement évocateur et elle illustre à merveille le beau texte de Monique Dosdat. Avec beaucoup de pédagogie, celle-ci a su se mettre à la portée du grand public pour traiter un sujet qui n'intéresse souvent que les spécialistes. Facile et agréable à lire, ce livre constitue une excellente initiation à l'enluminure romane ; il permet aussi de mieux connaître un aspect essentiel de l'activité intellectuelle et artistique des moines du Mont.

On en trouvera un compte rendu élogieux d'une autre spécialiste de cette époque, Cassandra Potts, dans *Etudes normandes*, 1991, n° 4, p. 69-70.

SIMONNET (Nicolas), LE NABOUR (Eric). – Le Mont-Saint-Michel et la baie. – Hachette, 1991. – 64 p., ill. en coul. ; 22 x 11 cm. – (Guides bleus. Sites et villes). – ISBN 2-01-015861-X. – 45 F.

Cette brochure est extraite du Guide bleu sur la Normandie. Son texte, écrit par Nicolas Simonnet, a été remanié par Eric Le Nabour qui ne semble pas avoir pris la précaution de le faire relire par le premier ; ainsi s'expliquent sans doute les quelques coquilles et erreurs que l'on peut relever en lisant ce petit livre qui ne manque pourtant pas d'intérêt. Par exemple, on note à deux reprises, p. 12 et 28, que la Merveille a été achevée en 1238, alors que le chantier de ce bâtiment était terminé dès 1228. Plus grave encore, beaucoup d'indications pratiques n'ont pas été mises à jour et sont donc erronées : le salon de thé de l'aumônerie de la Merveille, qui a été supprimé en 1987, est mentionné deux fois (p. 23 et 36) ; la présentation des « musées » privés de la rue est totalement fantaisiste (p. 21) ; on peut enfin être surpris de ne pas voir figurer sur la liste des hôtels-restaurants des établissements qui, à notre avis, valent bien ceux qui sont cités.

II. – ARTICLES

BEASSE (Jean) : les demeures successives des curés du Mont-Saint-Michel. – *Les Annales du Mont-Saint-Michel*, 1991, n° 3, p. 49-58.

En recherchant où ont été successivement logés les curés de la paroisse du Mont, l'abbé Jean Béasse aborde un aspect méconnu de l'histoire religieuse du village. Son étude est bien documentée et fort intéressante.

DECAENS (Henry) : sculptures et objets d'art conservés dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel. – *Les Annales du Mont-Saint-Michel*, 1991, n° 4, p. 75-80.

Cet article n'a d'autre prétention que de présenter un inventaire sommaire des quelques objets d'art conservés dans l'abbaye. Les Amis du Mont ont contribué à accroître le nombre de ces objets : la Pietà de la chapelle Saint-Etienne a été achetée par Yves-Marie Froidevaux grâce à une souscription lancée par notre Association ; la Vierge de Balland, que l'on peut admirer dans le bras nord du transept de l'église abbatiale, a été remplacée dans la chapelle où elle se trouvait primitivement par une copie en résine que les Amis du Mont ont payée. Notre Association est bien entendu prête à poursuivre cette action de mécénat.

POTTS (Cassandra) : le Mont-Saint-Michel au carrefour de deux fidélités (début du XI^e siècle). — Etudes normandes, 1991, n° 4, p. 41-48.

Cassandra Potts, historienne américaine, s'efforce d'expliquer comment les moines du Mont se sont engagés en faveur du comte de Rennes Alain III dans le conflit qui l'opposa, au début des années 1030, au duc de Normandie Robert le Magnifique. Normand depuis 933, le Mont a en définitive entretenu des liens plus étroits avec les Bretons qu'avec les Normands jusqu'à l'abbatiale de Suppo (1032-1048).

Cet article intéressant est le résumé d'une étude publiée dans *Anglo-Norman Studies*, 1989, p. 135-156, sous le titre *Normandy or Brittany? A Conflict of Interests at Mont-Saint-Michel (966-1035)*.

III. — AFFICHES et CARTES POSTALES

Le secret de Sarah Tombelaine. — Affiche de format 54 × 40 cm, du film de Daniel Lacambre, avec Irène Jacob, Marc de Jonge, Harry Cleven et François Caron.

Bien que le film de Daniel Lacambre ne nous ait guère enthousiasmé, nous l'avons vu avec plaisir car les prises de vue du Mont sont belles. De plus, beaucoup de Montois ont participé au tournage, soit pour y jouer un petit rôle comme Hélène Simonnet, fille aînée du Conservateur, soit comme figurants ; quand on les connaît, il est assez amusant de les voir jouer avec des acteurs professionnels.

Les Imaginaires du Mont-Saint-Michel. — Tirage en petit format (60 × 40 cm) de l'affiche que l'on a pu voir à Paris dans les couloirs du métro, en juin 1991, et dans de nombreuses gares de la S.N.C.F. durant la dernière saison touristique. Cette affiche était destinée à faire de la publicité pour les Imaginaires ; elle a eu un impact certain puisque 50 000 visiteurs sont montés à l'abbaye entre le 15 juin et le 30 septembre 1991 pour découvrir cette animation nocturne.

En vente aux comptoirs de l'abbaye, au prix de 30 F.

Les Imaginaires du Mont-Saint-Michel. — Série de cinq cartes postales de format 17 × 12 cm.

De belles cartes postales de l'église abbatiale, du cloître, du réfectoire, de la salle des Chevaliers et de la salle des hôtes. Les photographies, dues à M.-Y. Brandily, sont excellentes ; elles sont présentées avec un encadrement noir qui donne à ces cartes beaucoup de cachet.

En vente aux comptoirs de l'abbaye, 6 F pièce.

BULLETIN NÉCROLOGIQUE

Nous avons appris avec beaucoup de peine la disparition de plusieurs de nos amis. Nous nous associons au chagrin de leurs proches auxquels nous adressons nos très sincères condoléances.

M. François GRISON, architecte DPLG, retiré à l'affection des siens, le 13 décembre 1991. Il aimait beaucoup le Mont ; sans être membre des Amis du Mont, il suivait nos travaux par l'intermédiaire de son jeune frère, notre cher Hubert, secrétaire général adjoint de notre Association.

M. Fernand CHARTON, de Paris, et **Mlle Dagny-Christine NICOLAYSEN**, également de Paris, qui soutenaient notre action avec beaucoup de fidélité.

M. Julien GOUTIER, membre perpétuel de notre Association, décédé à Carteret (Manche), le 31 août 1991.

Mme Guy LE MAROIS, décédée au château des Galleries, à Briquebec (Manche) ; elle était l'épouse du regretté Guy Le Marois, qui a été un membre très actif de notre Conseil d'Administration, et la mère de notre collègue Mme Etienne de Trémiolles.

Mme Jane LEMARIÉ-HELLEUX, décédée en janvier 1992, à Bussy-Saint-Martin (Seine-et-Marne). Elle était la mère de notre collègue, Mme Michelle Vecten-Lemarié. Née en 1909, à Pontorson, où son père avait créé au début de ce siècle une fabrique de chaussures, elle était restée très attachée à sa région natale. Enfant, elle avait l'habitude d'aller dans le jardin public de Pontorson pour voir le mascaret qui remontait le cours du Couesnon lors des marées de vives-eaux ; elle aimait aussi prendre le tramway à vapeur pour se rendre au Mont. Elle était l'épouse de M. Jean-Baptiste Lemarié, également originaire du pays montois. Celui-ci a en effet passé son enfance à la ferme Saint-Joseph, sur la commune de Beauvoir, où il est né en 1904, puis dans une ferme des polders de l'Ouest, à Roz-sur-Couesnon ; sa mère vendait des œufs à Annette Poulard ! Lui-même a été soigné par le fils de celle-ci, le professeur Poulard, qui était un ophtalmologiste renommé.

Mlle Fernande MONDAMERT-DUBERGÉ, de Montfort-l'Amaury (Yvelines), décédée le 30 août 1991, qui avait participé, avec beaucoup de générosité, à l'aménagement de la crypte Notre-Dame-des-trente-cierges et à l'achat de la Pietà de la chapelle Saint-Etienne.

Mme Suzanne TESSIER, de Villenaux-la-Grande (Aube), mère de notre collègue, M. Claude Tessier. Elle était bien connue des Montois car elle faisait de fréquents séjours au Mont. Son mari, comme son fils, aujourd'hui à la retraite, était un céramiste apprécié.

M. Serge TRONQUET, décédé en décembre 1991, à Beuzec-Cap-Sizun (Finistère), à l'âge de 67 ans. Nous connaissions bien Serge que nous avons rencontré, avec son épouse, Hélène, durant une visite conférence de l'Abbaye, au cours de l'été 1966. Serge était alors ingénieur dans une grande entreprise de Cambrai. Il avait été si impressionné par le Mont qu'il y était revenu à plusieurs reprises, en compagnie de son épouse, de ses enfants ou de ses collègues de travail. Il connaissait particulièrement bien l'Abbaye car il avait pris la peine de lire les ouvrages de Paul Gout et de Germain Bazin ; durant la visite du monument, il n'hésitait pas à intervenir, non pas pour mettre en difficulté le conférencier, mais pour lui donner l'occasion d'approfondir tel ou tel point. Lui-même était capable de faire des comparaisons avec d'autres monuments car sa culture artistique et historique était très étendue ; il était d'ailleurs membre de la Société française d'archéologie et il était devenu un lecteur attentif du Bulletin monumental et des congrès archéologiques de France.

Serge nous avait fait l'amitié en avril 1991 de présenter sa candidature au Conseil d'Administration de notre Association ; il souhaitait vivement, nous écrivait-il peu de temps auparavant, « pouvoir travailler pour l'Association et ne pas se contenter d'un titre ». Une cruelle et douloureuse maladie ne lui a hélas pas permis de prendre une part active à la vie de notre Conseil. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme cultivé et d'un véritable ami.

M. François ENAUD de MORHERY, mort à Paris le 22 avril 1992, était sans doute l'un des membres les plus brillants de notre Association. Né en 1920, à Loudéac (Côtes d'Armor), il avait fait de solides études à l'Université de Rennes ; il était titulaire d'un doctorat en droit et d'une licence d'histoire de l'art. Fasciné par le Mont, il avait pris l'initiative en 1947, avec M. Pierre Lemoine, d'y créer le Service de visites-conférences qui a pris peu à peu une extension considérable. L'année suivante, il donnait aux Amis du Mont une brillante communication qui fut publiée dans les bulletins n° 57 et 58 (p. 832-835 et 842-846). En 1949, il passa le concours d'Inspecteur des Monuments historiques, auquel il fut reçu premier, et entra en fonction le 1^{er} janvier 1950. Il laissa donc à d'autres le soin de guider les visiteurs dans l'Abbaye mais il continua à travailler sur le Mont en publiant successivement trois livres :

- **Le Mont-Saint-Michel : son histoire, ses légendes, les pèlerinages, le monastère, la Merveille, la montagne sacrée.** Paris : O. Perrin, 1950.
- **Le Mont-Saint-Michel.** Paris : Caisse nationale des Monuments historiques, 1956.
- **Le Mont-Saint-Michel.** Paris : Caisse nationale des Monuments historiques, 1966.

Ces livres ont gardé tout leur intérêt car ils sont écrits d'une belle plume et ils sont émaillés de remarques originales. François Enaud est notamment le premier qui ait remarqué que les trois niveaux du bâtiment oriental

de la Merveille correspondent aux trois ordres de la société médiévale ; beaucoup de guides reprennent maintenant à leur compte cette belle image sans savoir qui en est l'auteur.

En 1966, il fut tout naturellement nommé Commissaire général de l'exposition du Millénaire qui fut présentée à Paris du 18 mars au 15 mai et au rez-de-chaussée de la Merveille du 28 mai au 1^{er} octobre. Le catalogue qui fut alors édité sous son autorité témoigne aujourd'hui encore de l'exceptionnelle qualité de cette exposition.

Il se préoccupait aussi du maintien du caractère maritime du Mont ; le 21 mars 1990, il avait accepté avec beaucoup de gentillesse de nous faire une communication, assez pessimiste, sur ce point ; le texte de celle-ci a été publié dans notre bulletin n° 95 (p. 59-65).

Son travail d'Inspecteur des Monuments historiques l'avait également conduit à étudier d'autres domaines sur lesquels on lui doit de nombreuses publications. Il s'était plus particulièrement spécialisé sur l'architecture militaire, les peintures murales, le vitrail contemporain et la restauration des Monuments anciens.

François Enaud était Inspecteur général honoraire des Monuments historiques, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, officier de l'Ordre des Arts et Lettres.

Ce grand ami du Mont était très lié à la Communauté monastique ; à sa messe d'inhumation, celle-ci était représentée par le Père Bruno de Senneville qui a prononcé l'homélie.

Henry DECAËNS

Homélie du Père de SENNEVILLE pour la messe d'inhumation de François ENAUD

Luc, 14, 7-11

Cet Evangile : un modèle et un miroir.

Un modèle, parce que « l'humilité c'est la vérité », disait sainte Thérèse d'Avila.

Un modèle, parce que « Vérité c'est beauté, et Beauté c'est vérité », disait John Keats, ébloui du miracle grec.

Oui, modèle que François Enaud a dû secrètement, longuement et parfois si douloureusement méditer, et encore plus vivre, à tel point que, maintenant, le modèle est devenu miroir où nous le retrouverons par delà son achèvement. Et dans ce mot, il y a la finitude de tout ce qui est humain, mais encore plus la perfection, comme le rappelait M. le Préfet Dubois-Chabert au dernier jour du Millénaire monastique du Mont Saint-Michel.

Cette évocation me rappelle bien évidemment que c'est à cette occasion que j'ai connu François Enaud et que j'ai été aussitôt conquis par la richesse aussi discrète qu'intense de ses dons, de son Don... Et dire qu'aucun de nous deux ne te connaissait encore, Béatrice.

Mais je n'ai pas quitté mon Rocher pour cause d'éloge funèbre. Je suis venu pour témoigner que l'hiver est toujours suivi du printemps et que la Mort appelle la Résurrection. Nous avons ces jours-ci marché vers Emmaüs avec le sentiment, la certitude de notre solitude et pourtant, Quelqu'un marchait sur le même chemin, nous rejoignait, pénétrait notre cœur.

Frères et sœurs, avons-nous suffisamment pensé qu'au fond, en fin de compte, tout se passe comme si nous avions deux corps ? Je vais essayer de m'expliquer. Il y a le corps que l'on a, et le corps que l'on est. Le corps que l'on a, c'est celui que nous a donné notre mère de chair et que, sa courbe achevée, nous rendons à notre mère la Terre. Pour le corps que l'on est, il s'agit de comprendre que nous ne pouvons aimer sans le secours, sans le relais de notre corps. Lorsque, par exemple, j'attendais François à l'Abbaye, j'avais l'oreille tendue vers la sonnette, mes yeux regardaient ma montre, mes mains lui préparaient le déjeuner... La sonnette enfin résonnait, je me dépêchais vers la porte, mes bras s'ouvraient, mon visage souriait, mes yeux le regardaient, mes oreilles l'écoutaient... Ce n'est qu'un exemple, mais il est porteur de cette certitude : mon corps était l'outil de mon amour, et je me refuse à croire la mort définitive de ce qui a servi l'Amour et c'est pour cela que je dis : « Je crois à la résurrection de la chair ».

Alors je me dis et je vous dis : tous ces actes d'humilité, tous ces actes d'Amour que le Seigneur a demandés et reçus de François, ils ont été pour notre leçon à nous. Ils ont été couronnés par cette vision miséricordieuse qu'il avait des êtres, par cette vision émerveillée qu'il avait des êtres, des saisons et des choses, à travers les confidences de pierre, de toiles et de bois, de couleurs et de sons que les plus grands artistes nous ont donné à travers quelques millénaires. « L'Art et les Artistes, disait Dom Grammont, ancien abbé du Bec-Hellouin, l'Art et les Artistes, c'est le sourire de Dieu sur sa Création ! ».

François, en écrivain de grande race, nous a chanté ce sourire. François, en chrétien, blessé à force d'être sensible, fort à force d'être tendre, François nous appela à regarder intensément le Vivant, après avoir regardé les facettes de la Vie.

François vous avez réjoui le Maître de toute vérité, le Maître de toute bonté. Et saint Michel sans nul doute vous attendait « aux marches du lais » et vous nous faites cet ultime don : nous rappeler que si les vendredis passent toujours, Pâques « est » pour toujours.

Que de chefs-d'œuvre l'œil de votre corps a regardés, a su regarder. Nous sommes sûrs qu'il continue à regarder, ou plutôt à garder nos pauvres vies.

Alors, malgré la tristesse, la souffrance, la blessure de nos cœurs, merci de nous conduire, une fois encore, sur les chemins de la Joie.

Amen, Alleluia, Amen.



Les Amis du Mont-Saint-Michel ne sauraient passer sous silence la disparition de deux érudits qui, à l'occasion du Millénaire monastique du Mont, ont consacré leurs talents de chercheurs pour nous aider à mieux connaître l'histoire de l'Abbaye et des pèlerinages. Leur souvenir est évoqué par Michel Reulos et Michel Nortier.

Dom Jacques DUBOIS. — C'est avec tristesse que nous avons appris le décès survenu le 8 décembre 1990 de Dom Jacques Dubois. Le tome premier du **Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel**, préparé sous la direction de Dom Jean Laporte, contient trois études de Dom Jacques Dubois. Les deux premiers se rattachent directement aux travaux antérieurs de Dom Dubois : le martyrologe de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel ; l'auteur avait étudié le martyrologe d'Usuard et sa contribution au volume du Millénaire est une suite à l'étude générale ; les divers travaux sur les martyrologes ont été réunis en un volume qui fut offert à Dom Dubois pour son soixante-dixième anniversaire le 5 avril 1990. L'étude suivante du volume du Millénaire est « Le trésor des reliques de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel », recherche qui passe en revue l'histoire de l'Abbaye de son origine à la Révolution et constitue un modèle de méthode de critique des textes relatifs aux reliques et du rôle des reliques dans la piété. La troisième étude est d'un ordre différent : les dépendances du Mont-Saint-Michel et la vie monastique dans les prieurés. Le relevé des prieurés et des dépendances du Mont est une base solide pour toute recherche sur la vie du monastère dont les prieurés sont une dépendance, dont les liens avec l'Abbaye-mère ont subi des avatars multiples. A ces contributions scientifiques de grande importance ajoutons que l'index qui figure à la fin du volume est dû à Dom Dubois, qui savait combien les index sont indispensables aux érudits et aux chercheurs en général. La participation de Dom Dubois à la Société nationale des Antiquaires de France, son enseignement à la quatrième section de l'École pratique des Hautes Etudes ont montré l'intérêt des études d'hagiographie et d'histoire monastique. Sa bibliographie comptait déjà, en 1990, 7 livres, 159 articles et plaquettes, 29 articles de dictionnaires, dont certains sont des études de grand intérêt. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir contribué à la connaissance de l'histoire du Mont-Saint-Michel en perpétuant la tradition des Bénédictins de Saint-Maur.

Michel REULOS

N.B. — Nous remercions bien vivement M. Jean-Loup Lemaître d'avoir bien voulu nous communiquer la notice nécrologique qu'il a rédigée et qui doit paraître dans la **Revue bénédictine**.

Marcel BAUDOT (1902-1992). – Marcel Baudot vient de nous quitter brusquement alors qu'il allait atteindre ses quatre-vingt-dix ans. Alerté physiquement et en pleine possession de ses capacités intellectuelles, rien ne pouvait nous faire présager la disparition de cet éminent ami, efficace, courtois et toujours disponible.

La vie de Marcel Baudot, si bien remplie, ne peut se résumer en quelques lignes qu'avec regret. Rappelons seulement ici qu'il entra à l'École des Chartes en 1921, à l'âge de dix-neuf ans, qu'il fut, dès sa sortie de cette école, nommé archiviste départemental de l'Eure, fonction qu'il assumait jusqu'en 1948, date à laquelle il fut promu inspecteur général des Archives de France. Il prit sa retraite en 1972, après avoir profondément marqué le monde archivistique par ses propositions sur les instruments de travail, la conception des bâtiments d'archives et les fonctions de l'archiviste. Par ailleurs, son rôle dans la Résistance, où il fut responsable des F.F.I. de l'Eure, fut exemplaire.

Marcel Baudot a beaucoup écrit dans des domaines très divers. Le nombre de ses ouvrages ou articles dépasse les quatre cents. Il s'est intéressé avant tout à l'histoire de la Normandie à toutes les époques, mais il a été aussi un éminent spécialiste de la toponymie, de l'histoire des hôpitaux et de celle de la Résistance.

L'histoire des monastères a notamment et très tôt attiré son attention. Sa thèse de l'École des Chartes avait été consacrée aux premiers temps de l'Abbaye de Saint-Maur-de-Fossés. Peu après, avec sa femme, bibliothécaire d'Evreux et originaire de l'Auvergne, il publiait le cartulaire de Saint-Julien de Brioude. Par la suite, il s'est intéressé à divers points de l'histoire des Abbayes de Fécamp, de Bernay, et surtout du Bec, dont il rééditait, en 1980, l'excellente **Histoire du Chanoine Porée**. A cette époque, il composa une grande fresque sur la **Normandie bénédictine**, un peu comme l'avait fait, quarante ans auparavant, Georges Goyau.

Enfin et surtout, il a participé d'une façon remarquable aux publications commémoratives du Millénaire de l'arrivée des moines bénédictins au Mont-Saint-Michel. S'étant déjà intéressé au problème des pèlerinages, il accepta la direction du tome III des **Mélanges** qui devaient marquer cet événement : « Culte de saint Michel et pèlerinages au Mont ». Pour ce volume, où lui-même écrivit quatre chapitres, il sut obtenir le concours d'une trentaine d'éminents spécialistes de France et de l'étranger. Grâce à eux, cette œuvre constitue une véritable somme, richement illustrée, sur le culte de saint Michel au Moyen Âge en France et en Europe. Elle fut rapidement épuisée. Tout le monde appelle aujourd'hui de ses vœux la réédition d'un tel ouvrage pour lequel Marcel Baudot avait donné le meilleur de lui-même.

Michel NORTIER

INFORMATIONS EN BREF

– M. Jacques Roussel, qui avait créé les Heures musicales du Mont-Saint-Michel en 1968, a passé la main en septembre 1991 à M. Alain Duault, critique musical et producteur à FR3 et Antenne 2. Mais ce dernier n'ayant pas obtenu les financements nécessaires a dû renoncer à organiser un festival cette année.

Il y aura toutefois deux concerts dans l'église abbatiale avec l'orchestre et les chœurs de Paul Kuentz :

★ Dimanche 19 juillet, 19 heures : Requiem de Verdi.

★ Dimanche 16 août, 19 heures : œuvres de Vivaldi, Albinoni et Tartini.

– M. Nicolas Simonnet, Conservateur, a dû interrompre ses activités au début d'avril pour raisons de santé. Il se porte bien maintenant et nous lui souhaitons une bonne convalescence. Il est provisoirement remplacé par M. Jean Bouglé, ancien Trésorier payeur général de Basse-Normandie, assisté de M. Thierry Barratine, Inspecteur de la surveillance au Ministère de la culture.

– M. Pierre Thomas, agent chef de l'abbaye, a été muté sur sa demande à Bourges en septembre 1991. Il a été remplacé au début de l'année 1992 par M. Alain Leonetti.

– On nous demande souvent combien il y a d'habitants au Mont-Saint-Michel. La réponse peut varier en fonction des critères retenus. Le seul chiffre qui soit incontestable est le nombre d'électeurs inscrits : ils étaient 133 aux élections municipales de mars 1989 ; ils n'étaient plus que 124 en mars dernier. Et puisque nous parlons d'élections, nous vous rappelons que M. Eric Vannier, Maire du Mont, a été élu Conseiller régional de Basse-Normandie le 22 mars, en conduisant une liste qui a obtenu 6,48 % des suffrages exprimés du département de la Manche, et Conseiller général du canton de Pontorson le 29 mars.

– Les touristes ne savent sans doute pas que la baie est polluée par les eaux usées du Mont-Saint-Michel et d'autres communes qui rejoignent directement la mer ou le Couesnon sans être traitées. Cette situation va heureusement bientôt disparaître car les communes du Mont-Saint-Michel, de Beauvoir et d'Ardevon ont décidé de se doter d'une station d'épuration des eaux usées. Cette opération coûtera quelque 22 millions de francs, répartis entre l'agence de bassin Seine-Normandie (40 %), le département de la Manche (30 %), la région Basse-Normandie (15 %) et les communes concernées (15 %).

— Les travaux de restauration réalisés au Mont sous la direction de M. Pierre-André Lablaude, architecte en chef des Monuments historiques, se sont poursuivis sans relâche. La toiture de la tour Perrine est achevée ; elle est couronnée depuis quelques mois de beaux épis de faîtage dorés. On est en train de refaire maintenant la toiture du châtelet ; le toit en poivrière de sa tourelle doit lui aussi recevoir un épi de faîtage. La citerne de l'abside, qui se trouve non loin de là, a été recouverte d'un petit jardin ; la margelle de sa cheminée de puisage, que Paul Gout avait réalisée en ciment, a été remplacée par une margelle en granit. Mais le chantier le plus spectaculaire est sans doute celui de la Porte du Roy. Le fossé qui la précédait, et qui est encore visible sur le plan relief de 1701, a été rétabli. Pour franchir ce fossé, on a mis en place au début du mois de mai un pont-levis en chêne qui pèse deux tonnes et demie ! Les travaux de maçonnerie ont été effectués par l'entreprise Degaine qui travaille au Mont depuis le début de ce siècle ; le pont-levis a été réalisé par l'entreprise Aubert qui, rappelons-le, avait construit l'échafaudage de la flèche en 1987.

H. D.

Rétrospective Pierre BRETTE

Musée du Vieux Granville

A la suite d'un legs fait par M^{me} Brette, décédée en 1990, à la ville de Granville, de nombreuses œuvres sont présentées accompagnées d'œuvres prêtées par des amis et collectionneurs. Parmi ces dernières figurent plusieurs vues du Mont et de Tombelaine.

L'atmosphère de la baie et sa lumière si caractéristique y sont mises en valeur. L'artiste a parcouru la Manche en tous sens ; tout ce qui touche à la mer l'attire et il traduit ses impressions avec maîtrise. Une belle aquarelle évoque la procession venue de Genêts et le souvenir de l'Abbé Bourget.

Le Mont ne cesse d'inspirer les artistes et, trente ans après la disparition de cet artiste hors pair, on est sensible à la façon dont il traduit les vues de la baie et du Mont.

Michel REULOS

LES VIRTUS DE L'ABBAYE

LES DIGUES DE SAUNIERS DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Résumé de l'exposé d'A. L'Homer, à l'Assemblée de l'Association des riverains de la Baie (Le Val-Saint-Père, 6 décembre 1991).

Autrefois les sauniers de la Baie lavaient le sablon salé récolté en été pour en extraire de la saumure qu'on faisait bouillir ensuite jusqu'à l'obtention d'un extrait sec, formé de sel cristallisé. Une fois lavé, le sablon résiduel était rejeté sur la grève en avant des terrains des sauniers, en bordure de rivage. Peu à peu ces rejets de salines ont constitué de petits tertres gagnés sur le domaine maritime et dénommés mondrains. Pour protéger ces amas de tange friable des attaques de la mer et des rivières, les sauniers ont construit des digues faites de grosses pierres ajustées avec soin et sans mortier.

Les digues de sauniers s'observent principalement le long des rivages de Vains, du Gué-de-l'Épine et de Bouillé (Le Val-Saint-Père) ainsi qu'en bordure du bourg de Genêts. Ces ouvrages ont été édifiés, en majeure partie, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, époque à laquelle sévissait la Gabelle. Nombre de ces vieux murets ont été maçonnés par la suite pour leur assurer une meilleure tenue. Il subsiste encore quelques belles digues de pierres sèches, dans leur état originel, essentiellement à Vains, entre Le Rivage et Gisort.

A une époque où on se préoccupe de valoriser le patrimoine de la Baie dans une perspective touristique, il convient de créer, auprès des riverains, une prise de conscience de la valeur de ces digues.

Véritables archives de la Baie, elles portent témoignage du labeur passé des sauniers qui, de surcroît, ont dû défendre leur territoire contre les attaques de la mer. Situées en bordure de sentiers de Grande Randonnée, elles constituent l'élément original du paysage. Enfin, elles demeurent une protection efficace contre les raz-de-marée dont la menace subsiste puisqu'il suffit pour cela, de la conjonction d'une marée de fort coefficient (supérieur à 105) et d'une forte tempête de secteur Ouest, pour provoquer des surcotes pouvant atteindre 1,5 mètre.

Pour ces trois raisons, il convient que les digues des mondrains de sauniers, composante intéressante du patrimoine de la Baie, soient préservées de la détérioration, de la ruine ou de l'abandon aux broussailles.

LES IMAGINAIRES DU MONT-SAINT-MICHEL

Le succès remporté en 1991 par les Imaginaires a incité les responsables de la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites à renouveler en 1992 cette découverte nocturne de l'abbaye.

La formule est la même que l'an dernier. L'Abbaye est ouverte à la visite libre durant une partie de la nuit. Le visiteur suit à son rythme un parcours d'environ un kilomètre, traversant une vingtaine de salles : cellier, jardins du nord, salle de l'Aquilon, promenoir, escalier nord-sud, église Notre-Dame-sous-Terre, chapelle Saint-Etienne, cimetière des moines, crypte Saint-Martin, crypte des gros piliers, chapelle Sainte-Madeleine, salle des hôtes, salle des chevaliers, dortoir, plateforme de l'ouest, église abbatiale, cloître et réfectoire.

Il peut ainsi admirer l'ensemble de l'Abbaye, mise en valeur par un bel éclairage, tout en écoutant un peu de musique et en découvrant quelques œuvres d'art contemporain.

Dates et heures d'ouverture :

- du 12 juin au 3 octobre 1992 : tous les jours, sauf le dimanche, de 22 h à 1 h du matin (dernière entrée à minuit).

Tarifs :

- Plein tarif : 60 F
- Tarif jeune (13-25 ans) : 35 F
- Tarif groupe (plus de 25 personnes) : 50 F
- Jeunes de moins de 12 ans : gratuit

Renseignements :

Abbaye du Mont-Saint-Michel
50116 Le Mont-Saint-Michel
Tél. : (16) 33 60 14 14.

LES VISITES DE L'ABBAYE

En 1991, l'Abbaye du Mont-Saint-Michel a accueilli 856 878 visiteurs. Elle est ainsi largement en tête des 92 Monuments historiques de l'Etat gérés par la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites, devant le château de Chambord (755 063 entrées), la Sainte-Chapelle (646 462 entrées), le château du Haut-Koenigsbourg (634 338 entrées), l'Arc de Triomphe (618 342 entrées)...

Pour pouvoir accueillir tant de visiteurs, on a dû étendre les heures d'ouverture de l'Abbaye : du 15 mai au 15 septembre, elle est ouverte tous les jours sans interruption de 9 h 30 à 18 h. Il a également fallu mettre sur pied un grand nombre de visites durant les mois de juillet et d'août où l'affluence est plus importante.

HORAIRES DES VISITES

1) Visites guidées (durée : 1 heure)

- en français : départ toutes les vingt minutes ;
- en allemand : 9 h 45, 10 h 45, 11 h 45, 13 h 15, 14 h 15, 15 h 15, 16 h 15, 17 h 15
- en anglais : 10 h, 11 h, 12 h, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30
- en espagnol : 10 h 30, 13 h, 14 h 45, 16 h 45
- en italien : 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h
- en néerlandais : 10 h 20, 14 h 20, 16 h 40

2) Visites conférences (durée : 2 heures)

Ces visites détaillées de l'Abbaye permettent en outre de voir l'église préromane et l'escalier de dentelle ; les groupes sont limités à 40 personnes : 10 h, 11 h, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30.

TARIFS

1) Droit d'entrée (nécessaire pour suivre les visites guidées) :

- Adultes : 32 F
- Etudiants (de 18 à 25 ans) : 18 F
- Personnes âgées (plus de 60 ans) : 18 F
- Enfants (de 7 à 17 ans) : 6 F
- Groupes de plus de 25 personnes : 18 F

2) Visites conférences (prix incluant le droit d'entrée) :

- Adultes : 49 F
- Etudiants : 35 F
- Personnes âgées : 35 F
- Enfants : 23 F

PLEINES MERS DE VIVES EAUX DU SECOND SEMESTRE 1992 AU MONT-SAINT-MICHEL

MOIS	Dates	MATIN			SOIR		
		Coeff.	Heures	Hauteur	Coeff.	Heures	Hauteur
Juillet	2	97	9 h 27	13,75	98	21 h 43	14,20
	17	78	9 h 43	12,90	78	21 h 54	13,20
Août	1	109	9 h 56	14,35	108	22 h 11	14,70
	15	84	9 h 13	13,20	84	21 h 26	13,50
	29	114	8 h 49	14,45	115	21 h 06	14,90
Septembre	13	88	8 h 40	13,40	89	20 h 54	13,65
	27	114	7 h 22	14,45	114	19 h 40	14,75
Octobre	13	90	7 h 38	13,60	89	19 h 55	13,60
	26	104	6 h 56	14,15	104	19 h 16	14,25
Novembre	11	88	7 h 14	13,55	88	19 h 36	13,40
	24	90	6 h 36	13,60	91	18 h 59	13,50
Décembre	12	90	8 h 23	13,75	90	20 h 51	13,40
	25	83	7 h 51	13,35	82	20 h 13	13,00

Ces horaires sont donnés en temps légal ; ils doivent donc être utilisés sans modification.

Nous vous rappelons que le coefficient est un nombre compris entre 20 et 120 ; il est proportionnel au marnage ou amplitude de la marée. Le coefficient 95 correspond à une marée de vives eaux moyennes, le coefficient 120 à une marée extraordinaire de vives eaux d'équinoxe.

La hauteur correspond à la différence entre une basse mer et une haute mer consécutives ; c'est ce que l'on appelle le marnage ou amplitude. Dans la baie du Mont-Saint-Michel, le marnage peut atteindre quinze mètres.

La mer arrive à marée haute au nord du Mont lorsque le coefficient atteint 54. Pour que le rocher soit entièrement entouré d'eau, à l'exception de la digue qui est insubmersible, il faut un coefficient égal ou supérieur à 90.

Pour apercevoir l'arrivée du flot, il est recommandé de se trouver au Mont environ deux heures avant la pleine mer.

Afin d'avoir plus d'informations sur ce phénomène très spectaculaire, il suffit de s'adresser au Syndicat d'Initiative, B.P. n° 4, 50116 Le Mont-Saint-Michel. Tél. 33 60 14 30.

En application de la décision prise par le Conseil d'Administration du 25 septembre 1987, nous publions la liste des membres « bienfaiteurs », c'est-à-dire de celles et de ceux qui ont réglé une cotisation égale ou supérieure à 150 F depuis l'envoi du bulletin n° 96. Nous les remercions vivement de leur généreuse contribution à la vie de notre Association.

Nous avons une gratitude toute particulière pour une adhérente qui, pour la troisième fois, nous a adressé un don très important et mérite de ce fait la qualité de Membre d'honneur, en application de l'article 3, alinéa 3 de nos statuts :

Mme Renée PINARDON-GOUIN (75008 Paris)

- L'Abbaye Notre-Dame de Grâce (50260 Broquebec).
 M. Pierre AGUTON (50370 Les Cresnays).
 M. Jean ALLOUIS (29170 St-Evarzec).
 M. Guy ANFRAY (50303 Avranches Cedex).
 M. Emile ARNOLD (76130 Mt-St-Aignan).
 M. François AUGER (78400 Chatou).
 M. Marcel AVRIL (14380 Pont-Farcy).
 M. l'abbé Pierre BACHELET (27130 Verneuil-Avre).
 M. et Mme Carlos BADT-HOFFSTAEDT (35800 St-Briac/Mer).
 Mme Yvonne BATTISSE (35000 Rennes).
 M. l'abbé Jean BEASSE (50303 Avranches Cedex).
 Mlle Véronique de BECQ (50530 St-Pierre-Langers).
 M. Christophe BELIN (29300 Quimperlé).
 M. et Mme Jean-Michel BERLY (75017 Paris).
 Mme R. BERTHAULT-PARIS (78100 St-Germain-en-Laye).
 M. et Mme Francis BESSON (77680 Roissy-en-Brie).
 M. René BESSON (75017 Paris).
 Mme Monick BOUCHERON (75016 Paris).
 M. Daniel BOUCLON (38000 Grenoble).
 Mme Jacqueline BOURDONCLE (78000 Versailles).
 M. Roger BOUVET (45500 Gien).
 M. Alain BRUNEAU (92330 Sceaux).
 M. l'abbé Georges CADEL (50202 Coutances Cedex).
 Mme Ghislaine CANET (92320 Châtillon).
 M. André CANNEVA (78110 Le Vésinet).
 Mme Marcelle CARABIE (14000 Caen).
 M. et Mme Jean CARILLON (93190 Livry-Gargan).
 Mme Anne-Marie CERBONNEY (50300 Avranches).
 M. Jean-Claude CERF (75016 Paris).
 M. Gérard CHABBEY (77340 Pontault-Combault).
 M. Frank CHALIGNE (Austin, Texas, U.S.A.).
 Mme Andrée CHAMPIGNY (36400 La Châtre).
 M. François CHAS (91700 Ste-Geneviève des Bois).
 Mme Denise CHAUSSAT (50530 Genêts).
 M. et Mme René CHEVALLIER (76130 Mt-St-Aignan).
 Mme Sylvie CLIDIÈRE-PITEL (35400 St-Malo).
 M. Gérard COLMAIRE (64000 Pau).
 Mme Simone CORNIETI (75017 Paris).
 Mlle Monique COTTEBRUNE (14000 Caen).
 M. et Mme Georges COUDRAY (35400 Paramé St-Malo).
 M. Jean-Marie DAILLET (50000 St-Lô).
 Mme Thérèse DARLOT (75014 Paris).
 Entreprise DEGAINE (75012 Paris).
 M. Edouard DELMON (75116 Paris).
 M. Daniel DE LUCA (47250 Cocumont).
 M. Georges DEROU (50400 Granville).
 M. Guy DODEMAN (50400 Granville).
 Mlle Marthe DOLIVEUX (75015 Paris).
 Mlles Marguerite et Marie-Reine DOMER (14290 Orbec).
 M. et Mme Jean-Paul DONDERS (94100 St-Maur).
 M. Fernand DRUEZ (50530 Champeaux).
 M. Guy DUFOUR (94300 Vincennes).
 M. Michel DUHAZE (14000 Caen).
 M. Alain DURAND (92120 Montrouge).
 M. Pierre EHRHART (91320 Wissous).
 Mlle Elisabeth FERY (75017 Paris).
 M. Max FEUILLET (72000 Le Mans).
 M. Axel FONTAINE (41700 Chémery).
 Mme Raymonde FOREVILLE (75016 Paris).
 M. Maurice FOSSEY (24000 Périgueux).
 M. Philippe FRANÇOIS (50170 Beauvoir).
 M. Gérard FRELON (36320 Villédeu-Indre).
 M. Jean-Louis FROUIN (Pointe Noire, Congo).
 Mme Régine FRUCHART (62217 Achicourt).
 M. Henri-Georges GAIGNARD (35400 St-Malo).
 M. Denis GALLET (75116 Paris).
 M. Pierre GARREAU (76210 Bruzeville-la-Grènerie).
 M. René GAUDIN DE VILLAIN (50300 St-Martin-des-Champs).
 Mme Fernande GAUDIN-FREMOND (33000 Bordeaux).
 Mme Christine GAULOUS (50116 Le Mt-St-Michel).
 M. Michel GAUTIER (60250 Mouy).
 M. et Mme Philippe GENTIL (75116 Paris).
 M. et Mme Christian GEOFFRAY (78610 Le Perray-en-Yvelines).
 M. et Mme Pierre GEOFFRAY (75017 Paris).
 Mme Sylviane GEOFFRAY (92140 Clamart).
 Mme Jane GERRAUX (77400 Lagny/Seine).
 Mme Marie-Thérèse de GIBON (44000 Nantes).
 M. et Mme Louis GIOVANNONI (50240 St-James).
 M. Hubert GIRARD (78300 Poissy).
 M. Denis GRELE (50300 La Godéfray).
 M. Jean GRENEF (17640 Vaux-sur-Mer).
 M. Gaston GROB (44000 Nantes).
 Mme Marie-Laure GROULT (76000 Rouen).
 Mme Lucienne HALBOUT (14500 Vire).
 Mme Monique HAMEL (50400 Granville).
 Mme Anne-Marie HASSOUN (93250 Ville-morble).
 M. Michel HERBIN (94160 St-Mandé).

Mme Josiane HERMITE (73012 Paris).
 Mme Elisabeth HERRAULT (75007 Paris).
 M. Michel HOLLAS (72000 Le Mans).
 M. Daniel HOURLIER (51390 Guesas).
 M. Michel HOURLIER (51100 Reims).
 Mme Josiane HOUSSAY (73000 Chambéry).
 Mlle Anne HUET (35400 St-Malo).
 M. Noël HUTEN (37300 Joué-les-Tours).
 Mme Brigitte HUYGHUES de BEAUFONT (50370 Le Petit-Celland).
 M. Pierre IBIS (64230 Lescar).
 Mme Chantal ILLES (50530 Sartilly).
 M. Henri ISNARD (91160 Longjumeau).
 M. Jean JEULIN (50300 Le Val-St-Père).
 Mme Dominique LAMORY (93160 Noisy-le-Grand).
 M. Benoît LANNIX (3000 Leuven, Belgique).
 Mme H. LASSAU (78450 Chavenay).
 M. Gilbert LAUNAY (14300 Caen).
 Mlle Yvette LAURENT (71000 Mâcon).
 Mlle Anne-Marie LAURET (78210 St-Cyr-l'École).
 M. et Mme Pierre LAVIGNE (76000 Rouen).
 Mme Michèle LE BARZIC (50170 Cury).
 M. l'abbé Michel LE BLOND (50201 Coutances Cedex).
 Mme Georges LEBREC (75015 Paris).
 M. Paul-Noël LEBREC (78150 Le Chesnay).
 M. Maurice LEBRIGAND (35400 St-Malo).
 Mlle Raymonde LE CALVE (50400 Cherbourg).
 M. Louis LE CHEVALIER (78270 Le Mesnil-Guyon).
 M. Joseph LE CLERC (50200 Coutances).
 M. et Mme Pierre LEGER (76210 Bolbec).
 M. Pierre LEGOUX (92360 Meudon-la-Forêt).
 M. Dominique LELEGARD (75008 Paris).
 † Mme Jane LEMARIE-HELLEUX (77600 Bussy-St-Martin).
 M. et Mme René LEMESRE (62500 Clairmarais).
 Mlles Blandine et Guillemette LEPELLEY-FONTENY (75006 Paris).
 M. Louis LE PRIEUR (50530 Dragey).
 M. Jacques LEREBOURS PIGEONNIERE (75006 Paris).
 M. Emile LETONDEUR (50116 Le Mt-St-Michel).
 M. Robert LEVATOIS (50100 Cherbourg).
 M. Jean-Pierre LILJENFELD (61100 Fiers de l'Orne).
 Mlle MADELEINE LIOT (76000 Rouen).
 M. Jacques LUCAS (50300 Avranches).
 M. Philippe LUZARD (50116 Le Mt-Saint-Michel).
 M. Max MARIE (14000 Caen).
 M. Jean-Pierre MARTIN (75017 Paris).
 Mme Josette MARTIN (14000 Caen).
 M. et Mme Dominique MATHIEU (76000 Rouen).
 M. Jacques MEYER (14008 Caen).
 M. Michel MITTEAUX (35400 St-Malo).
 Mlle Monique MOREAUX (95110 Sannois).
 Mme Robert NICOLAS (92140 Clamart).
 M. Michel NORTIER (94450 Limel-Brévannes).
 M. Jean OPOIS (14000 Caen).
 M. et Mme Hubert OZANNE (76000 Rouen).
 Mme Marie-Christine OZANNE (30340 Salindres).
 M. Michel OZANNE (14300 Caen).
 M. Noël OZANNE (38000 Grenoble).
 M. Yves OZANNE (79360 Marigny).

M. et Mme Ernest PAJOT (36140 Aigurande).
 M. et Mme Jean PATISSIER (76230 Bois-Guillaume).
 M. et Mme Bernard PEPIN (76190 Yvetot).
 M. Yves PERRIN (50400 Granville).
 Mlle Jacqueline PFEFFER (75116 Paris).
 M. Bernard PIBOUIN (92100 Boulogne).
 Mme Marie-Thérèse PIC (14160 Dives-sur-Mer).
 Mme Gabrielle SIMON (75006 Paris).
 Mlle Florence PICCON (75015 Paris).
 M. Michel PICLIN (76320 St-Pierre-lès-Elbeuf).
 Mme Ursula PICQUEREY (50530 Sartilly).
 Le R.P. Auguste PIEDAGNEL (75006 Paris).
 M. Jacques PILLIOT (91380 Chilly-Mazarin).
 M. Bernard PIMPANEAU (75116 Paris).
 Le D^r Dominique PINTARDT (3330 St-Emilion).
 Mme Guy PITTEL (75014 Paris).
 M. Guy POLIN de HOLTHAUSEN (91230 Montgeron).
 M. et Mme Robert POULET (66110 Amélie-les-Bains).
 M. Michel PREAUX (57500 St-Avold).
 Mme Colette RABAUD (57310 Guénange).
 M. Roger RABUTEAU (14270 Mézidon).
 M. Paul RACHOU (75004 Paris).
 M. Lucien REGNAULT-LEBRETON (75327 Paris Cedex 07).
 M. Serge RICQUE (14340 La Boissière).
 M. et Mme Jacques ROBIN (78110 Le Vésinet).
 M. Philippe de ROHAN-CHABOT (92340 Bourg-la-Reine).
 M. Michel ROISEN (24600 Villetoureix).
 M. René ROQUES (30700 Uzès).
 M. Paul ROUGNON (75116 Paris).
 M. et Mme Michel ROULLARD (78370 Plaisir).
 M. Jacques ROUSSEL (78100 St-Germain-en-Laye).
 M. Michel ROUX (17340 Chateaulillon-Plage).
 Mlle Marguerite SANDRET (50300 Avranches).
 M. Alain SCHMITZ (78000 Versailles).
 M. François SCHMITZ (78000 Versailles).
 M. Robert SEJOURNE (91160 Saules-les-Chartroux).
 M. Maurice SERGENT (92000 Nanterre).
 M. Bernard SERZIER (17460 Thénac).
 Mme Christine SERVIN (75001 Paris).
 M. Auguste SIMON (50440 Vauville).
 Mme Jacqueline SIMON-PETIT (75017 Paris).
 M. Hugues SOUTOU (64000 Pau).
 M. Pierre TAVEAU (75015 Paris).
 M. Yvan TEQUI (75006 Paris).
 M. Robert THIERY (30700 Uzès).
 Mme Etienne de TREMBOLLES (50700 Valognes).
 M. Raymond TRIBOULET (92310 Sèvres).
 Mme Marie-Odile VAISSIE (92100 Boulogne).
 Mlle Geneviève VAUSSY (14390 Cabourg).
 Mme Michelle VECTEN-LEMARIE (02210 Billy-sur-Ouercq).
 M. Pierre VERSCHAFFEL (50740 Carolles/Bourg).
 M. et Mme Jean VIELLARD (33350 St-Coulomb).
 M. Jean VILNET (75008 Paris).
 Mlle Jeannine WARCOLLIER (92100 Boulogne-Billancourt).
 M. Jean WOHLFARTH (67000 Strasbourg).
 Mme Hélène YREUX (50116 Le Mt-St-Michel).

VENTE DE DOCUMENTS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'Association dispose encore de quelques gravures, jadis réalisées par notre fondateur, Henri Voisin, et d'exemplaires de bulletins anciens. Ces documents sont entreposés dans les locaux que l'Administration des Monuments historiques a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition.

Ils peuvent être cédés, exclusivement aux Amis du Mont-Saint-Michel, aux conditions suivantes :

- Bulletins antérieurs à 1939 (le numéro) : 30 F ;
- Bulletins postérieurs à 1946 (le numéro) : 20 F ;
- Petites gravures : 60 F ;
- Grandes gravures : 200 F.

Seules les grandes gravures suivantes sont encore disponibles (entre parenthèses, l'année de leur édition) :

- La Salle des gardes autrefois (1928) ;
- La Porte du Roy (1930) ;
- L'entrée de l'église paroissiale et le rosier blanc (1933) ;
- La tour Boucle (1934) ;
- La porte de l'Avancée à l'heure de la marée (1935).

REUNION 1992 AU MONT-SAINT-MICHEL SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents. Rappelons que le Conseil d'Administration du 8 avril 1987 a décidé de considérer comme démissionnaires tous ceux qui, après rappel, seront restés trois ans sans régler leur cotisation.

La carte d'adhérent étant désormais annuelle, il est assez aisé de vérifier si l'on est à jour de sa cotisation : les membres qui n'ont pas reçu la carte de l'année 1992, de couleur beige, sont instamment priés de se mettre en règle. Nous les en remercions à l'avance.

Nous procédons dès maintenant à l'appel des cotisations de l'année 1993. Le montant de celles-ci a été fixé ainsi par l'Assemblée générale du 3 avril 1987 :

- Membre adhérent : 100 F par an.
- Membre bienfaiteur : 150 F minimum par an.

SOMMAIRE

	PAGES
- Comité d'Honneur	1
- Conseil d'Administration et anciens présidents de l'Association	2
- Réunion du Conseil d'Administration du 27 septembre 1991	3
- Réunion du 28 septembre 1991	5
- Compte rendu de la réunion du 28 septembre 1991	9
- Réunion du Conseil d'Administration du 1 ^{er} avril 1992	11
- Assemblée générale du 1 ^{er} avril 1992	13
- Rapport financier 1991	18
- Débats et communications de l'Assemblée générale du 1 ^{er} avril 1992	20
- Sacralité préchrétienne du Mont-Saint-Michel et de sa baie, par Marc DECENEUX	21
- Bulletin bibliographique, par Henry DECAËNS	65
- Bulletin nécrologique	69
- Informations en bref	75
- Rétrospective de Pierre BRETTE, par Michel REULOS	76
- Les digues de sauniers de la baie du Mont-Saint-Michel, par Alain L'HOMER	77
- Les Imaginaires du Mont-Saint-Michel	78
- Les visites de l'Abbaye	79
- Pleines mers de vives eaux	80
- Liste des membres bienfaiteurs	81
- Vente de documents et cotisations	83